

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVI - No 42 Montréal, 18 février 1976

10e anniversaire de
la mise en place du
plan conjoint des oeufs

page 5

Qui parle en Chambre
et qui se tait?

page 8

Plus qu'un sursis pour
les petits abattoirs

page 12

1— Le président de l'UPA Paul Couture défend les politiques du Québec à la FCA, à sa dr. Me Paul-André Guillotte, du service de la Mise en marché.

2— Un délégué de l'Ouest intervient pour le rejet de l'aide au transport dans les provendes.

3— Une partie de la délégation du Québec: Armand Guérard, v.p. UPA, Janine Bourque, représentante des femmes de l'Est du Canada, Paul Couture, prés. UPA, Xavier Fortin, membre de l'exécutif UPA et Dr François Dagenais, directeur du Service d'Études et de Recherches UPA.

4— Des délégués de l'Alberta devant les représentants de la FCPL, dont Pierre St-Martin, de la FPLIQ et J.A. McCague, prés. de la FCPL.



photos Rosaline Ledoux

- L'Est gagne son point: maintien de la politique des grains
- Appui sans réserve aux politiques laitières 1976-77

ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE





L'opinion rurale

L'UPA et le syndicalisme

Les producteurs agricoles québécois doivent-ils s'assimiler aux syndicats nord-américains? Question assez embarrassante particulièrement pour les horticulteurs dont le marché est déjà envahi aux trois quarts de l'année par les États-Unis.

Les syndicats ouvriers qui furent à l'origine un des plus grands bienfaits pour les travailleurs sont devenus un fléau pour les deux tiers de ceux-ci qui sont à la merci de l'autre tiers détenteur de la finance assurée par la formule Rand. Cette formule oblige tous les travailleurs à y contribuer, même si celle-ci est utilisée contre les intérêts de la majorité qui refuse de se mêler à leurs agissements pas toujours très catholiques.

L'Union entre les hommes est un bienfait tant que les administrateurs travaillent bénévolement, comme ça se passe

dans nos caisses populaires, coopératives et autres associations.

Ce n'est pas le cas des chefs des syndicats ouvriers payés grassement qui défient même les gouvernements, se moquant totalement des travailleurs dont les opinions diffèrent des leurs.

Les travailleurs du sol n'ont rien à gagner à se joindre à ces syndicats qui veulent tout détruire pour reconstruire avec le régime du Crois ou meurs, qu'il soit noir, rouge ou jaune, peu importe. Syndiqués ou non, il va falloir trouver un moyen d'assurer la prospérité des travailleurs du sol qu'ils soient patrons ou ouvriers, sans quoi la disette nous visitera en dépit de notre surproduction périodique. L'ennemi no 1 à abattre: le dumping américain.

André Lafitte, maraîcher
Ste-Clothilde, (Châteauguay)

La semaine agricole

Un · un égalent 7

BEI-BFD: prêts agricoles de \$28 millions

L'ex-Banque d'expansion industrielle, devenue la Banque fédérale de développement depuis le 2 octobre dernier a enregistré un total de 639 prêts agricoles au cours de son exercice 1975. Ces prêts représentent une somme d'un peu plus de \$28 millions. Ils se comparent avec un record de 844 prêts d'une valeur de près de \$39 millions en 1974 dans l'ensemble des provinces canadiennes. Le rapport d'activités mentionne que de nombreuses initiatives ont été mises de l'avant afin d'ouvrir la voie au rôle plus large que la nouvelle banque sera appelée à jouer dans la mise sur pied et le développement des petites et moyennes entreprises au Canada.

Amélioration du porc d'élevage

Le Conseil des Salaisons, section

québécoise, a fait don de récompenses aux éleveurs de porcs de race pure qui ont accumulé les plus hauts pointages en 1975 au programme du contrôle d'aptitudes des porcs au Québec. Mme Jeannine Bourque, de St-Georges de Beauce, a obtenu le plus haut indice à la station d'épreuves, soit 172, avec un verat Landrace.

Betteraves sucrières au Nouveau-Brunswick

Plusieurs agriculteurs du Nouveau-Brunswick envisagent la possibilité de produire la betterave sucrière en rotation avec la pomme de terre. Des expériences menées au cours de l'été 1975 ont permis de constater que là où les betteraves sucrières ont été cultivées en rotation avec les pommes de terres Netted Gem, il y a eu une nette amélioration du rendement et de la qualité de la pomme de terre. Toutefois, des tests effectués par les chercheurs n'ont pas permis de confirmer cette constatation. Il existe certaines restrictions dont il faut tenir compte, telles le coût de production de \$300 l'acre pour la betterave et la nécessité d'obtenir un rendement supérieur à 13,5 tonnes (au prix de \$22) pour que l'opération soit rentable.

L'Ontario exporte du maïs

Pour la première fois, l'Ontario exportera du maïs au lieu d'en importer, suite à la récolte 1975. Des compagnies céréalières, comme Cargill Grain, envisagent d'en exporter en Union Soviétique. Il s'agit là, considère le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan, d'une étape importante pour cette province qui est en train de mettre sur pied, bien qu'à une échelle beaucoup plus réduite, un type d'agriculture semblable à celui du Cornbelt aux États-Unis. Les ventes ontariennes pourraient se chiffrer à quelque \$8 ou \$10 millions.

Prix records à la vente Ayrshire

La vente d'un troupeau Ayrshire à la ferme Burnside d'Howick, au Québec, a donné lieu à de nouveaux prix records. Pour la première fois au Canada, 148 sujets comprenant 63 vaches, 56 taures et 28 génisses ont rapporté une moyenne de \$1012 par tête. Le prix le plus élevé a été obtenu par Burside Prudence, avec \$6,000. On estime à plus de 65% les sujets achetés par les éleveurs du Québec. À souligner que le troupeau Burnside existait comme tel depuis 1889 et que des animaux Ayrshire étaient enregistrés sur cette ferme depuis 1878.

Nouveauté fameuse au nom fameux:

L'ORGE LAURIER

Du rendement à foison!

Voici l'orge LAURIER...

- excellente orge nouvelle à 6 rangs, dépassant toute autre en rendement
- orge d'alimentation animale à maturité de mi-saison
- paille de bonne résistance et de longueur moyenne
- gros grain bien rempli
- résistante au charbon nu; moyennement résistante à la rouille des feuilles — sensible au blanc
- croissance vigoureuse et tallage, d'où de forts rendements

Voyez le rendement de la LAURIER

Voici le tableau des rendements comparatifs en boisseaux à l'acre dans trois années d'essais d'homologation dont fait rapport Agriculture Canada:

Variété	Atlantique (9 essais)	Québec (9 essais)	Ontario (15 essais)	Toutes les régions (33 essais)
Conquest	66.9	56.4	49.9	57.1
Trent	66.0	56.5	53.2	58.6
Vanier	64.8	60.9	56.2	60.8
LAURIER	77.4	68.8	61.6	70.0

Dans les essais de 1975 de Stewart à Ailsa Craig, la Laurier l'a emporté en rendement sur la Herta nettement, soit de 11.4 boisseaux à l'acre.

Sondez les avantages de la LAURIER

Comme la Laurier est fort vigoureuse, on conseille de semer 1 1/2 boisseau à l'acre, soit 1/2 boisseau de moins à l'acre que les autres variétés. Dans un champ de 50 acres, c'est une économie de semence de 25 boisseaux. De plus, avec la Laurier, vous avez un potentiel de rendement notablement accru.

L'histoire de l'orge LAURIER

commence par sa création au collège Macdonald par le Dr Harold R. Klinck. Le printemps dernier, Stewart en a semé 288 livres sur 12 acres et a moissonné une excellente récolte. Cette semence a été envoyée en Nouvelle-Zélande pour sa multiplication pendant l'été de l'hémisphère sud. À la mi-mars, nous aurons récolté puis ramené au Canada notre deuxième excellente récolte de Laurier. De 6 boisseaux à plus de 34,000 en moins d'un an... pas si mal!

Les commandes de semence de LAURIER abondent.

Commandez dès maintenant selon vos besoins.

Communiquez avec votre concessionnaire Stewart.



STEWART SEEDS LIMITED

Ailsa Craig, Ontario N0M 1A0
Téléphone (519) 293-3211



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2.
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent

Dépot légal — 1er trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Editorial

Jean-Marc KIROUAC

Une révision s'impose

Invité à participer à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture, le ministre fédéral de l'Agriculture en a profité pour traiter des contrôles de production que devront exercer les producteurs agricoles et des répercussions de l'application des mesures anti-inflationnistes du gouvernement central sur les politiques agricoles pour l'année en cours.

Les différentes coupures budgétaires tant au niveau des investissements que des dépenses se feront lourdement sentir dans la réalisation de programmes destinés à revaloriser l'économie agricole canadienne.

L'agriculture canadienne se doit, tout comme les autres secteurs de l'économie, d'accepter que les différents niveaux de gouvernement et notamment le gouvernement canadien déploient des efforts en vue de contrer les méfaits d'une inflation dangereusement galopante.

L'économie canadienne s'est comportée de façon si peu rationnelle au cours des trois ou quatre dernières années qu'il y a lieu d'être très inquiet dans l'application des mesures anti-inflationnistes. Chose certaine, les producteurs agricoles n'admettront pas de faire les frais de telles mesures s'ils doivent en même temps écoper des pots cassés de la maladministration fédérale.

Les représentants des producteurs agricoles canadiens croient fermement qu'il est très dangereux

pour l'économie agricole canadienne de freiner aveuglément les dépenses et les investissements et compromettre le même coup la réalisation de programmes essentiels au développement de l'agriculture canadienne. Une analyse poussée des conséquences néfastes, pour l'ensemble de l'économie d'une baisse sérieuse du dynamisme de l'économie agricole devrait faire réfléchir sérieusement les tenants des coupures budgétaires en agriculture.

En fait, les producteurs agricoles canadiens ont déjà porté plus que leur part du fardeau qu'impose au secteur primaire de l'économie une période d'inflation comme celle que nous traversons. Vouloir pousser plus loin, et obliger le producteur agricole à supporter davantage, c'est risquer de compromettre sérieusement l'avenir de plus d'une production agricole.

L'industrie laitière canadienne a dû, en 1975, subir le contrecoup de frais d'exportation et de transformation à la hausse, sans pour autant récupérer tout ce qu'elle a perdu au niveau du prix du 100 lb de lait. Pourtant, le coût de production à la ferme a connu lui aussi les hausses que tous connaissent.

Pour 1976, les prévisions et les intentions gouvernementales laissent entrevoir des difficultés sérieuses que seule une politique réaliste et progressive pourra aplanir.

Au niveau de la production elle-même, les pro-

ducteurs font face à une obligation de réduire cette dernière au cours de la présente année, et pourtant, ils ne sont pas les seuls responsables de l'actuelle augmentation. À l'intérieur d'une même année, passer d'une politique d'augmentation de production à une autre de diminution de production à cause du comportement d'un marché domestique et d'exportation perturbé pour toutes sortes de raisons et demander aux producteurs d'absorber seuls le coup, c'est quand même un peu trop demander.

Assaisonner le tout d'une politique d'importation de produits laitiers peu soucieuse de conserver aux producteurs canadiens le marché domestique, c'est faire preuve d'un esprit d'inconséquence inacceptable.

En dernier lieu, refuser de réinvestir en industrie laitière alors que les producteurs ont fourni à ce niveau un effort d'adaptation et d'efficacité reconstruit, c'est se montrer peu soucieux de rétablir une équité de revenu entre le producteur agricole et les représentants des autres classes de la société canadienne.

Les producteurs de lait canadien maintiennent leur droit à une amélioration de leur revenu net en 1976, équivalente à celle prévue pour toutes les classes de la société. Brimer ce droit pour une raison aussi futile que celle dictée uniquement par un esprit de panique, c'est être peu conscient des besoins véritables des producteurs de lait canadiens.

Politique laitière

Ottawa adopte la "ligne dure"

La "ligne dure" suivie jusqu'à présent par Ottawa pour forcer les producteurs de lait à réduire leurs approvisionnements aux usines n'est pas sans susciter beaucoup d'inquiétude dans les milieux agricoles. Au Québec, où on retrouve le plus important bassin de la production laitière, le malaise est encore plus profond. Déjà, on a assisté à une levée de boucliers autant de la part du ministre provincial de l'Agriculture, de représentants de l'industrie de la transformation, que des milieux agricoles. Tous s'accordent pour dire que les surplus actuels de produits laitiers résultent d'abord de circonstances la plupart d'abord de circonstances exceptionnelles comme le climat exceptionnel qui a prévalu en 1975, le resserrement drastique et imprévu du marché international, la mévente du bœuf et les incitations à une hausse de la productivité. On ne peut donc, du jour au lendemain, forcer les producteurs à des abattages d'une partie de leur troupeau et leur faire avaler par le biais d'une politique plus restrictive, une coupure importante de leurs revenus. Les producteurs de lait ont déjà manifesté leur bonne volonté en acceptant de restreindre leurs livraisons à 9,5 milliards de livres au cours de la campagne 1976-77. Mais les "importantes décisions" auxquelles faisait référence le ministre de l'Agriculture Whelan dans son discours aux délégués de la Fédération canadienne des producteurs de lait ne peuvent décemment se faire au prix d'une baisse des revenus des producteurs.

Afin de mieux saisir la portée des propos et la ligne de pensée du fédéral, repreneons quelques extraits de l'allocation du ministre Whelan. Ce ne sont là que des indications qui éclairent

maintenir l'offre en accord avec la demande (...)"

● "Je fais confiance aux aptitudes de gestion des approvisionnements des producteurs. Ils savent depuis longtemps qu'une gestion efficace de l'offre est indispensable. Ils en ont fait l'expérience, ils connaissent les résultats d'une production sans surveillance et savent maintenant ce qu'il faut faire. Je compte sur leurs dirigeants pour commencer à prendre des mesures tout de suite et non dans quelques mois (...)"

● "En novembre, j'avais annoncé que les paiements de subvention pourraient être réduits davantage si les producteurs continuaient d'accroître leur production. Il en est de même aujourd'hui, si cette tendance se poursuit, d'autres réductions s'imposeront afin de garder les paiements dans les limites du budget de cette année." (On sait que les subventions pour septembre et octobre 1975 n'ont été accordées qu'à 75% des livraisons. En décembre, la CCL a réduit davantage les paiements et seulement 70% des expéditions de novembre ont reçu la pleine subvention).

● "Cette année, la Commission dispose d'un budget total de \$275 millions dont \$266 millions servent à payer les frais de subvention directe et \$9 millions les frais de commercialisation. En 1976-77, le budget sera de \$262 millions. Cette diminution de 5% s'accorde avec la politique à long terme visant à réduire les subventions laitières et à permettre aux producteurs d'obtenir une plus grande partie de leurs recettes du marché. La somme de \$262 millions devra suffire à rencontrer les frais de subvention et

Voici ce que disait M. Whelan:

● "Jamais dans l'histoire de la gestion des approvisionnements du secteur laitier, les producteurs n'ont répondu aussi rapidement à la demande d'une augmentation de la production. Il faut maintenant freiner cet élan de façon judicieuse pour que la production s'accorde aux besoins du marché".

● "Les offices provinciaux de commercialisation du lait comptent actuellement des contingents de mise en marché pour une valeur de 12,1 milliards de livres de lait. La demande pour la présente campagne devrait s'élever à 10 milliards de livres et celle de l'an prochain, à 9,5 milliards de livres. Pour moi, tout cela nécessite donc une forte réduction des contingents".

● "Je comprends la nécessité d'une certaine marge entre les contingents et les besoins réels car il n'existe pas de producteur qui obtienne de sa vache la quantité exacte de lait dont il a besoin. Cependant, cette marge a provoqué cette année un déséquilibre total de la production par rapport à la demande. Je suis certain que le secteur laitier acceptera de prendre ses responsabilités, comme il l'a déjà fait dans le passé, et fera tout son possible pour

maintenir l'offre en accord avec la demande (...)"

● "Je fais confiance aux aptitudes de gestion des approvisionnements des producteurs. Ils savent depuis longtemps qu'une gestion efficace de l'offre est indispensable. Ils en ont fait l'expérience, ils connaissent les résultats d'une production sans surveillance et savent maintenant ce qu'il faut faire. Je compte sur leurs dirigeants pour commencer à prendre des mesures tout de suite et non dans quelques mois (...)"

● "En novembre, j'avais annoncé que les paiements de subvention pourraient être réduits davantage si les producteurs continuaient d'accroître leur production. Il en est de même aujourd'hui, si cette tendance se poursuit, d'autres réductions s'imposeront afin de garder les paiements dans les limites du budget de cette année." (On sait que les subventions pour septembre et octobre 1975 n'ont été accordées qu'à 75% des livraisons. En décembre, la CCL a réduit davantage les paiements et seulement 70% des expéditions de novembre ont reçu la pleine subvention).

● "Cette année, la Commission dispose d'un budget total de \$275 millions dont \$266 millions servent à payer les frais de subvention directe et \$9 millions les frais de commercialisation. En 1976-77, le budget sera de \$262 millions. Cette diminution de 5% s'accorde avec la politique à long terme visant à réduire les subventions laitières et à permettre aux producteurs d'obtenir une plus grande partie de leurs recettes du marché. La somme de \$262 millions devra suffire à rencontrer les frais de subvention et

de commercialisation en 1976-77. Les prévisions budgétaires fixent à \$40 millions les frais de commercialisation, laissant ainsi un montant de \$222 millions à verser en subventions directes pour les 9,5 milliards de livres de lait produites (...)"

● "C'est pourquoi il sera essentiel de maintenir les disponibilités de lait de transformation près du niveau de 9,5 milliards de livres l'an prochain. TOUT excédent signifierait qu'une réduction des subventions directes serait nécessaire pour rencontrer des coûts de commercialisation accrus (...)"

● "Les stocks canadiens s'établissent à un niveau record de quelque 300 millions de livres et continuent d'augmenter. Les anciens stocks plus vieux s'accumulent et deviennent impropres à la consommation humaine, on devra donc leur trouver une autre utilisation, l'alimentation animale par exemple. Mais pour concurrencer les autres aliments du bétail, le lait écrémé en poudre doit se vendre à un cinquième du prix que la Commission canadienne du lait paie pour le retirer du marché. Il s'agit donc d'une perte considérable pour les producteurs de lait (...)"

● "Les producteurs de lait canadiens, de poursuivre M. Whelan, sont enviés par plusieurs à travers le monde. Je ne puis m'empêcher de penser que les problèmes actuels sont minimes comparativement à ceux auxquels nous faisons face il y a à peine dix ou quinze ans. Ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est simplement de régler le mécanisme de gestion des approvisionnements..."

D'une simplicité toute simple n'est-ce pas?

Assermentation de Me Maurice Vézina

Les premiers prêts forestiers doivent être consentis d'ici quelques semaines

QUÉBEC — Le président de l'Office du Crédit agricole du Québec, Me Camille Moreau, a déclaré la semaine dernière à Québec que l'organisme qu'il dirige consentirait, d'ici quelques semaines, les premiers prêts forestiers.

"Nous étudions présentement une trentaine de demandes de prêts qui nous viennent de tous les coins du Québec; les premiers prêts seront accordés sous peu et d'ici quelques mois, l'Office devrait peu à peu atteindre sa vitesse de croisière au niveau du crédit forestier" a dit M. Moreau.

Après avoir rappelé que la nouvelle Loi sur le crédit forestier, sanctionnée le 31 décembre, place le crédit forestier sous la juridiction de l'Office du crédit agricole, M. Moreau a émis l'opinion que "cette addition constitue une étape importante dans l'histoire de l'Office, puisque le Québec devient ainsi la première province canadienne à légiférer en matière de crédit forestier."

Le président de l'organisme prenait la parole à l'occasion de l'assermentation de M. Maurice Vézina en tant que régisseur de l'Office du Crédit agricole du Québec. Plusieurs personnalités assistaient à l'assermentation dont les ministres de l'Agriculture et des Terres et Forêts du Québec, MM. Kevin Drummond et Normand Toupin, le Docteur Marcel Lortie, directeur régional de Environnement-Canada, M. André Lafond, doyen de la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, M. Albert Côté, président de la Société Rexfor, M. Rosario Tremblay, représentant de la Fédération des Caisses populaires et M. Gilles Poulin, Représentant de l'Association des Banquiers Canadiens.

La Loi

La loi sur le crédit forestier permet au gouvernement d'établir des facilités de crédit principalement pour la mise en valeur des forêts privées.

L'application de la loi en général, tout comme celle des dispositions concernant la foresterie, est confiée au ministre des Terres et Forêts, mais l'administration des prêts relève de l'Office du crédit agricole.

Les individus, sociétés et compagnies peuvent bénéficier des avantages du crédit forestier, sauf les industriels engagés dans la transformation du bois et les sociétés ou compagnies dont l'objet principal n'est pas la mise en valeur des forêts privées.

Le crédit forestier comporte deux volets. Dans le premier cas, les prêts sont consentis directement par l'Office à un taux d'intérêt réduit. Dans le second cas, les prêts sont consentis par une banque ou une caisse au taux d'intérêt courant, mais un montant équivalant à l'intérêt à 5% sur le prêt est remis à l'emprunteur tous les 6 mois.

Le Gouvernement garantit également aux banques et caisses d'épargne le remboursement des pertes en capital et intérêts résultant des prêts faits conformément aux prescriptions du projet de loi.

Les prêts de l'Office peuvent être consentis pour une période allant jusqu'à 60 ans pour fins d'aménagement de forêts, pour l'achat de forêts et pour fins de consolidation de dettes. Les prêts



Plusieurs personnalités assistaient, la semaine dernière à Québec, à l'assermentation de M. Maurice Vézina en tant que régisseur de l'Office du Crédit agricole du Québec. On reconnaît le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Kevin Drummond, le président de l'Office, Me Camille Moreau, le nouveau régisseur, M. Vézina, le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Normand Toupin, le vice-président de l'Office, M. Fernand-J. Beaudoin et M. Marcel Chevrette, régisseur. À l'avant, Me Michel Leclerc, du Conseil exécutif.

des banques et caisses d'épargne ne peuvent excéder 15 ans et doivent avoir pour objet l'achat de machinerie ou d'outillage forestier, ou d'autres fins spécifiques reliées à l'aménagement des forêts. Le projet de loi réserve à l'Office le pouvoir de prêter pour les mêmes fins que les banques et les caisses d'épargne, au cas où celles-ci ne pourraient jouer leur rôle.

Jusqu'à 90%

L'Office peut prêter jusqu'à concurrence de 90% de la valeur de la forêt à l'égard de laquelle un prêt est demandé, le total des prêts ne devant pas excéder \$40,000 dans le cas d'un individu et \$500,000 dans le cas d'une société ou compagnie. Les prêts par les banques ou les caisses d'épargne donnent droit au remboursement d'intérêt sur des montants n'excédant pas \$25,000 pour un même individu et \$40,000 pour une même société ou compagnie.

Les prêts consentis par l'Office doivent être garantis par une première hypothèque sur la forêt à l'égard de laquelle un prêt est demandé, et sur d'autres immeubles si l'Office le juge opportun. Lorsque l'Office prête pour les mêmes fins que les banques et les caisses, les prêts doivent être garantis par un nantissement forestier et le montant du prêt ne peut excéder 70% de la valeur des biens nantis.

Prêts garantis par nantissement

Les prêts par les banques et les caisses d'épargne pour l'achat de machinerie ou d'outillage forestier doivent être garantis par nantissement. Dans tous les cas, une banque ou une caisse d'épargne ne peut donner suite à une demande d'emprunt que si l'emprunteur a obtenu une déclaration d'un ingénieur forestier ou d'un technicien forestier autorisé en vertu de la loi, établissant que la demande d'emprunt est appropriée au développement de la forêt à l'égard de laquelle la demande est faite.

Certaines mesures sont prévues pour que le crédit forestier atteigne son objectif. Un plan de gestion régissant l'aménagement et la coupe de bois s'applique à toute forêt à l'égard de laquelle un prêt est consenti, sauf si le montant du prêt est inférieur au montant prévu par règlement. La forêt est régie par le plan de gestion jusqu'au remboursement complet du prêt, et pour un délai supplémentaire de 3 ans lorsque le remboursement est fait avant le terme prévu, sauf que ce délai supplémentaire ne peut dépasser le terme prévu à l'origine.

NOUVEAU RÉGISSEUR

Âgé de 59 ans, le nouveau régisseur, M. Vézina, est né à Québec et il a fait ses études classiques au Collège de Lévis, où il obtint un baccalauréat ès-arts en 1939. Gagnant d'une bourse, M. Vézina a poursuivi ses études aux facultés d'arpentage et de génie forestier de l'université Laval, de 1939 à 1942. Finalement, en 1954, M. Vézina a également suivi un cours spécial sur la protection des forêts en feu, au Michigan State College, à East Lansing au Michigan.

Bachelier en arpentage et ingénieur forestier, M. Vézina a été de 1947 à 1969, à l'emploi de l'Association protectrice des forêts Lautentiennes Ltée où il occupa divers postes, allant d'inspecteur à gérant. Par la suite, soit en 1969, il est devenu sous-ministre adjoint au ministère provincial des Terres et Forêts et, depuis le 1er janvier 1976, il occupe le poste de régisseur à l'Office du crédit agricole.

Homme très actif, M. Vézina est également président de l'Association forestière québécoise Inc., président de la Corporation des clubs 4-H du Québec et président de la revue "Forêt-Conservation". Il est également administrateur de l'Association forestière canadienne Inc., membre du Conseil consultatif des réserves écologiques du Québec et commissaire (pour le Québec) de "North Eastern Forest Fire Protection Commission".

Diaporama sur les groupements forestiers

Le service de l'Information du ministère des Terres et Forêts vient de réaliser un diaporama sur les organismes forestiers de gestion en commun du Québec. Intitulé "Les associations de propriétaires forestiers" le montage (chargeur Carousel Kodak et mini-cassette) donne un bref historique des premières formules de regroupement et décrit, de façon générale, le fonctionnement et les activités d'un groupement de propriétaires forestiers ou d'une société sylvicole. Il explique les travaux qui sont exécutés et les subventions qui sont offertes par le ministère des Terres et Forêts. Le diaporama a été réalisé par Guy Baillargeon, du service de l'Information, avec la collaboration de Richard Armstrong, du service de l'Aide à la Forêt privée. Une qua-



rantine de copies sera tirée de ce document et les associations de propriétaires forestiers pourront s'en procurer une copie et l'utiliser dans le cadre de la promotion de la formule.

Un autre diaporama sur la culture des arbres de Noël, et qui peut aussi intéresser la clientèle des propriétaires de boisés privés, est présentement disponible à l'Office du Film du Québec ou dans les bureaux régionaux du MTF.

L'inflation ralentit son rythme

Le taux d'inflation au Canada en décembre a été l'un des plus bas parmi les pays industrialisés, selon un relevé de l'Organisation de coopération et de développement économique. Pour l'ensemble de l'année 1975, le Canada se place toutefois au-dessus de la moyenne enregistrée par les 24 membres de l'OCDE. L'augmentation de prix au pays a été de l'ordre d'un dixième d'un pour cent, atteignant 9.5 pour cent. Cette situation est confortable si on la compare à des taux de l'ordre de 43.6% enregistré en Islande, de 24.9% en Grande-Bretagne et de 18.1% en Turquie. Par contre, on signale qu'Ottawa aurait quelque chose à apprendre de la Suisse, dont le taux d'inflation n'a été que de 3.4%.

Permis d'importation de bovins

Auparavant, les demandes de permis d'importation de bovins de races exotiques dépassaient les disponibilités mais, cette année, il y a une plus grande quantité de permis alors que le nombre de demandes a diminué. Avec les stations de Grosse Ile (Québec) et de Saint-Pierre, la nouvelle station de Miquelon permet de porter à 1,504 le nombre total de bovins pouvant être importés chaque année. On dispose encore suffisamment d'espace pour l'importation de bovins d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, des Pays-Bas, d'Italie, de Suisse et d'Allemagne de l'Ouest, durant l'année 1976-77. A noter que la station de Miquelon pourra également servir à la quarantaine de 100 moutons deux fois l'an.

Les événements à venir

ST-HYACINTHE, ITA, rue Sicotte, Salle B-104, lundi 23 février, 13h.30, assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de fruits et légumes de la région de St-Hyacinthe. Tous les producteurs intéressés sont bienvenus.

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN, sous-sol de l'Église, mardi le 24 février à 9h.30, journée d'information "Olympiades du Maïs".

CAP-DE-LA-MADELEINE E, Sapin Bleu, jeudi le 26 février à 9h.30, journée d'information "Olympiades du Maïs".

QUÉBEC, 26 et 27 février, Château Frontenac, congrès de l'Association forestière québécoise sous le thème "Éducation et Environnement forestier au Québec". Le banquet de l'Ordre du mérite forestier, sous la présidence du ministre forestier, sous la présidence du ministre Normand Toupin des Terres et Forêts, clôturera les assises, vendredi midi.

STE-BRIGITTE, Roi du Steak, vendredi le 27 février, 10 heures, assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de sucre et sirop d'érable du Québec.

Arbres de Noël

L'année 1975 aurait été fructueuse pour les producteurs d'arbres de Noël si ceux-ci avaient pu rencontrer la demande. On sait que la tordeuse des bourgeons de l'épinette a occasionné des dommages considérables dans tout l'Est du Canada et en Nouvelle-Angleterre, aussi les vendeurs d'arbres de Noël naturels ont eu généralement beaucoup de mal à trouver des arbres de bonne qualité. Pour une, la Fédération des Cultivateurs Zone "L", au Nouveau-Brunswick, signale que les producteurs des Trois Frontières ainsi que ceux des Corporations forestières de Lac Baker, Baker Brook et St-Hilaire ont réussi à exporter quelque 2,500 arbres de très bonne qualité, à un prix moyen de \$3.75, parce qu'ils avaient pris les précautions nécessaires en effectuant des arrosages préventifs.

Les jeunes agriculteurs ontariens discuteront de leur avenir

Les jeunes exploitants agricoles de l'Ontario sont conviés à un colloque, le 8 mars, à Toronto, afin de pouvoir discuter de l'avenir de l'agriculture dans cette province. La rencontre, une initiative du ministère ontarien de l'Agriculture et de l'Alimentation, permettra aux jeunes d'échanger sur les défis auxquels devront faire face les producteurs agricoles au cours des prochaines années. Les participants auront toute la latitude voulue pour s'exprimer puisque l'ordre du jour et la procédure sont laissés à leur discrétion. On espère ainsi que les jeunes pourront établir leur propre diagnostic de la situation en plus de pouvoir formuler des idées originales pour corriger certaines lacunes ou améliorer certains programmes et législations dans l'avenir.

Les stocks de céréales fourragères encore insuffisants dans l'Est

Dans son dernier bulletin, l'Office canadien des provendes rapporte que les stocks de céréales fourragères entreposés dans les ports du Bas Saint-Laurent sont supérieurs de 10% à ceux de l'an dernier, mais sont encore insuffisants pour répondre à la demande prévue. Cette hausse provient de stocks plus considérables d'orge et de maïs américain qui compensent la diminution de blé et d'avoine. Les stocks de toutes les céréales fourragères canadiennes dans les silos terminaux de l'Est, à la mi-janvier, s'élevaient toutefois à seulement 17.1 millions de boisseaux contre 19.9 à la même date un an plus tôt. On ne prévoit pas de pénurie immédiate, mais il faudra expédier par voie ferrée des quantités additionnelles de blé et d'avoine en provenance des Prairies ou de Thunder Bay pour compléter les stocks en certains endroits de l'Est.

Production en expansion

La production commerciale des champignons, commencée au Canada en 1912, atteint aujourd'hui environ 15 millions de livres. Depuis 1950, cette culture devient de plus en plus importante. Les principaux centres de production se trouvent près de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

10^e anniversaire de la mise en place du plan conjoint des oeufs

Il y aura dix ans le 22 février 1976, les producteurs d'oeufs de consommation du Québec posaient un geste historique dans les annales agricoles en se dotant du premier plan conjoint provincial de mise en marché.

On sait maintenant que les efforts déployés depuis 1966 par la Fédération des producteurs d'Oeufs n'ont pas été vains. Mais il aura fallu une détermination à toute épreuve de la part de la majorité des producteurs qui ont toujours appuyé l'action de FEDCO et de ses dirigeants pour que le plan conjoint réussisse finalement à se frayer une place au soleil. La Fédération aura sans doute eu plus que sa part de problèmes et de

tracasseries, mais la logique d'une mise en marché ordonnée semble avoir eu raison des détracteurs qui auraient préféré mettre à profit les faiblesses d'une production et d'une commercialisation désorganisées.

Le référendum postal commandé par la Régie des marchés agricoles avait donné le résultat suivant lors du décompte: 1616 producteurs sur 1751 qui s'étaient prévalus de leur droit de vote avaient dit oui au plan conjoint, soit une majorité impressionnante de 92%. 109 votants s'opposèrent alors que 26 bulletins furent rejetés par les scrutateurs.

P.C.

Moins de produits de l'érable en 1975

Québec, le 16 janvier 1976 — La récolte des produits de l'érable au Québec, exprimée en sirop, est estimée à 1,299,000 gallons pour l'année 1975 soit une diminution de 21.7 pour cent sur la production de 1974. Le Bureau de la statistique du Québec avait estimé la production à 1,658,000 gallons de sirop, en 1974.

Depuis 1956, le BSQ note une diminution quasi-régulière de la production des produits de l'érable, au Québec. La moyenne de la production, toujours exprimée en gallons de sirop, s'établissait à 2,253,000 gallons pour les années 1956-1960. Cette même moyenne fut de 2,201,000 gallons en 1961-1965 et, de 2,174,000 gallons pour les années 1966-1970.

Depuis, seule l'année 1973 a été véritablement profitable aux exploitants d'érablières. La production, en 1973, fut estimée à 2,349,000 gallons de sirop.

Les données concernant les régions agricoles de la Beauce, des Cantons-de-l'Est et de Québec, nos trois principales régions productrices, sont assez éloquentes.

En Beauce, le total de la production, exprimé en sirop, est passé de 1,087,000 gallons en 1973 à 751,000 gallons en 1974 et 511,000 gallons, l'an dernier. Dans les Cantons-de-l'Est, la production était estimée à 334,000 gallons, en 1973. Elle n'était plus que de 271,000 gallons en 1974 et de 220,000 gallons, en 1975. Dans la région agricole de Québec, la même tendance prévaut: 395,000 gallons de sirop produits en 1973, 232,000 gallons, en 1974 et 191,000 gallons, en 1975.

En ce qui concerne la valeur à la ferme des produits de l'érable, en 1975, cette donnée n'est pas encore disponible puisque les chiffres de vente ne sont pas encore tous connus. Rappelons toutefois qu'en 1974, la production était estimée par le Bureau de la statistique du Québec à quelque \$11.7 millions de dollars. Il s'agissait, en l'occurrence, d'une diminution de l'ordre de 28.9 pour cent par rapport au \$16.5 millions de dollars de 1973, année particulièrement fructueuse pour les producteurs.

C'est le sirop d'érable qui constitue l'essentiel de la production québécoise à la ferme: 1,229,000 gallons produits en 1975 comparativement à 420,000 livres de tire d'érable et 300,000 livres de sucre d'érable. En 1974, le Québec avait produit 1,599,000 gallons de sirop, 344,000 livres de tire (10.4 livres de tire: 1 gallon de sirop) et 258,000 livres de sucre (10 livres de sucre: 1 gallon de sirop). Nos voisins américains ont importé, en 1974, une importante quantité de sirop et de sucre d'érable. Le Danemark et la Suède se sont aussi montrés friands de notre sucre d'érable.

Produits de l'érable 1975 est une publication du Bureau de la statistique du Québec, en vente, au prix de cinquante cents, au comptoir postal de l'Éditeur officiel du Québec, C.P. 12, Hôtel du gouvernement à Québec ainsi que dans chacune de ses librairies régionales de Québec, Trois-Rivières, Montréal et Hull.

Brevets d'invention
 Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue Drummond
 Montréal 107 — 288-2152

3965 UN HYBRIDE TRIPLE ENLEVANT QUI A LA PERFORMANCE D'UN SIMPLE

L'hybride le plus emballant depuis des années. Innovation de 1974, largement accueillie. Excellent pour la performance d'ensemble à l'échelon de 2,750 unités thermiques. Grain de haute qualité, de poids élevé à l'essai. Vous pouvez le semer en toute confiance.



Le rendement de la semence ou de la culture qu'elle produit peut être défavorablement influencé par de nombreux facteurs sur lesquels nous ne pouvons agir, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions de vente de cette semence.

Pioneer est un nom de commerce; les numéros identifient les hybrides. © Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario.

Contrat de \$1 milliard conclu entre Kraft et la Coop de Granby sur une base de 15 ans

La Coopérative agricole de Granby a conclu avec la Compagnie Kraft Foods Ltée un nouveau contrat qui pourrait lui rapporter au cours des quinze prochaines années une somme d'un milliard de dollars. En plus de représenter le contrat le plus important dans le secteur de l'alimentation au Canada, ce marché s'avère plus intéressant encore que les ententes pas-

sées. En effet, le volume d'achat prévu pour les cinq prochaines années serait en hausse par rapport à celui des cinq dernières années.

Cette nouvelle, rendue publique à l'occasion de la 37e assemblée annuelle de la CAG, demeure, malgré son intérêt, peut-être moins importante que l'annonce de la démission du directeur général de cette coopérative,

M. Philippe Pariseault. En effet, même si ce dernier avait fait part de ses intentions il y a deux ans, il s'était à ce point identifié à l'institution coopérative de Granby qu'on était enclin à le croire aussi immuable que celle-ci. M. Raynald Giroux lui succède à la direction générale.

Quant à la coopérative elle-même, elle a selon son habitude battu de nouveaux records en portant le chiffre de ses ventes à \$250 millions soit une augmentation de 26% sur le record précédent de 1975 et de 58% sur celui de 1974. L'année, malgré tout, a été marquée par une baisse draconienne de la consommation des produits laitiers et par des réactions gouvernementales outrancières, selon la CAG, au phénomène accidentel de la hausse des livraisons qui ont dépassé de 10% celles de l'année précédente. Elle a également été scandée par de nombreux conflits ouvriers.

M. Pariseault attribue d'ailleurs en partie à ces conflits la responsabilité de la baisse de la production du fromage québécois (qui se situait en septembre à 80% de ses résultats de 1974 — une année record) alors que toutes les autres provinces accroissaient de 10% leur production. Quant au reste il admet que les principaux clients (Kraft et Black Diamond) ont réduit le chiffre de leur commande compte tenu de la conjoncture et qu'ils ont profité, dans le premier cas, de la possibilité qui s'offrait de faire tourner à plein rendement les machines des usines que Kraft possède en Ontario.

L'ex-directeur-général de la Coopérative de Granby est davantage critique à l'égard des dernières décisions fédérales en matière de politique laitière. Selon lui, la surproduction de 1975, due notamment à des conditions climatiques exceptionnelles, ne se présente qu'à tous les dix ans. Elle ne justifiait donc pas la réaction de panique du gouvernement fédéral. "Lorsque la production diminue, a-t-il dit, les gouvernements s'inquiètent et développent une série de politiques de stimulation qui amènent un accroissement temporaire de la production. Lorsque cette production s'accroît, surtout comme l'an dernier... les gouvernements s'inquiètent encore et répliquent avec des politiques répressives qui nous ramènent là où on était au début".

Or, selon M. Pariseault, cette vision à courte vue est contraire à l'évolution prévisible à long terme de la situation, du moins au Québec, qui tend vers une diminution de la production de lait industriel à la suite d'une demande croissante de lait nature. Dans ce contexte, les récentes mesures fédérales manifesteraient plus d'imprévoyance que de savoir-faire. Il en serait de même dans le domaine des importations de fromage. La CAG ne s'oppose pas à l'importation de fromage enveloppé mais elle discute celle des fromages à remanier qui entre directement en conflit avec les produits que l'on peut fournir.

Dans l'avenir, la CAG continuera de diversifier davantage sa production de manière à s'orienter vers des productions plus rentables et plus en demande. Elle songe notamment à se lancer plus ou moins prochainement dans la fabrication des aliments pour bébé et dans celle du vinaigre et des alcools. À cette fin, elle négocie présentement avec diverses compagnies.

Les ventes de lait de la division Québec-Lait ont progressé de 11% en 1975 pour atteindre le chiffre d'affaires de \$42,300,000. Parmi les facteurs de progrès on note la signature d'une entente en septembre dernier avec I.G.A. qui devrait prochainement être suivie d'ententes similaires avec d'autres sociétés importantes.

A.C.

Avec Massey, ça marche.

QUEBEC

- Acton Vale—Gaston Giguère
- Alma—Jos Morin & Fils Ltée
- Black Lake—G. Guillemette & Fils Inc.
- Coaticook—Kenneth Walker
- Farnham—Garage Georges Ostiguy Inc.
- Granby—R. Viens Equipment Inc.
- La Pocatière—Alyre Hudon
- Leclercville—Vital Boucher
- Lévis—Benoit Bilodeau Inc.
- Louiseville—André Parent
- Marieville/St-Thomas d'Aquin—Ostiguy Equipment Inc.
- Matane—E. Desjardins & Fils Inc.
- Mont-Joli—Larry Levesque Tracteurs Enrg.
- Mont-Laurier—Fernand Constantineau & Fils
- Montmagny—Bossé & Frère Enr.
- Notre-Dame d'Hébertville—Antonelli Villeneuve Enr.
- Notre-Dame-du-Lac—Garage R. Cloutier Enrg.
- Princeville—Atelier Mécanique Enr.
- Rivière-du-Loup—Tardif et Frères Enrg.
- St-André-Avellin—Paul Léger Ltée
- St-André-De-Kamouraska—Garage N. Thiboutot
- St-Anne-des-Plaines—Yvon Rivard Equipment
- St-Brigitte-des-Saults—C. Faucher
- St-Camille de Bellechasse—Garage Louis Alexandre
- St-Cyprien—Alcide Ouellet
- St-Denis—Garage Bonin Limitée
- St-Félicien—Talbot & Potvin Ltée
- St-Georges-Ouest—Aurélien Lessard Inc.
- St-Gervais—François Goulet & Fils
- St-Guillaume—Machinerie C & H Inc.
- St-Hermas—J. René Lafond
- St-Justine-de-Newton—Raymond Brisebois
- St-Léon-de-Standon—René Morissette
- St-Marie-Beauce—Faucher & Faucher Enrg.
- St-Noël—Garage Landry Enr.
- St-Perpétue de l'Islet—Garage Boucher
- St-Stanislas-de-Kostka—La Cie Longtin Ltée
- St-Thomas-de-Joliette—G. Gagnon Equipement
- Templeton—Osborne Equipment
- Val David—Equipement Maissonneuve & Frères Inc.
- Varenes—René Riendeau Inc.
- Ville St-Nicolas—Nazaire Gingras Inc.
- Warwick—Champoux Machineries Enr.

ONTARIO

- Alfred—Rene Carriere Company Ltd.
- Casselton—RLW Racine Farm Supplies Ltd.
- Green Valley—Menard Farm Supplies



La MF 880 est une grosse charrue à huit socs, avec perches à réenclenchement hydraulique. Laboure sans s'arrêter malgré les pierres, les souches et les débris épais. Corps de 16 ou 18 socs. Dégagement maximum verticalement et horizontalement pour permettre le passage facile des débris. Quand vous avez un gros labour à faire, vous pouvez compter sur la charrue qui peut le faire... la MF 880.

CRÉDIT

La division Les Moulées Miracle, membre du groupe de compagnies de John Labatt Limitée,

est à la recherche d'un directeur adjoint du crédit pour la région Québec-Maritimes dont les bureaux sont situés à la Place Frontenac à Montréal (sortie du métro Frontenac).

Sous la direction immédiate du directeur du crédit, le titulaire a la responsabilité de tous les comptes à recevoir.

Le candidat idéal, qui doit être capable d'analyser des états financiers, est inscrit ou a suivi un cours de crédit de l'Institut Canadien du Crédit et possède un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine du crédit ou du financement. L'expérience acquise dans le secteur agricole est un atout.

Possibilités d'avancement très rapide au sein du service du crédit.

S'il vous plaît, envoyer curriculum vitae au:

Service du personnel
A/S Jean-Pierre Valade
C.P. 6089
Montréal, Québec
H3C 3H1

UNE RETRAITE CONFORTABLE? OU ... ???

Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour souscrire à un bon régime enregistré d'épargne retraite et ainsi se préparer une retraite confortable tout en profitant des avantages prévus aux lois de l'impôt.

En souscrivant sans délai vous profiterez d'un taux d'intérêt de 9% garanti pour 10 ans. Vous ne paierez aucuns frais d'administration si vous laissez votre argent en dépôt pendant au moins dix ans.

Consultez le plus tôt possible un de nos représentants ou encore le siège social et vous constaterez que...

CHEZ NOUS
C'EST
RASSURANT



LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance-vie

Siège social
1259, rue Berri, Montréal H2L 4C7
Tél.: 849-2104

Nouveau MF 285.

Le tracteur d'usage multiple le plus gros et le plus pratique.

Le MF 285 est conçu pour répondre aux exigences de l'agriculture moderne. Son moteur diesel de 4 cylindres, à injection directe, et de 80 forces PDF, a déjà donné plusieurs années d'usage et plus d'un million d'heures de rendement prouvé. Il possède la puissance pour travailler les grands champs et la maniabilité pour se sortir des impasses.

Grande force hydraulique. Le système hydraulique du MF 285 débite 10 gal./min. aux soupapes auxiliaires à une ou deux bobines, ainsi que 7 gal./min. à l'attelage en 3 points avec commandes de tirage, de position et de pression.

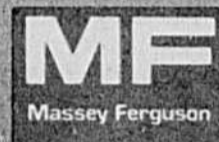
Rayon de braquage de 12 pieds. La possibilité de virer court se révèle pratique quand on charge dans un recoin ou quand on travaille en bout de champ. Les pédales de freins et d'embrayage, type d'automobile, sont une autre commodité appréciable.

Accès facile pour l'entretien. Les grilles supérieures et inférieures et les panneaux latéraux s'enlèvent rapidement, pour faciliter

l'entretien du filtre à air, de la batterie, du refroidisseur d'huile, du radiateur et des conduits hydrauliques. Tout le capot s'enlève même aisément.

Choix de modèles. Le MF 285 se fait en modèles à dégagement standard et de profil bas. Transmission manuelle à 8 vitesses ou Multi-Power à 12 vitesses avec changement de vitesses en marche. Voie arrière à réglage manuel ou par moteur. Avec ou sans pré-épuration d'air du moteur. Attelage de catégorie II transformable en catégorie III. PDF de 540 ou 1000 t/m. Et plusieurs autres options et accessoires pour adapter votre Massey à vos cultures.

Voyez votre vendeur MF au sujet du MF 285, le tracteur qui *vous* prouvera pourquoi...



**Avec Massey,
ça marche.**

*Est. du fabricant



En 1974, au cours des 324 séances de l'Assemblée nationale du Québec et de ses commissions permanentes, les députés Bona Arsenault (Matapédia) et Jean-Paul Pépin (Sherbrooke) n'ont pas réussi à placer un seul mot. Trente autres députés, représentant pour la plupart des circonscriptions rurales, (voir le tableau I), n'ont guère fait mieux, puisqu'ensemble ils ont à peine formulé 1.5% des interventions. Individuellement, aucun d'entre eux n'a retenu la millièmes partie de l'attention du Parlement. C'est dire la très faible influence qu'ils exercent dans le domaine législatif.

Puisque les trois quarts de ces "backbenchers" originent de milieux ruraux, on peut se demander si dans leurs rares interventions, ils se sont intéressés aux questions agricoles ou forestières. On

par André CHARBONNEAU

constate alors que seulement 6% des propos qu'ils ont tenus concernaient ces questions, notamment le crédit agricole, l'assurance-récolte et la forêt. Les "backbenchers" en effet ont surtout parlé de la langue officielle à l'intérieur du débat relatif au bill 22. Le quart de leurs interventions s'inscrit sous ce titre.

Ils se sont ensuite penchés sur les questions municipales (16%) et les affaires sociales (12%), réservant à l'enseignement et au monde du travail une attention égale à celle qu'ils accordent à l'agriculture et à la forêt: (6%). Au total, les "backbenchers" ont utilisé seulement les huit dix-millièmes du temps consacré aux débats à Québec

pour sensibiliser leurs confrères aux problèmes agricoles et forestiers.

Ont-ils fait mieux en 1975? Il faudra attendre la parution de l'index pour répondre à cette question. Toutefois, récemment, Gilles Racine de la Presse canadienne a révélé que 28 députés n'avaient prononcé aucun discours lors de la dernière session. Treize d'entre eux font déjà partie de la liste des "silencieux" du tableau I, qui comprend aussi 11 députés n'ayant fait qu'un seul discours en 1975. Jean-Claude Boutin ne faisant plus partie du Parlement, il resterait sept députés qui auraient amélioré leur participation du moins en Chambre. Il s'agit des représentants des circonscriptions de Bourassa, Orford, Papineau, Bourget, Beauharnois, Montmorency et Sainte-Marie.

L'étude de l'index des débats pour l'année 1974 indique par contre que 24 députés ont accaparé 75% du temps des débats (voir tableau II). À lui seul, le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a parlé quatre fois plus long-

temps que l'ensemble des trente-deux "backbenchers" réunis. Les 23 autres ont tous d'ailleurs, comme lui, accumulé un temps de parole supérieur à celui du groupe des "backbenchers". Il s'agit des membres de l'opposition (M. Maurice Bellemare arrive au 25ième rang mais il n'a siégé qu'une partie de l'année, ayant été élu à l'été 1974), de ministres et de présidents de commission.

De fait, les vingt ministres ont accaparé 30% du temps de parole, les sept députés péquistes 26%, les neuf présidents de commission 23%, les deux députés créditistes 7%, le président et les deux vice-présidents de la Chambre 3% et le représentant de l'UN, 1%, pour un total de près de 90%, partagé entre 41 députés. Trente-sept des 69 autres représentants libéraux ont occupé 8.5%

Au tableau II, on remarque que le

Drummond n'apparaît pas au tableau II. Il détient de fait la 32e position avec un pourcentage de 0.9%.

La liste publiée par la Presse canadienne pour l'année 1975 ne tient compte que des discours et non de l'ensemble des interventions. Elle présente par conséquent une image différente de la participation aux débats. Parmi les principaux orateurs, elle ne compte pas les six présidents de commission relevés au tableau II. Par contre, M. Maurice Bellemare y figure au 4e rang, ainsi que MM. Jean Cournoyer (au 12e), Gérard Harvey et Irénée Bonnier (14e), Yves Tardif et Jacques Veilleux (17e). De même, Raymond Mailloux (21e) et André Harvey (22e) supplantent le premier ministre Bourassa et M. François Cloutier qui ne font pas partie de la liste des 24 principaux orateurs.

Qui parle en Chambre et qui se tait?

TABLEAU I

LISTE DES DÉPUTÉS AYANT UTILISÉ MOINS DE UN MILLIÈME DU TEMPS DES DÉBATS DE LA CHAMBRE ET DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

CIRCONSCRIPTION	NOM	INDICE (a)
Matapédia	Bona Arsenault	0
Sherbrooke	Jean-Paul Pépin	0
Shefford	Richard Verreault	—
Duplessis	Donald Galiene	—
Berthier	Michel Denis	1 (1) b
Argenteuil	Zoël Saindon	1
Saint-Henri	Gérard Shanks	1
Pontiac-Témiscam.	Jean-Guy Larivière	1
Nicolet-Yamaska	Benjamin Faucher	1 (1)
Mégantic-Compton	Omer Dionne	1 (3)
Prévost	Bernard Parent	1
Brome-Missisquoi	Glen Brown	2
Saint-Maurice	Marcel Bérard	2
Orford	Georges Vaillancourt	3 (1)
Laurentides-Labelle	Roger Lapointe	3 (1)
Sainte-Marie	Jean-Claude Malépart	3
Abitibi-Est	Roger Houde	3 (3)
Richmond	Yvon Vallière	3 (2)
Lévis	Vincent Chagnon	4
Gouin	Jean Beauregard	4
Bourassa	Lise Bacon	4
Papineau	Marc Assad	4
Drummond	Robert Malouin	5 (5)
Johnson	Jean-Claude Boutin	5 (4)
Maskinongé	Yvon Picotte	5 (1)
Bourget	Jean Boudreau	5
Beauharnois	Gérard Cadieux	6
Gaspé	Guy Fortier	6
Montmorency	Marcel Bédard	6
Jacques-Cartier	Noël Saint-Germain	6
Sainte-Anne	George Springate	6
Dubuc	Ghislain Harvey	7

a) L'indice correspond au pourcentage du temps individuel par rapport à l'ensemble du temps utilisé par les 32 "backbenchers".

b) Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'interventions concernant l'agriculture ou la forêt.

critique agricole et forestier du parti Québécois, M. Lucien Lessard, se classe au quatrième rang, ayant à lui seul monopolisé 4.5% du temps des débats. Il est suivi de près par le critique créditiste, au sixième rang avec un pourcentage de 4.2%. Le ministre de l'Agriculture d'alors, M. Normand Toupin occupe la 22e place mais on note qu'il a parlé plus souvent que la moyenne de ses confrères ministres (2% du temps des débats laissant un maigre 1.5% aux 32 "backbenchers" déjà cités, du temps global vs 1.5%). Le ministre des Terres et Forêts d'alors, M. Kevin

D'une façon plus générale, on remarque que le temps consacré aux discours se partage de la manière suivante: 50% à l'opposition, 33% aux ministres et 17% aux députés libéraux. En résumé, le travail législatif incombe avant tout à une quarantaine de députés sur 110, la plupart représentant des circonscriptions urbaines (ministres, membres de l'opposition et chefs de commissions). Les autres députés ministériels se prononcent assez peu. Certains réussissent malgré tout à parler mais 32 en particulier pourraient s'absenter du Parlement sans qu'on le remarque.

TABLEAU II

LISTE DES DÉPUTÉS AYANT UTILISÉ PLUS DE 1.5% DU TEMPS DES DÉBATS DE LA CHAMBRE ET DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

CIRCONSCRIPTION	NOM	% a
Sauvé	Jacques-Yvan Morin b)	5.8
Gatineau	Michel Gratton c)	5.2
Lafontaine	Marcel Léger b)	4.9
Saguenay	Lucien Lessard b)	4.5
Maisonneuve	Robert Burns b)	4.5
Beauce	Fabien Roy b)	4.2
Saint-Jacques	Claude Charron b)	3.6
L'Acadie	François Cloutier d)	3.3
Saint-Hyacinthe	Fernand Cornélien c)	3.3
Notre-Dame-de-Grâce	William Tetley d)	3.2
Limoulu	Fernand Houde c)	2.9
Chicoutimi	Marc-André Bédard b)	2.8
Via	Fernand Picard c)	2.8
Jeanne-Mance	Aimé Brisson c)	2.8
D'Arcy-McGee	Victor Goldbloom d)	2.5
Rouyn-Noranda	Camille Samson b)	2.4
Outremont	Jérôme Choquette d)	2.3
Mercier	Robert Bourassa d)	2.2
Rivière-du-Loup	Paul LaFrance c)	2.1
Saint-Laurent	Claude Forget d)	2.0
Pointe-Claire	Arthur Séguin c)	2.0
Champlain	Normand Toupin d)	2.0
Bonaventure	Gérard-D. Lévesque d)	1.6
Jean-Talon	Raymond Garneau d)	1.5

a) Pourcentage du temps individuel par rapport à l'ensemble du temps des débats.

b) membre de l'opposition.

c) président d'un comité parlementaire.

d) ministre.

3981

HYBRIDE SUPÉRIEUR À GRAIN OU ENSILAGE

Cet excellent hybride à deux fins de la catégorie de 2700 unités thermiques remplit votre silo ou votre coffre de maïs de qualité supérieure. Même maturité que le 3873, mais amélioré comme rendement, qualité du grain et tenue. Réagit bien à une fertilité élevée, à des populations plus denses. Bonne tolérance à la sécheresse.



MAÏS DE SEMENCE
DE MARQUE

PIONEER

PIONEER HI-BRED LIMITED

Chatham, Ontario

Le rendement des semences ou de la récolte qu'elles donnent peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et d'indemnité que présente chaque sac de semence Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

Pioneer est une marque; les numéros identifient les hybrides. ® Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario.

L'Est gagne son point: maintien de la politique dans les grains

par Rosaline Ledoux

VANCOUVER:

On dit que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. On ne peut en dire autant des assemblées nationales de la Fédération canadienne de l'agriculture. Elles se ressemblent tant que pour en faire un reportage intéressant, il faudrait presque faire oeuvre d'imagination... La 40e assemblée annuelle de la FCA à Vancouver a vu l'inévitable affrontement entre l'Est et l'Ouest sur les grains, en particulier sur la politique fédérale d'aide au transport des céréales fourragères. Après de vigoureuses discussions, la résolution de l'Est pour le maintien de la politique d'aide au transport a quand même été approuvée, après un vote serré où à côté des Maritimes, du Québec et de l'Ontario se range la Colombie-Britannique.

Pour leur part, les Provinces productrices de blé, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta demandaient la suppression de l'aide au transport pour la Colombie-Britannique et à l'Est, jusqu'à Montréal. Un représentant de l'Alberta signalait: "Nous nous battons pour la survie de notre agriculture chez nous, nous sommes grugés. Nous importons du maïs et des engrais pour lesquels il n'y a pas de subventions. L'aide au transport n'est qu'une facette du problème. Il y a ici des gens qui ont des responsabilités vis-à-vis de leurs producteurs. Cette politique est inéquitable depuis 1940." Cependant que M. Herbert de la Colombie avouait "il n'est pas plus logique de faire assumer les coûts de transport uniquement par les usagers qu'il ne serait opportun de faire payer les trottoirs de Vancouver uniquement par ceux qui passent dessus. Il faut une péréquation dans le transport des grains."

Défendant la position de l'Est, le président de la Fédération Roland Pigeon qui est en même temps vice-président de la FCA faisait remarquer: "Je suis choqué de voir qu'après 13 ans de participation aux réunions de notre organisme, on soit encore divisé, l'organisation est désunie au lieu de faire l'unité devant les autres menaces, et devant le Canada tout entier. En ce moment, nous faisons le jeu du gouvernement fédéral au profit de la loi anti-inflation. Pour le Québec, la suppression de l'aide au transport représente une augmentation de \$10 millions de dollars qui se répercutera inévitablement sur nos coûts de production.

Et les gens de l'Ouest ne profiteront nullement de cette suppression, ce



M. Charles Munro que l'on voit ici s'entretenant avec le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan a été réélu à la présidence de la Fédération canadienne de l'Agriculture. M. Munro qui est en même temps président de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles) possède une ferme importante à Embro en Ontario où en association avec l'un de ses fils il produit du lait, du porc et du maïs. M. Roland Pigeon, président de la Fédération a été réélu 1er vice-président de la FCA, tandis que M. Dobson Lea, président de Unifarm d'Alberta a été réélu 2e vice-président.

sont les Américains qui vont envahir nos marchés de l'Est. Pourtant, il n'y a qu'un Canada, de continuer M. Pigeon. On parle toujours des séparatistes du Québec, mais on constate ici que l'Ouest a sa part de "séparatistes économiques". Cette attitude fait réfléchir les gens de l'UPA aussi bien que ceux de la Fédération. Si cette résolution passe, nos organismes cesseront de payer pour la Fédération canadienne."

Devant cette menace non voilée, l'assemblée s'est finalement rangée en majorité vis-à-vis de la position de l'Est, devant un président Charles Munro visiblement nerveux. La résolution demande donc que la politique actuelle soit maintenue au moins



Parmi la délégation du Québec à la FCA à Vancouver, on notait pour l'UPA la présence de MM. François Dagenais, directeur du service d'Études et de Recherches, Paul Couture, président général membre de l'exécutif de la FCA, Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général et Armand Guérard, 2e vice-président général.

jusqu'à ce que le rapport de la Commission Snavely chargée d'enquêter sur l'ensemble de la politique des grains soit déposé.



DONNEZ AU MAÏS UN BON DÉPART. TRAITÉZ LA SEMENCE AU D-L PLUS POUR STIMULER LA GERMINATION ET DONNER UNE CROISSANCE VIGOREUSE. CE TRAITEMENT AIDE AUSSI À FORMER DES PÉLLEMENTS UNIFORMES, SAINS ET DE FORT RENDEMENT D-L PLUS RENFERME DU CAPTAN, QUI PROTÈGE D'AVANTAGE CONTRE LA BRÛLURE DES SEMIS ET LA POURRITURE DE LA SEMENCE, ET DU LINDANE CONTRE LE VER FIL DE FER ET DU DIAZINON CONTRE LA MOUCHE DES LÉGUMINEUSES. ET LE D-L PLUS RENFERME DU GRAPHITE QUI MAINTIEN L'ÉCOULEMENT DOUX DE LA SEMENCE.



PLACEZ L'HERBICIDE DANS LE SOL. DE PLUS EN PLUS DE PRODUCTEURS DE MAÏS DESHERBENT À L'AIDE DE SUTAN+BE AVEC ATRAZINE, INCORPORÉS DE PAIR AVANT LE SEMIS POUR ASSURER LE DESHERBAGE AU MOMENT LE PLUS IMPORTANT-AU DÉBUT DE LA CROISSANCE DE LA CULTURE. LES CULTURES ONT AINSI UN BON DÉPART, SANS COMPTER QUE LE DESHERBAGE HATIF A ÉGALEMENT L'AVANTAGE DE DONNER DU TEMPS AU PRODUCTEUR POUR D'AUTRES TÂCHES PENDANT LA SAISON OCCUPÉE DU PRINTEMPS.



AVEZ LE BON MÉLANGE POUR ÉVITER LES MAUVAISES HERBES. ERADICANE® BE EST LA SOLUTION SIMPLE CONTRE LES ESPÈCES VIVACES COMME LE CHIENDENT EST LE SOUCHET AINSI QUE LES ANNUELLES TELLES QUE PATURIN ANNUEL, RAY GRASS ANNUEL, PIED-DE-COQ, SPARGOUTE, SETAÏRES, DIGITAIRE, ELEUSINE, GRAMINÉES SPONTANÉES, FOLLE AVOÏNE, MOURON ORDINAIRE, CHOU GRAS, AMARANTE ET AUTRES. POUR LE MAÏS À GRAIN OU À ENLAGE, L'INCORPORATION AU SOL D'HERBICIDE SÉLECTIF ERADICANE BE AVANT LE SEMIS ASSURE UNE BONNE REPRESSION DE CES ESPÈCES ENCOMBRANTES. ERADICANE BE PEUT S'APPLIQUER AVEC DE L'ATRAZINE POUR COMBATTRE EN MÊME TEMPS D'AUTRES MAUVAISES HERBES.

AMÉLIOREZ VOS PULVÉRISATIONS. LE CONCENTRE D'HUILE POUR MAÏS CHIPMAN EST UN MÉLANGE D'AGENT TENSIO-ACTIF (SURFACTANT) ET D'HUILE AGRICOLE SUPÉRIEURE DE PULVÉRISATION, DESTINÉ À SERVIR AVEC LES PRÉPARATIONS



D'ATRAZINE POUR AMÉLIORER LE RENDEMENT CONTRE LES MAUVAISES HERBES À LARGES FEUILLES ET LES GRAMINÉES ANNUELLES QUI ONT LEVÉ.

EMPECHEZ VOTRE MAÏS D'ÊTRE ÉTOUFFÉ. L'ATRAZINE A PROBABLEMENT PLUS AIDE À LA PRODUCTION DU MAÏS AU CANADA QUE TOUT AUTRE HERBICIDE. L'ATRAZINE COMBAT UNE VASTE GAMME

DE MAUVAISES HERBES ANNUELLES À LARGES FEUILLES ET DE GRAMINÉES ANNUELLES, EN PLUS DE CERTAINES ESPÈCES VIVACES, EN TOUTE SÉCURITÉ POUR LA CULTURE DE MAÏS. ELLE EST D'USAGE SOUPLE CAR ON PEUT L'APPLIQUER EN TOUT TEMPS DEPUIS AVANT LE SEMIS JUSQU'À CE QUE LES ESPÈCES À LARGES FEUILLES AIENT QUATRE POUCES ET LES GRAMINÉES UN POUCE DE HAUT. POUR AVOIR UNE CULTURE DE MAÏS PROPRE ET SAIN, VOUS DEVEZ INCORPORER À VOTRE PROGRAMME L'ATRAZINE BOW CHIPMAN OU BIEN LE SUTAN+BE AVEC ATRAZINE.



SANS MAUVAISES HERBES, DONC SANS ENNUI. LES DRAINS BLOQUÉS, LES PONCEAUX ÉTOUFFÉS, LES SENTERES,

CLOURES ET LEVÉES DE FOSSES ENVAHIS SONT AUTANT DE SIGNES QUE LA SAISON DE VÉGÉTATION ARRIVE. LES MAUVAISES HERBES ONT MAUVAISE APPARENCE FONT CONCURRENCE POUR L'EM, RETARDENT LES JEUNES

PLANTS ET ARBRES, ET ELLES SE PROPAGENT RAPIDEMENT AUX CHAMPS VOISINS. GRAMOXONE® EST MORTEL POUR LES MAUVAISES HERBES. IL EST RAPIDE, TUE EFFICACEMENT ET DEVIENT VITE INACTIF AU CONTACT DU SOL. POUR NETTOYER VOTRE FERME, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR DU GRAMOXONE.



S.V.P. me saire parvenir plus d'information sur:

- D-L Plus (Captan-Lindane-Diazinon)
- SUTAN+BE avec Atrazine
- ERADICANE™BE
- Concentre d'huile pour maïs Chipman
- Atrazine
- GRAMOXONE®

Les Produits Chimiques Chipman Limitée
617 Le Breton Longueuil, P.Q. J4T 1R9

Nom _____
Adresse _____
Prov. _____ Compte _____

Projet d'un programme canadien d'assurance-maladie animale

Le Canada pourrait bientôt être doté d'un régime d'assurance-maladie animale.

Le Dr Donald Skinner, vétérinaire d'Agriculture Canada, préside un comité qui étudie depuis un an la possibilité d'instaurer un tel programme d'assurance. À la suite de réunions tenues partout au pays avec les organismes agricoles, les associations de vétérinaires et les agents agricoles provinciaux, les membres du comité s'attendent à présenter quelques recommandations bien précises lorsque leur étude sera terminée.

"Dans la plupart des régimes d'assurance vétérinaire, explique le Dr Skinner, une partie des frais est assumée par l'agriculteur et le reste par le régime lui-même. Les indemnités payées aux éleveurs pour les pertes d'animaux pourraient aussi être considérées sur un plan national.

"Les gens avec qui nous avons discuté ont eu des réactions bien différentes, certains appuient le projet et d'autres s'y opposent totalement."

Le comité remettra son rapport aux directeurs fédéraux et provinciaux des services vétérinaires, lesquels évalueront les possibilités d'établir un programme national d'assurance et feront part de leurs conclusions au ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, et ses homologues provinciaux.

Le Québec possède déjà un programme provincial d'assurance animale depuis trois ans. Les autres provinces se sont engagées, de différentes façons à subventionner les services vétérinaires.

Le comité a passé en revue les différents soins vétérinaires privés et publics disponibles au pays. En voici une énumération par province.

Colombie-Britannique

Dans les régions éloignées, la province passe des contrats de services aux agriculteurs avec des vétérinaires particuliers. Ces derniers reçoivent une subvention de \$5,000 et demandent aux éleveurs les honoraires réguliers pour chaque consultation.

Alberta

Dans la région de la Rivière de la Paix où les producteurs ne peuvent avoir de vétérinaire en raison des grandes distances à parcourir, l'Association des vétérinaires de l'Alberta a fondé, de concert avec sept municipalités, une compagnie d'assurance vétérinaire. Chaque municipalité a versé \$4,000 au fonds d'assurance et le gouvernement provincial a construit une clinique à Fairview. Le programme exige les services de quatre vétérinaires. Les éle-

veurs paient \$4 par consultation lorsqu'ils amènent leurs animaux à la clinique ou \$7, plus les frais de déplacement, pour les visites à la ferme. Des services sanitaires pour le troupeau sont aussi disponibles, au coût de \$30 l'heure, dont 40% est payé par les éleveurs et le reste par la compagnie d'assurance.

Saskatchewan

Le gouvernement et les autorités municipales des régions rurales aident à défrayer le coût de transport des vétérinaires. Ainsi tous les éleveurs paient les mêmes honoraires peu importe la distance qui les sépare du bureau du vétérinaire ou de la clinique. La province accorde aussi des subventions à la construction de cliniques pour le gros bétail.

Manitoba

Les municipalités fournissent des terrains pour la construction de cliniques vétérinaires et les gouvernements fédéral et provinciaux aident à en payer le coût. Les vétérinaires touchent un traitement de base de \$10,000 du gouvernement provincial et demandent des honoraires préétablis pour leurs services. La province régleme la marge bénéficiaire qu'ils peuvent réaliser sur les médicaments. Les vétérinaires n'imposent pas de frais de déplacement aux éleveurs. Un plan spécial est appliqué dans la région de Selkirk: la municipalité verse aux vétérinaires \$5,000 supplémentaires pour baisser le taux d'honoraires imposés aux éleveurs.

Ontario

L'aide vétérinaire n'est offerte que dans des régions désignées. Des subventions atteignant jusqu'à \$8,000 sont accordées dans le but d'aider les vétérinaires à s'établir. Dans ces régions, la province paie le tarif de 7 cents le mille. Un seul bureau vétérinaire, situé à Cochrane-nord, est dirigé par un vétérinaire à l'emploi du gouvernement.

Québec

Dans le cadre du régime d'assurance-maladie animale du Québec, les éleveurs paient \$4 par consultation pendant les heures ouvrables et \$6 en d'autre temps. Le gouvernement verse le reste des honoraires, dont le minimum est fixé à \$10. Les examens sanitaires du troupeaux coûtent \$18 l'heure et ce montant est assumé à parts égales par les agriculteurs et le gouvernement. Les frais chirurgicaux sont fixés par le gouvernement et les éleveurs n'en paient que la moitié. Il existe un programme central d'achat de médicaments et la marge bénéficiaire de 40% est partagée également entre les vétérinaires et le gouvernement. Les vétérinaires ont toujours le choix d'adhérer ou non au régime d'assurance du gouvernement.

Nouveau-Brunswick

Tous les vétérinaires sont à l'emploi du gouvernement provincial. Les éleveurs paient \$5 par consultation pendant les heures ouvrables et \$15 l'heure en d'autre temps. Le gouvernement dirige un programme central d'achat de médicaments et partage la marge bénéficiaire avec les vétérinaires.

Nouvelle-Écosse

Les agriculteurs paient \$10 par visite durant les heures ouvrables et \$15 en soirée ou en fin de semaine. Lorsqu'ils se rendent à la clinique, c'est le gouvernement qui paie les frais de service de \$5. Le tarif horaire des services vétérinaires dans cette province est de \$24. Le gouvernement provincial indemnise les vétérinaires pour leurs frais de transport et la durée de leur déplacement. Il accorde aussi des subventions

pour la construction de cliniques. Les médicaments sont vendus au prix coûtant plus le tiers de ce dernier.

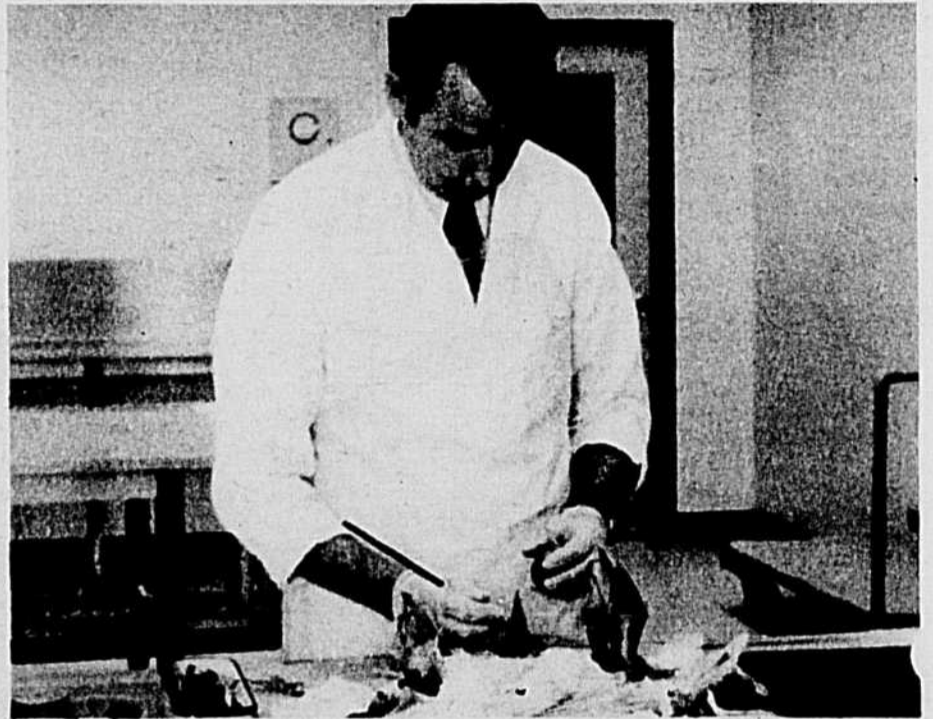
Île-du-Prince-Édouard

Les vétérinaires touchent des subventions de \$7,500 à \$10,000 par année compte tenu de leur lieu de travail. Les agriculteurs paient de \$4 à \$6 par visite selon le moment de la journée, plus un tarif horaire.

Terre-Neuve

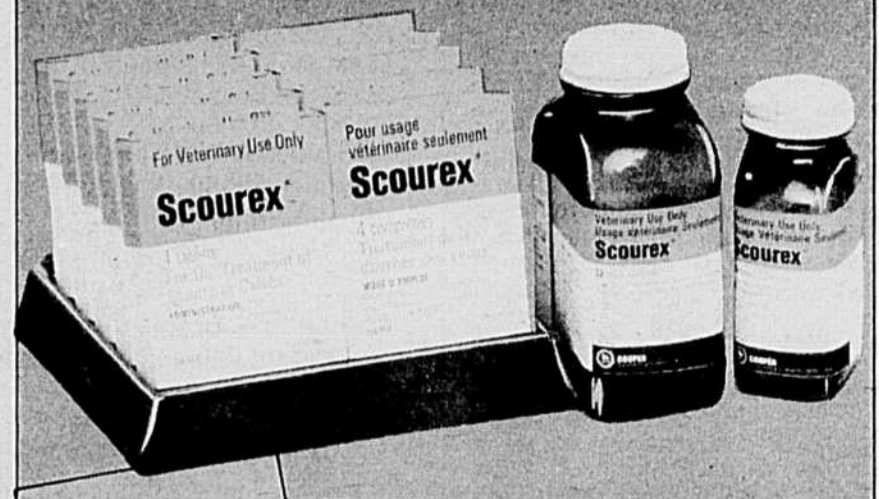
La situation est analogue à celle du Nouveau-Brunswick et tous les vétérinaires sont à l'emploi du gouvernement provincial.

Note du rédacteur: Les frais mentionnés dans cet article peuvent avoir légèrement changé depuis que l'étude a été effectuée.



Le traitement complet...

renferme 14 ingrédients et 4 modes d'action pour combattre la diarrhée



Infektions intestinales:
2 antibiotiques
4 sulfamides
Hémorragie intestinale:
Ménadione
Cicatrisation des tissus:
Vitamines A et B
Déshydratation:
5 sels minéraux

Scourex s'attaque à tous les symptômes de la diarrhée: hémorragie intestinale, déshydratation, tissus endommagés ainsi que les infections intestinales qui peuvent survenir. Grâce à quatre modes d'action Scourex arrête rapidement la diarrhée, diminue les risques de rechutes, permet une guérison rapide. Faites-en provisions dès maintenant, pour votre troupeau de veaux du printemps.

SCOUREX * Les comprimés contre la diarrhée des veaux
Chez tous les fournisseurs de produits pour la santé des animaux.



COOPER DIVISION DES PRODUITS
Burroughs Wellcome Ltd., LaSalle, Qué.

* Nom déposé



Tous les producteurs du Canada solidaires des producteurs de lait

"Pour l'ensemble de l'agriculture canadienne, les chiffres indiquant qu'un revenu net plus élevé ait été atteint en 1975 qu'en 1974 peuvent nous induire en erreur, car, certains secteurs de l'industrie, en particulier celui du boeuf ont manifesté des signes évidents de faiblesse. Pour les éleveurs de vaches et de veaux, 1975 a été une année désastreuse." C'est ainsi que le président Charles Munro a débuté son allocution d'ouverture à la 40e assemblée annuelle de la FCA.

Le ton était donné. Aussi ce sont les discussions sur la stabilisation des prix dans le boeuf qui ont donné lieu aux interventions les plus vigoureuses des délégués, mises à part celles sur les grains. Mais l'unanimité n'est pas faite au Canada sur cette question, loin de là. Le président de la Canadian Cattleman Association (Association canadienne des Éleveurs de bétail) M. Gordon Parks, est venu répéter sa foi dans la liberté totale, liberté de ne pas accepter de subvention, de ne supporter d'entrave d'aucune sorte dans la liberté de produire et de mettre en marché. Même au sein des provinces productrices de boeuf, comme l'Alberta et la Saskatchewan, les producteurs sont divisés sur cette question. Cependant, on a fini par s'entendre sur des résolutions prévoyant que les contingents d'importation de boeuf soient fixés trimestriellement jusqu'à un maximum annuel et que le

de toutes ses forces à l'intention annoncée d'accroître les importations de produits laitiers finis et appuie la position de la FCPL au sujet de la redevance exigée des producteurs pour l'exportation de la poudre de lait. Les sommes consacrées annuellement au soutien du prix du lait devront être augmentées aussi longtemps que l'indice des prix à la consommation grimpera plus rapidement que l'indice des coûts de production. La FCA insiste pour que des subventions supplémentaires soient versées aux producteurs pour combler l'écart entre leurs coûts de production et les prix qui leur se-



La Coopérative Fédérée de Québec est toujours bien représentée à la FCA, on voit ici de g. à dr. MM. A.R. Pelletier, Roland Pigeon, président, Paul Massicotte et Jean-Paul Dinelle. Le Québec Farmer Association avait aussi son représentant M. Fred Albers qui n'apparaît pas sur la photo.

ront payés. La délégation québécoise, dont MM. Paul Couture, Armand Guérard et Xavier Fortin se sont faits les porte-parole, a vivement insisté pour que le producteur de lait n'ait pas à subir de perte advenant que sa

production laitière baisse considérablement.

R. LEDOUX

— Autres nouvelles et commentaires sur l'assemblée annuelle de la FCA la semaine prochaine.

La Fédération canadienne de l'Agriculture célèbre cette année son 40e anniversaire de fondation. Elle regroupe en son sein la plupart des principales organisations agricoles du Canada. Au Québec, l'Union des producteurs agricoles et la Coopérative fédérée en font partie.

Parmi les autres organismes affiliés, signalons la Saskatchewan Federation of Agriculture, le Manitoba Farm Bureau, le Nova Scotia Federation of Agriculture, l'Ontario Federation of Agriculture, l'Unifarm de l'Alberta, l'United Grain Growers, Dairy Farmers of Canada (FCPL), la New Brunswick Federation of Agriculture, la Prince-Edward Island Federation, la British Columbia Federation et le Conseil canadien de l'Horticulture.

Comme elle regroupe à la fois des organismes de producteurs de provinces éloignées et des intermédiaires dans la production, il lui faut évidemment pratiquer l'art du compromis et essayer de concilier des intérêts souvent divergents.

gouvernement adopte une loi semblable à celle des États-Unis sur les importations. Afin d'aider l'industrie du boeuf à réaliser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, les programmes gouvernementaux d'encouragement ou d'aide à la production du boeuf ne devront être instaurés qu'après consultation et acceptation des producteurs et bien coordonnés entre les provinces. Le classement et l'étiquetage des produits animaux destinés à l'exportation devront être faits de manière à convenir aux différents marchés. Les délégués se sont entendus pour demander que le gouvernement fédéral établisse un plan distinct de stabilisation pour les producteurs de génisses sous le régime de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles et que l'on sépare les éleveurs: naisseurs, finisseurs.

Appui aux politiques laitières de la FCPL

La FCA appuie sans réserve les producteurs de lait qui demandent au gouvernement de leur garantir un prix qui tienne compte du coût de production du lait industriel. Elle s'oppose

Une question pertinente!

Quel programme Shur-Gain pour les génisses est le moins coûteux?

(d'un jour à 24 mois)

- A foin, grain et Shur-Gain
- B foin, pâturage et Shur-Gain
- C foin, grain, ensilage de maïs et Shur-Gain
- D foin, grain, pâturage, ensilage de maïs et Shur-Gain

Si vous n'êtes pas certains de la réponse, pensez aux centaines d'autres problèmes qu'il faut solutionner pour trouver le meilleur programme d'élevage des génisses de remplacement.

Shur-Gain peut vous aider. Nous avons travaillé pendant des années à trouver les meilleures solutions possibles à la production de génisses. Par exemple, nous pouvons vous dire quand servir le Substitut du lait ou le Substilac, quand l'arrêter; quand il faut changer au Début-Croissance Veaux 20%, et également, quand il faut utiliser la moulée Vaches Taries et Génisses 14% Shur-Gain.

Mais... ce n'est qu'un début. Votre représentant Shur-Gain possède tout un bagage de connaissances pour vous aider à augmenter vos profits dans la production laitière, par un meilleur programme de gestion et d'alimentation.

Demandez-lui le programme Shur-Gain de production laitière. Il est efficace pour d'autres producteurs. Il le sera pour vous.

Shur-Gain a les réponses à vos questions.



*D'autres programmes moins coûteux ne sont pas nécessairement plus profitables.

Shur-Gain... pour le producteur moderne.

Réponses: (D) (B) (C) (A)
Détails complets disponibles à Shur-Gain.

Dans le contexte récent de la guerre des abattoirs, l'UPA de Joliette a effectué une enquête qui n'a rien perdu de son actualité même si les délais pour se conformer à la loi 39 ont été reportés au premier janvier 1977. Cette enquête révèle que les investissements moyens des vingt petits abattoirs de cette région gravitent autour de \$14,000. Or, on évalue à \$250,000 les déboursés additionnels auxquels ceux-ci devraient consentir pour se conformer, un jour ou l'autre, aux nouvelles normes. Autant dire, que même reportée, la disparition de ces petits abattoirs paraît inévitable.

La question qu'il importe de se poser paraît donc la suivante: en marge des circuits "officiels", il y a-t-il de la place pour un service parallèle certes mais qui rendrait des services locaux appréciables? Faut-il en somme imposer à tous la loi de la moyenne? À cela, l'enquête de l'UPA de Joliette apporte déjà une réponse qu'il ne faut, peut-être, pas généraliser à l'échelle du Québec, mais qui tout de même mérite d'être considérée (ne serait-ce que pour en infirmer sa portée).

Il existe 26 abattoirs dans les quatre comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm: six (23%) disposent du sceau "Approuvé Canada"; trois (11%) du sceau "Approuvé

Il faut plus qu'un sursis pour les petits abattoirs

par André Charbonneau

Québec" et les dix-sept autres (65%) de rien du tout. S'agit-il d'institutions vraiment concurrentes, faisant appel aux mêmes fournisseurs et à la même clientèle? Si, oui, allons-y pour des normes universelles; sinon pourquoi ne pas distinguer légalement ce que la réalité présenterait comme différent?

On constate d'abord que les six abattoirs "Approuvé Canada" abattent 100% des volailles, 97.5% des porcs mais seulement 4.5% des vaches, 9.5% des veaux et 14% des boeufs. Par contre, "les-rien-du-tout" contrôlent 84.5% des abattages de vaches, 81% des abattages de veaux et 77% des abattages de boeufs mais seulement 1.6% des abattages de porcs. Autant dire que ces deux circuits ne tiennent pas les mêmes plates-bandes.

En va-t-il ainsi du côté de la clientèle? Oui! Si les gros abattoirs s'intéressent avant tout au marché de gros et aux compagnies, les petits abattoirs vendent leur produit dans une proportion de 99% à des particuliers. 36%, en effet, de leurs ventes se font au détail et 63% à des propriétaires de con-

gérateur, laissant un maigre 1% de concurrence au marché des grossistes. Encore là, aucune concurrence directe mais par contre, l'existence d'un secteur témoin qui empêche les gros de profiter de leur situation de gros.

Que conclure, sinon ce que l'UPA de Joliette concluait elle-même? Les petits abattoirs remplissent auprès des consommateurs et des producteurs un rôle que n'accomplissent pas les grands abattoirs tout en assurant tout juste ce qu'il faut de concurrence pour empêcher les gros de faire la pluie et le beau temps. L'enquête a révélé en outre que 95% de ces abattoirs ont répondu qu'ils ne chargeaient pas de frais de transport aux producteurs pour transporter les animaux aux abattoirs et que la très grande majorité des animaux qu'ils abattent provenaient de la région. Il s'agit donc d'un service original qui mérite qu'on lui accorde une attention spéciale et des considérations légales adaptées à leur situation particulière.

L'UPA de Joliette ajoutait que l'élimination des intermédiaires avait pour effet de réduire les prix alors que le lien direct entre le boucher et le consommateur obligeait le premier à assurer un service de qualité et à livrer des produits de qualité. Souvent d'ailleurs semble-t-il le consommateur peut suivre, s'il le désire, toutes les phases de l'abattage, du dépeçage etc. Encore une fois, il s'agit donc d'un service particulier qui mériterait d'être jugé de façon particulière.

Dans ce contexte, il semble que les nouvelles normes gouvernementales auraient pour unique effet de détruire un service utile et d'accentuer la tendance monopolistique des abattoirs dits nationaux. Un des avantages de la vie dans les petites localités serait ainsi perdu sans aucune compensation. Que les petits abattoirs soient soumis à des normes, personne ne s'y objectera mais que ces normes soient les mêmes que pour les gros abattoirs qui remplissent

de toutes autres fonctions dans un contexte tout à fait différent, personne n'y trouverait d'avantage sinon les gros abattoirs eux-mêmes.

Il faut donc conclure avec l'UPA de Joliette: "Enfin, il appert que, autant pour les consommateurs et les producteurs agricoles, nous avons intérêt, non seulement à protéger le système des petits abattoirs, mais aussi à stimuler, à encourager et à développer le marché d'abattage du boeuf au niveau régional afin d'accroître régionalement les points d'écoulement pour les producteurs, de s'assurer d'une meilleure concurrence ainsi qu'un meilleur contrôle du système d'abattage".

À l'heure, en effet, où on redécouvre dans tous les domaines, les avantages de la petite différence et qu'on remet en cause le nivellement par la moyenne, il serait beaucoup plus intelligent de chercher des formules susceptibles d'améliorer un service qui après tout ne date pas d'hier. Si l'on songeait à faire la jonction entre ces petits abattoirs et les comptoirs coopératifs? S'il fallait se mettre à dire que la viande de vache a des vertus que n'a pas la viande de boeuf de catégorie A (comme par exemple de mieux réagir à certains modes de cuisson — les livres de recette sont tous écrits pour les viandes de qualité dites supérieures)? S'il fallait qu'on encourage le client à assister au dépeçage de l'animal et qu'on lui permette du même coup à réaliser qu'il n'y a pas seulement des filets mignons et des T-Bones dans une carcasse? S'il fallait qu'on l'habitue à entretenir une relation personnelle avec son boucher et à poser des questions? S'il fallait en somme que l'on mise sur tous les avantages (dépassés, dit-on par l'American way of live) d'un système d'abattage séculaire? S'il fallait que le client découvre que le service impersonnel des multinationales n'est peut-être pas le seul possible? S'il fallait qu'un moyen de critique continue d'exister? S'il fallait que quelqu'un puisse échapper au nivellement général? S'il fallait...? S'il fallait? Le gouvernement a préféré se soumettre à la loi des grands nombres. Qu'il sache que des citoyens croient encore à la possibilité d'échapper à la grisaille de l'anonymat et des normes universelles. L'UPA de Joliette a témoigné en ce sens, preuves à l'appui. Son message exprime très bien une opinion beaucoup plus répandue qu'on le croirait.

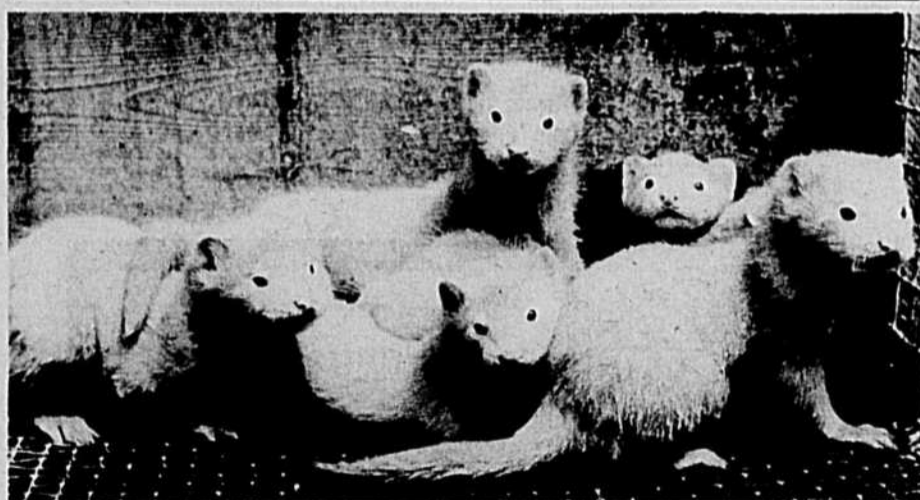
L'auto-provisionnement québécois

Le degré d'auto-provisionnement du Québec s'est amélioré dans l'ensemble au cours de l'année 1974. Dans son bilan de l'économie agricole du Québec, le service des études économiques du ministère de l'Agriculture note en effet que la chair de volaille est passée de 105.2% à 109.5%, les légumes (incluant les pommes de terre) de 44.4 à 51.5%, les fruits de 18.5 à 24.5. D'une façon plus spécifique, le fromage cheddar a augmenté à 199.2%, les pois à 80.2%, les divers produits laitiers à 158.1%, les pommes de terre à 57.2%, les carottes à 118.5, les choux à 100.2%, le maïs à 95.5%, les oignons à 62.2% et les pommes à 122.9%. Par contre, il y a eu recul pour quelques produits, notamment le beurre qui baissa à

119.6%, les divers fromages à 67%, les haricots à 209.6% et les fraises à 31.5%.

Des vaches Ayrshire championnes au Québec

C'est une bête de 4 ans, propriété du Collège MacDonald à Ste-Anne-de-Bellevue qui s'est classée première dans le concours canadien Ayrshire de production de lait et de gras. Il s'agit de "Macdonald Joyful" qui a produit 24,263 livres de lait en 365 jours. Une vache de 6 ans, "Roi Blanche" propriété de MM. Wilfrid et Jean-Marie Roy, de St-Pierre-de-Broughton, s'est pour sa part classée 6e comme productrice de 1,000 lb de gras en 365 jours et 11e pour la production laitière avec 23,600 lb.



La nouvelle saison de commercialisation du vison semble prometteuse. Le mois dernier, les prix aux encans étaient environ 20% supérieurs à ceux de décembre 1974.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DE LA RÉGION DE ST-HYACINTHE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle du Syndicat.

Lieu: Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe (rue Sicotte) Salle B-104

Quand: Jeudi le 26 février 1976 à 1.30 hrs. P.M.

Cet avis s'adresse à tous les producteurs de lait et de boeufs du territoire de la Fédération régionale de l'UPA de St-Hyacinthe.

Jean Van Gennip, Président
Denys Roy, Secrétaire-adjoint



— 6399 —

PATRON VENNAT

SPÉCIAL DE NAPPES ESTAMPÉES POUR BRODERIE

- Vous avez trois choix de matériel pour le même dessin:
- 1— 54 X 72 sur coton 100% blanc. Prix régulier \$9.95. Spécial grâce au coupon ci-dessous: \$7.95 chacune.
 - 2— 54 X 72 sur coton-polyester (50-50), blanc. Prix régulier \$11.95. Spécial grâce au coupon ci-dessous: \$9.95 chacune.
 - 3— 54 X 72 sur coton-polyester (50-50), couleurs (bleu pastel, vert pâle, jaune pâle). Prix régulier \$12.95. Spécial \$10.95 chacune.

Plus 50c pour frais de manutention.

Le tout vous arrive dans un joli sac à poignée plastique, réutilisable et fort utile. Écrivez lisiblement votre nom et adresse sur le coupon ci-dessous; inscrivez sur le coin gauche inférieur de l'enveloppe "SPECIAL 6399", et n'oubliez pas votre mandat poste pour le bon montant plus la taxe provinciale Québec seulement.

Nous cherchons de bons magasins pour distribuer les produits VENNAT. Écrire à:

RAOUL VENNAT INC. (1912) — 3971 ST-DENIS MONTRÉAL — H2W 2M4
TÉL.: (514) 849-2412.



Le sachiez vous?

VENNAT fabrique des écussons de tous genres pour clubs sportifs, associations, compagnies, militaires, etc. Faites-nous parvenir votre idée ou apportez-le nous, nous en ferons un écusson.

Découpez et postez le coupon.

\$2.00 pour le spécial 6399. Je désire mon modèle sur:
 coton blanc coton polyester blanc coton polyester bleu vert jaune. Ci-inclus mandat poste envoyez c.o.d.

Nom _____
Adresse _____
Ville village _____ Code _____

T.C.N. 11-2-76

Le lait et le porc ont sauvé l'agriculture québécoise du marasme économique en 1975

QUÉBEC — Collaboration spéciale) — Seulement deux productions agricoles, les productions laitière et porcine, ont sauvé l'agriculture québécoise du marasme économique en 1975.

C'est du moins ce que révèle le rapport annuel sur "la conjoncture de l'économie agricole au Québec" publié mardi dernier par le ministre Kevin Drummond.

Ce document ne dévoile rien de bien nouveau, puisque la plupart des données statistiques qu'il contient ont été puisées dans le récent rapport fédéral sur les perspectives de l'agriculture canadienne.

Néanmoins, le document québécois met en relief l'importance primordiale pour les producteurs de l'Est de deux décisions prises, ou sur le point d'être prises, par le Cabinet fédéral et qui doivent être communiquées au cours des prochaines semaines. Il s'agit de la politique laitière canadienne et de la politique fédérale en matière d'aide au transport des grains fourragers.

Le bilan révèle en effet que la production laitière constitue une fois de plus le pivot de l'agriculture québécoise, avec ses 26,581 producteurs. Toutes les autres productions ont périéclité en 1975, en termes de revenus, à l'exception du porc.

Les recettes monétaires tirées de l'ensemble des productions végétales ont baissé de 3.1% pour atteindre \$115,148,000. La production la plus touchée fut sans contredit la pomme de terre, en raison du dumping des surplus de production des provinces Maritimes. En effet, cette baisse du prix moyen des pommes de terre ne peut certes pas être attribuée aux producteurs québécois, puisque ces derniers avaient réduit leur production de 16.3%, soit 7,054,000 boisseaux en 1975, comparée à 8,425,000 boisseaux en 1974.

Par ailleurs, l'ensemble des productions animales — excluant les produits dérivés — n'a entraîné une augmentation des recettes nettes que de l'ordre de 3.4%, et ce, malgré une augmentation phénoménale des revenus tirés de la vente du porc, soit 35.7% pour atteindre \$248,149,000. L'augmentation des recettes nettes est inférieure au taux d'inflation de 11%.

En répondant aux incitations répétées de la Commission canadienne du lait depuis 1973, et malgré l'abandon de la production de quelque 2,331 de ceux-ci, les producteurs laitiers québécois ont fait grimper de 5.6% la production totale de 1975, pour qu'elle atteigne 6.7 milliards de livres. Cependant, la baisse de consommation du lait nature, conjuguée à une saison remarquable ont entraîné une augmentation de 9.8% au chapitre des livraisons totales aux usines de transformation.

Tout en constatant que cette augmentation est très substantielle, le ministre Kevin Drummond s'est rangé du côté des producteurs et les a assurés de son appui dans leurs négociations avec le gouvernement fédéral en vue de la fixation de la politique laitière canadienne pour 1976.

Selon lui, les producteurs québécois

Le salaire minimum au Québec a été augmenté le 1er décembre 1975, passant de \$2.60 à \$2.80 l'heure. La plupart des Québécois gagnent plus que cela, mais on estime que 250 000 d'entre eux bénéficieront directement de cette hausse.

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a décidé de consacrer \$170 000 à la création du Musée Laure-Conan, à La Malbaie, où on conservera non seulement des objets se rapportant directement à cet écrivain du siècle dernier, mais également d'autres articles d'antiquité.

n'ont rien à se reprocher, sinon d'avoir répondu positivement aux incitations de la CCL.

Au sujet maintenant de la politique des transports, le ministre Drummond poursuit ses rencontres et négociations avec les autorités fédérales afin de les inciter à ne pas mettre à exécution leur menace d'abolir toutes les subventions au transport des grains fourragers de l'Ouest.

Néanmoins, si le Fédéral retire ces subventions, le ministre Drummond entend exiger des autorités fédérales le droit pour les producteurs québécois de s'approvisionner directement chez les producteurs américains de grains. On met au point une stratégie en ce sens, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse.

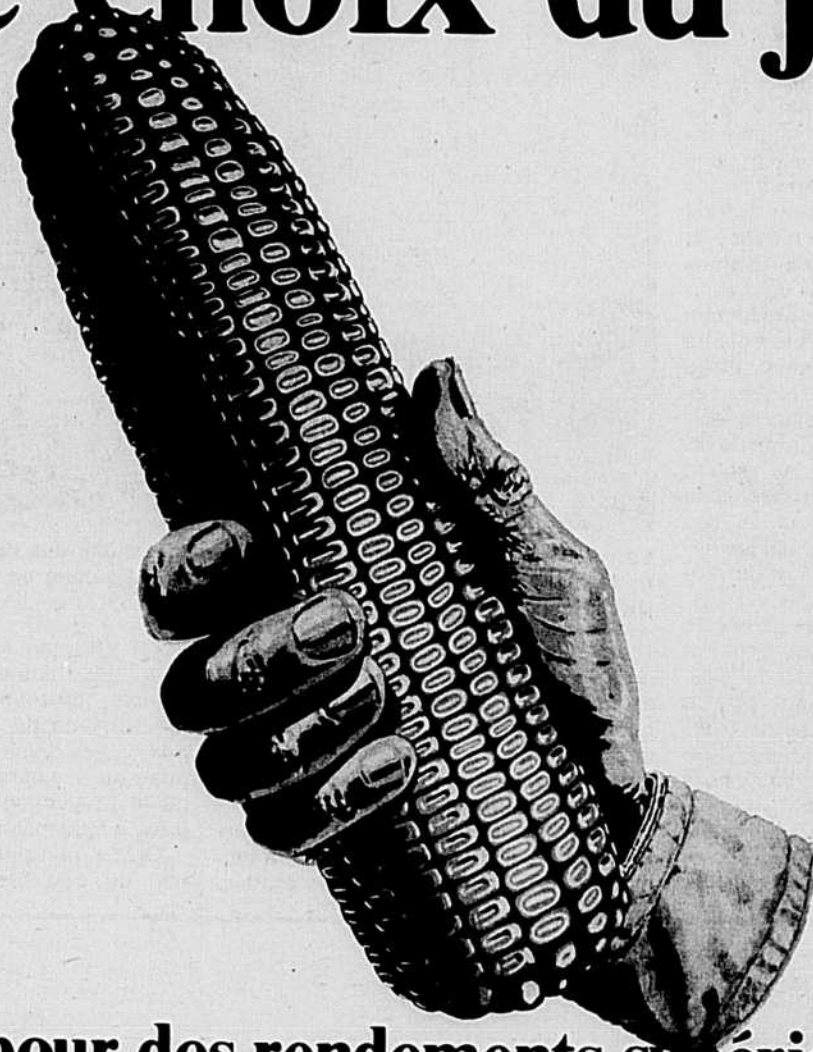
Sources: Recettes monétaires agricoles, Statistique Canada (21-001). Division de l'agriculture, Statistique Canada. Service des Etudes Economiques, MAQ.

RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES QUÉBEC, 1974 ET 1975

Détail	1974	1975 ⁽¹⁾	Variations 1975/1974
	— \$'000 —		— % —
Avoine	2,678	3,086	15.2
Orge	117	143	22.2
Betterave à sucre	1,979	4,500	127.4
Pommes de terre	36,098	27,952	- 22.6
Fruits	17,992	18,600	3.4
Légumes	29,985	30,645	2.2
Tabac	10,538	9,432	- 10.5
Autres cultures	19,434	20,790	8.0
TOTAL — cultures	118,821	115,148	- 3.1
Bêtes à cornes et veaux	101,849	92,461	- 9.2
Porcs	182,891	248,149	35.7
Moutons et agneaux	1,198	762	- 36.4
Produits laitiers	403,502	547,053	35.6
Volaille	149,011	108,629	- 27.1
Oeufs	40,661	33,367	- 17.9
Autre bétail	8,867	8,691	- 2.0
TOTAL — bétail et produits	887,979	1,039,112	17.0
Produits forestiers et de l'érable	24,082	24,739	2.7
Paiements supplémentaires à l'industrie laitière et paiements d'appoint	110,350	130,236	18.0
Recettes monétaires découlant de l'exploitation agricole	1,141,232	1,309,235	14.7
Paiements supplémentaires	1,108	—	—
Recettes monétaires totales	1,142,340	1,309,235	14.6

(1) Estimations préliminaires.

Le choix du jour



pour des rendements supérieurs

Les producteurs de maïs d'avant-garde du Canada font des hybrides de tout repos DEKALB le choix du jour... à chaque année.

Les hybrides DEKALB sont aujourd'hui meilleurs que jamais. Rien d'étonnant de la part de la plus importante compagnie de semence du monde.

Nous sommes on ne peut plus contents des hybrides DEKALB que nous avons créés pour vous. Ils ont été conçus pour la performance, pour des rendements supérieurs, pour une tenue excellente, pour le poids élevé à l'essai... et pour la résistance à l'agression ou stress.

Voyez par vous-même pourquoi, dans le monde entier, plus de cultivateurs sèment DEKALB que toute autre marque. Nous sommes fiers que tant de producteurs mettent leur confiance en DEKALB.

Mais les grands bénéficiaires, ce n'est pas nous... mais vous!



DEKALB CANADA LTD.

301 Richmond Street, Chatham, Ontario
DEKALB est une marque déposée. Les numéros identifient les hybrides.



Agriculture/Information

La conjoncture de l'économie agricole au Québec en 1975

Le rythme d'augmentation des prix des produits agricoles et des biens et services utilisés par les agriculteurs s'est ralenti, les agriculteurs ont contribué davantage à l'augmentation du Produit National brut du Québec, l'emploi agricole a enregistré une augmentation pour la première fois depuis 1968 et les agriculteurs du Québec ont connu en 1975, selon les dernières données statistiques disponibles, une augmentation relative des revenus nets réalisés plus importante que partout ailleurs au Canada. Cette situation encourageante a été soulignée par le ministre de l'Agriculture du Québec, monsieur Kevin Drummond, à l'occasion de la conférence annuelle sur la conjoncture agricole du ministre de l'Agriculture.

1. La production agricole

La production laitière au Québec pourrait, en 1975, dépasser 6.7 milliards de livres à la suite d'une hausse de plus de 9% dans la production de lait industriel. C'est une production supérieure à la demande domestique et extérieure pour nos produits laitiers. Cette augmentation est une résultante, d'une part, des politiques de prix et de subventions mises de l'avant par le gouvernement fédéral depuis avril 1973 afin d'encourager la production et, d'autre part, des bonnes récoltes, de l'augmentation des troupeaux et des rendements. La production de lait industriel de 1975 se situe quand même à l'intérieur du contingent alloué au Québec par la C.C.L. Il faudra, cependant, que les producteurs acceptent, en 1976, une réduction importante du niveau de leur production s'ils ne veulent pas que la diminution des subventions prévues pour 1976 deviennent un des éléments permanents d'une politique laitière visant à réduire le volume de production du lait au Canada.

Signalons que la production de beurre est en hausse de 25% et que celle du fromage cheddar est en baisse de 22%. Au même moment, la demande pour le beurre enregistrait une baisse de 9.6% et celle du cheddar de 3.0%. Le Québec est la seule province canadienne à avoir enregistré une baisse dans la production du cheddar, ce qui nous ramène à la situation de 1973. Toutes les provinces à l'ouest du Québec ont connu

des hausses de production supérieures à 10%. Nous avons donc absorbé seuls les ajustements nécessaires suite à une volonté de maintenir les stocks à un niveau inférieur à 1974 et à une réduction de la demande totale. Nous avons par ailleurs profité du prix élevé du beurre.

La production bovine s'est fortement ressentie des tensions découlant d'une surproduction sur le plan mondial. Les abattages sous inspection ont augmenté de 23.8% pour les gros bovins et de 69.3% pour les veaux. La réduction de nos exportations de veaux vers les États-Unis expliquent la majeure partie de cette hausse d'abattage de veaux. La baisse des prix a tout particulièrement frappé les viandes de catégories C et D

teurs ont eu l'intelligence d'augmenter leur niveau de production afin de tirer profit de cette situation cyclique. On prévoit une baisse de la production au Québec et une hausse ailleurs au Canada pour 1976. Les abattages sous inspection au Québec en 1975 ont atteint 2,465,999 porcs soit 29.6% des abattages canadiens.

Le niveau élevé de la production avicole, conjugué aux importations de volailles et d'œufs américains, avait entraîné en 1974 pour les producteurs québécois une situation difficile qui s'est poursuivie durant le premier semestre de 1975. Grâce à la bonne gestion de la mise en marché, ces difficultés se sont résorbées par la suite. Cette situation a entraîné une diminution des abattages

Québec en 1975 malgré l'absence de pluie en juillet. La production aurait atteint 47.7 millions de boisseaux, soit une hausse de 10.5% sur 1974. Le blé et le maïs-grain sont les deux productions à avoir profité le plus de la situation climatique avec une amélioration des rendements de 30.9% et 39.0% respectivement. La production de foin s'est maintenue à 5.0 millions de tonnes mais il fut d'excellente qualité.

L'année fut relativement bonne pour les légumes dont la superficie a augmenté. Le volume fut bon et les prix meilleurs qu'en 1974. Les producteurs de pommes de terre, à la suite de la douche froide reçue en 1974, ont réduit les superficies ensemencées et les périodes de sécheresse se sont chargées de réduire les rendements. En conséquence les prix sont excellents et pourraient laisser des revenus supérieurs à ceux de la campagne précédente.

Les récoltes de fruits ont été très influencées par la température. Ainsi la récolte de pommes fut moins abondante mais d'excellente qualité; celle des fraises a connu une baisse tant en quantité qu'en qualité; par ailleurs, celle de bleuets a rejoint la moyenne habituelle.

La betterave à sucre a connu une bonne année avec une production de près de 155,000 tonnes. Les conditions climatiques favorables ont permis une production de 4.4 millions de livres de miel. La production de tabac a atteint 14.9 millions de livres, soit 35.8% de plus qu'en 1974.

2. La transformation et la distribution des produits agricoles

On estime que les industries des aliments et boissons ont expédié au Québec dans les neuf premiers mois de 1975 des produits d'une valeur de 3.3 milliards soit 14.8% de plus qu'au cours de la période correspondante de 1974. C'est une progression plus forte que dans l'ensemble du Canada. Les prix de vente de ces industries ont augmenté de 12.7%; les hausses les plus importantes ont été enregistrées dans le secteur des produits laitiers et celui de la conserve et de la préparation des fruits et légumes.

On doit cependant noter une baisse des investissements de l'ordre de 19.2%, soit seulement \$118.1 millions. Nous espérons que la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires. (SOQUIA) récemment créée par le gouvernement pourra dans l'avenir soutenir le dynamisme de ce secteur afin d'assurer des débouchés nouveaux et plus rémunérateurs pour les produits agricoles québécois.

3. La demande et les prix des produits agricoles et alimentaires

Les prix des produits alimentaires ont continué à croître à un rythme rapide mais il y a eu réduction du taux de croissance, soit 11.0% en comparaison de 13.2% entre 1973 et 1974. Si les prix des produits laitiers ont augmenté de 28.2%, ceux du porc de 25.3% et ceux des légumes en conserve de 25.0%, ceux du boeuf ont diminué de 6.7%, ceux des œufs de 2.1% et ceux des fruits frais de 0.7%.

Il y a eu des changements importants dans la consommation des produits alimentaires. Ainsi, alors que la consommation de porc par habitant diminuait de 13.1%, celle du veau et du boeuf enregistrait des hausses respectives de 1.0 livre et de 5.4 livres par habitant. La consommation de beurre au cours des trois premiers trimestres de 1975 se



Le ministre Kevin Drummond répond aux questions des journalistes à l'occasion de la conférence de presse annuelle sur la conjoncture de l'économie agricole au Québec.

(catégories qui regroupent 80% à 85% des ventes commerciales du Québec) et les veaux d'embouche. C'est pourquoi le ministère a accordé à nouveau une subvention à tous les éleveurs d'animaux de boucherie et maintenu sa prime à l'hivernement.

La baisse importante dans la production porcine en Amérique du Nord a permis des prix très élevés et nos produc-

teurs ont eu l'intelligence d'augmenter leur niveau de production afin de tirer profit de cette situation cyclique. On prévoit une baisse de la production au Québec et une hausse ailleurs au Canada pour 1976. Les abattages sous inspection au Québec en 1975 ont atteint 2,465,999 porcs soit 29.6% des abattages canadiens.

Le niveau élevé de la production avicole, conjugué aux importations de volailles et d'œufs américains, avait entraîné en 1974 pour les producteurs québécois une situation difficile qui s'est poursuivie durant le premier semestre de 1975. Grâce à la bonne gestion de la mise en marché, ces difficultés se sont résorbées par la suite. Cette situation a entraîné une diminution des abattages

PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES QUÉBEC, 1974 et 1975

	Unité de mesure	1974	1975	Variation 1975-1974
— % —				
PRODUITS ANIMAUX				
Lait, total ⁽¹⁾	'000 livres	5,550,467	5,800,311	4.5
Lait industriel ⁽¹⁾	'000 livres	4,120,095	4,395,832	6.7
Lait nature ⁽¹⁾	'000 livres	1,179,005	1,132,646	-3.9
Gros bovins ⁽²⁾	Nb. de têtes	82,022	102,573	25.1
Veaux ⁽²⁾	Nb. de têtes	237,183	304,937	28.6
Porcs ⁽²⁾	Nb. de têtes	1,860,184	1,914,257	2.9
Poules et poulets ⁽³⁾	'000 livres	257,185	214,189	-16.7
Dindons ⁽²⁾	'000 livres	61,997	44,023	-29.0
Oeufs ⁽⁴⁾	'000 douz.	58,742	62,037	5.6
PRODUITS VÉGÉTAUX				
Avoine	'000 boiss.	23,810	25,938	8.9
Blé	'000 boiss.	1,535	2,848	85.5
Orge	'000 boiss.	1,650	1,901	15.2
Grains mélangés	'000 boiss.	4,675	4,975	6.4
Maïs-grain	'000 boiss.	11,520	12,054	4.6
Foin	'000 tonnes	4,980	5,022	0.8
Pommes de terre	'000 quint.	8,425	7,054	-16.3
Pommes	'000 boiss.	6,573	5,700	-13.3
Produits de l'érable	'000 gallons	1,658	1,299	-21.7

⁽¹⁾ Cumulatif de janvier à octobre.

⁽²⁾ Correspond aux ventes commerciales de janvier à octobre.

⁽³⁾ Abattage sous inspection, en poids éviscéré, du 2 janvier au 27 décembre.

⁽⁴⁾ Cumulatif de janvier à novembre.

Sources: Différentes publications de Statistique Canada et du Ministère de l'Agriculture du Canada. Service des Études Économiques, M.A.O.

- Rédigé en collaboration par le service de l'Information du Ministère de l'Agriculture
- Responsable: Michèle Girard
- Reproduction autorisée en donnant crédit

Nouveau gérant général à la Raffinerie de sucre

QUÉBEC — M. Maurice Touchette qui occupait jusqu'à tout récemment le poste de directeur des services administratifs à la Compagnie Québec Poul-

try Limitée, vient d'être nommé Directeur général de la Raffinerie de sucre de Québec.

Un administrateur qualifié

M. Touchette obtient d'abord un baccalauréat ès Arts au Séminaire de St-Hyacinthe en 1942. En 1947, il décroche une licence en Sciences commerciales à l'École des Hautes Études

la division des Engrais alimentaires et chimiques de la Canada Packers et occupe le poste de gérant de district pour le Nord-Ouest du Québec et le Nord de l'Ontario. En 1953, il est nommé gérant des ventes de moulées à la même compagnie et, en 1956, il occupe successivement les fonctions de gérant des ventes et gérant de production à la Wiisil Ltée, filiale de Canada Packers à Montréal. En 1960, il quitte cette compagnie pour aller fonder la compagnie Abattoir Berthier inc. De 1960 à 1966, il occupera la fonction de président-directeur général de cette compagnie; et de 1966 à 1970, s'ajouteront à ses fonctions celles d'administrateur de Flamingo Farms Ltée, de secrétaire de la Compagnie Québec Poultry et de membre du Comité exécutif. En 1970, il se consacre entièrement à ses fonctions de vice-président à l'administration de la Compagnie Québec Poultry et de secrétaire du Conseil d'administration. En 1973, il cumule les fonctions de vice-président à l'administration de la Québec Poultry Ltée, de vice-président et de secrétaire du Conseil d'administration, de président de la filiale Abattoir Berthier Inc. et de secrétaire des 21 filiales de cette compagnie.



Commerciales. En 1957, M. Touchette suit un cours au Dale Carnegie et, en 1967, il est reconnu administrateur agréé par la Corporation des Administrateurs agréés.

Une vaste expérience de travail

Entré sur le marché du travail en 1947, M. Touchette débute à l'emploi de Canada Packers Ltée au siège social de Toronto. En 1950, il est transféré à

Un homme d'affaires averti

Monsieur Touchette possède en plus de son expérience de travail la carte de membre de l'Association des diplômés de l'École des Hautes Études Commerciales, celle de la Corporation des Administrateurs agréés, celle de l'Association des voyageurs de commerce du Canada de même que celle du Touring Club de Montréal. Il est en plus membre de nombreuses autres associations d'affaires.

M. Touchette est marié depuis 1948 et père de 7 enfants dont cinq garçons et 2 filles. Il est originaire de St-Jean-Baptiste dans le comté de Rouville.

La conjoncture... suite de la page 14

rait en baisse de 9.6%, celle du cheddar de 3.0% et celle du lait de consommation de 3.5%.

Dans l'ensemble, les prix des produits agricoles ont augmenté, au Québec, de 13.6% et ceux des biens et services utilisés par les agriculteurs de 7.9%. C'est une reprise de la tendance à l'amélioration des termes d'échange entre l'agriculture et les industries d'amont de l'agriculture, tendance amorcée en 1964. Il est trop tôt pour l'affirmer catégoriquement mais ce phénomène pourrait être le résultat de l'amélioration des mécanismes de mises en marché des produits agricoles et pourrait être le signal d'une ère nouvelle pour le revenu des agriculteurs.

4. Les revenus et les frais d'exploitation et de dépréciation

Les agriculteurs québécois auraient, selon les dernières données rendues disponibles par Statistique Canada, raison d'être fiers de l'année 1975. En effet, les revenus bruts réalisés en agriculture auraient dépassé les 1.4 milliard, soit 13.8% de plus qu'en 1974. Les recettes monétaires, atteignant \$1.3 milliard, sont en hausse de 14.6%. C'est la plus forte hausse enregistrée au Canada après celle connue en Saskatchewan.

Cette progression repose essentiellement sur les résultats de la vente du lait et du porc. Les ventes de lait ont en effet rapporté \$547.0 millions pour une progression de 35.6% alors que celles du porc atteignaient \$248.1 millions en hausse de 35.7%. Dans l'ensemble, les produits animaux ont procuré plus de 17.0% de revenus additionnels, pour un total de \$1.0 milliard et les produits végétaux, avec des ventes d'une valeur de \$115.1 millions diminuaient de 3.1%. Les baisses de revenus les plus importantes ont été notées pour les moutons et agneaux (-36.4%), la volaille (-27.1%), les pommes de terre (-22.6%) et les oeufs (-17.9%).

Les frais d'exploitation et de dépréciation se seraient élevés à un peu plus de \$1.0 milliard, à rapprocher de \$911.7 millions en 1974. Ceci représente une hausse de 11.4%. Bien qu'importante, cette hausse est deux fois moins élevée que celle connue entre 1973 et 1974. Signalons une baisse des dépenses pour l'alimentation animale de l'ordre de 1.5%. Elles ont atteint \$290 millions. La plupart des postes indiquent des augmentations modérées dans le contexte inflationniste actuel à l'exception des dé-

penses pour l'achat des engrais et de la chaux qui ont progressé de 33% par la suite d'une hausse des prix de 32.8%.

Cette situation des revenus et dépenses a permis aux agriculteurs du Québec de retirer de leurs activités de production agricole \$393.5 millions, soit 20.4% de plus qu'en 1974. Si on ajoute à ces estimations les subventions reçues en 1975 pour compenser les pertes subies dans certains secteurs en 1974 et 1975, on obtient un revenu net réalisé de près de \$410 millions.

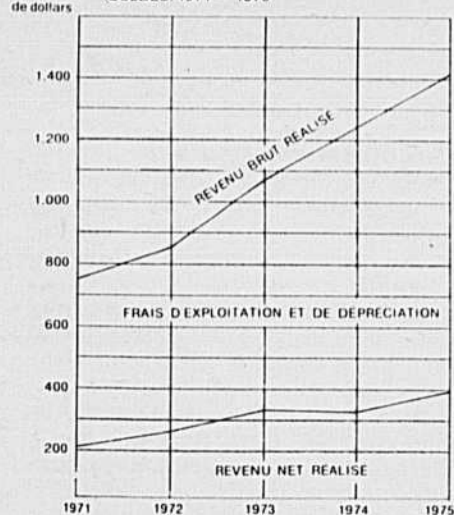
À ce bilan positif des revenus agricoles viennent s'ajouter d'autres indications qui permettent de croire que les agriculteurs du Québec sont optimistes face à l'avenir de leur industrie. Ainsi l'emploi agricole s'est élevé en moyenne à 86,000 en 1975 soit 2,000 de plus qu'en 1974, connaissant ainsi la première hausse depuis 1968. Les montants prêtés par les organismes de crédit agricole augmentent encore cette année et surtout se divisent entre un plus grand nombre de cultivateurs. La demande pour des terres cultivables augmente et de plus en plus d'agriculteurs participent activement aux divers organismes, associations et offices de commercialisation destinés à améliorer leur situation.

Cette perspective optimiste est cependant assombrie, d'une part, par l'annonce de la décision du Ministère fédéral de l'Agriculture de réduire, en 1976, les subventions directes versées aux producteurs de lait, et, d'autre part, par l'abolition possible de l'aide au transport des grains de provende entre Thunder Bay et Montréal. Dans ces deux cas, le ministère de l'Agriculture du Québec est déjà intervenu fermement en faveur des producteurs québécois.

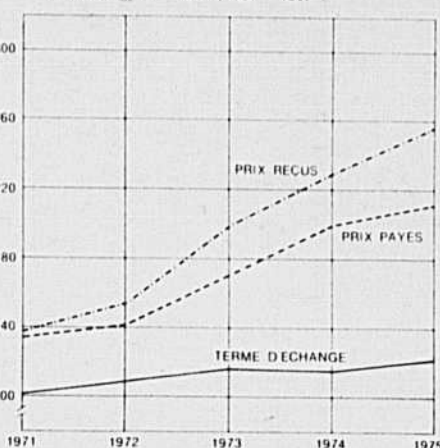
Nous continuons à croire que les agriculteurs du Québec ont intérêt à produire d'une façon concurrentielle et même à rechercher la concurrence venant des autres provinces. Il faut travailler non seulement à la protection du marché provincial mais à la conquête des marchés canadiens. Il faut produire au plus bas coût possible et vendre au meilleur prix possible. C'est encore, à long terme, la meilleure façon de s'assurer soi-même des revenus moyens élevés.

Il est d'autant plus important de s'attaquer à cette tâche que l'impact des fluctuations à court terme des revenus nets sera amoindri par l'application, au plus grand nombre de productions possibles, de la LOI D'ASSURANCE-STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES.

REVENUS ET DÉPENSES DES AGRICULTEURS QUÉBEC, 1971 - 1975



ÉVOLUTION DES PRIX PAYÉS, DES PRIX REÇUS ET DES TERMES D'ÉCHANGE, QUÉBEC, 1971 - 1975 (1961 = 100)



Région du Richelieu

Une journée sur les fourragères

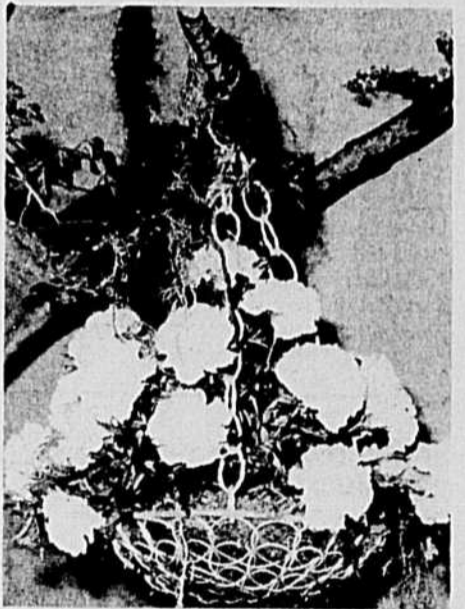
Tous les agriculteurs des régions avoisinantes de St-Hyacinthe sont invités à se rendre en grand nombre à l'ITA de St-Hyacinthe le 25 février prochain alors que se déroulera la quatrième journée agricole organisée par le personnel du bureau régional du MAQ dans cette région. Le sujet de la journée concernera tous les agriculteurs puisqu'on y parlera de plantes fourragères.

Bienvenue à tous les producteurs.

Programme de la journée:

- 9:45: Ouverture
J.-Bernard Prieur, coordonnateur régional
- 10:00: Un bon ensilage, définition et méthodes de réussite
Jean-Paul Beaudry, cultivateur
- 10:25: Présentation et ajustement des fourragères John Deere
Bill Zelky
- 10:50: Présentation et ajustement des fourragères Gehl
Noël Huot — Allied Farm Equipment Ltée
- 11:15: Présentation et ajustement des fourragères Massey-Ferguson
Léo Saint-Onge
- 11:40: Présentation et ajustement des fourragères Kemper et Pezma
Jacques Lambert — Forano Itée
- 12:05: Questions
- 12:45: Dîner (la cafétéria de l'I.T.A. est à votre disposition).
- 14:00: Présentation et ajustement des fourragères Ford
Jean Rathé — Aubin & Saint-Pierre Itée
- 14:25: Présentation et ajustement des fourragères Fox, Dion et Hesston
Jean-Luc Leblanc, Coopérative fédérée de Québec
- 14:50: Présentation et ajustement des fourragères International Harvester
Gilles Jacob
- 15:15: Présentation et ajustement des fourragères New Holland
Georges Lajoie
- 15:40: Questions

L'horticulture ornementale...



Améliorer la qualité de la vie est devenu une préoccupation constante de nos jours. Ce souci concerne tout ce qui nous entoure et c'est pourquoi l'embellissement de l'environnement urbain est rendu nécessaire. L'horticulture ornementale constitue un des moyens d'améliorer le milieu urbain, et ce, les professionnels de l'ornementation l'ont bien réalisé. L'intérêt qui a été démontré d'une part par les étudiants en horticulture et d'autre part par les fleuristes, les paysagistes, les pépiniéristes et autres professionnels de l'ornementation lors des huitièmes journées horticoles ornementales qui ont eu lieu récemment à l'ITA de St-Hyacinthe en ont d'ailleurs fait preuve.



Mon nez dans votre cuisine

TARTE DORÉE À L'ANANAS

Faire bouillir pendant 1 minute:

- 1 1/4 tasse d'ananas écrasés
- 1/2 tasse de sucre
- 2 cuil. à soupe de fécule de maïs
- 2 cuil. à soupe d'eau

(Bien mélanger avant de cuire)

Battre:

- 3/4 tasse de sucre
- 1/4 tasse de farine
- 1 cuil. à thé de vanille
- 2 oeufs battus
- 1 cuil. à soupe de beurre fondu
- 1/4 cuil. à thé de sel

1 1/4 tasse de lait
Verser le mélange d'ananas refroidi dans une abaisse de tarte de 10" non cuite. Verser la garniture dessus. Cette garniture sera mince et pourra être trop abondante pour l'abaisse. Cuire à 450 degrés pendant 15 minutes, ensuite à 325 pendant 45 minutes.

LAIT AUX OEUFS

- 3/4 tasse de sucre
- 6 oeufs séparés
- 1 chopine de grosse crème fouettée
- 1 pinte de lait
- 1 cuil. à soupe de vanille

muscade
Fouetter les blancs d'oeufs jusqu'à ce que très mousseux. Ajouter graduellement le sucre tout en battant. Battre jusqu'à ce qu'il se forme des pics brillants. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient épais, puis y incorporer les blancs d'oeufs. Ajouter lentement le lait et la vanille tout en remuant. Ajouter la crème fouettée dans le mélange d'oeufs et refroidir. Servir dans un bol refroidi, saupoudré de muscade. Pour environ 24 portions d'une demi-tasse.

DESSERT À 4 ÉTAGES

Utiliser un plat 9" x 13"

Tranche No 1:

- 1 tasse de farine

- 1/2 tasse de beurre fondu
 - 1/2 tasse de pacanes hachées
- Bien mélanger, taper dans un plat 9" x 13" et cuire à 350 degrés pendant 15 minutes, puis refroidir complètement.

Tranche No 2:

- 8 onces de fromage mou en crème
 - 1 tasse de sucre en poudre
 - 1/2 tasse de crème épaisse fouettée
- Bien mélanger et verser sur la base puis refroidir.

Tranche No 3:

- 2 paquets de pouding instantané (chocolat ou butterscotch)
- 3 tasses de lait
- 1 cuil. à soupe de vanille
- 1 cuil. à soupe d'essence de sucre brûlé

Cuire le pouding selon le mode d'emploi du paquet, en remuant jusqu'à ce que ce soit lisse, en y ajoutant les essences. Verser sur la 2ième tranche. Refroidir.

Tranche No 4:

- 2 tasses de crème épaisse fouettée
- Répandre sur la 3ième tranche et garnir de pacanes hachées. Refroidir.

Pour servir, trancher en carrés. À servir en petites portions, c'est très riche.

DÉLICE AU FOUR

- 3/4 tasse de lait évaporé
- 1 tasse d'avoine à cuisson rapide
- 2 1/4 tasses (1 boîte 18 on.) d'ignames cuites et en purée
- 1 tasse (1 boîte 8 on.) d'ananas écrasés et égouttés
- 1/2 tasse de cassonade
- 2 cuil. à soupe de beurre fondu
- 1 oeuf battu
- 1 cuil. à thé de vanille

Verser le lait sur l'avoine et laisser s'imprégner pendant 5 minutes. Incorporer le reste des ingrédients dans le mélange d'avoine et lait. Verser dans une casserole graissée de 1 1/2 pinte. Cuire à 400 degrés pendant 35/45 minutes. Jus-

LES DESSERTS ... ces délicieuses bouchées que tout le monde aime. Ils comportent sans doute beaucoup de calories, par contre ils font un bon usage de plusieurs produits laitiers.

Voici une sélection des plats pour toutes circonstances.



te avant de mettre au four, on peut relever davantage le goût en y versant 1/2 tasse de sauce de canneberges entières ou 1 1/2 tasse de crème de guimauve.

go. Peut être congelé dans le verre à parfait. Si congelé, retirer du congélateur 30 minutes avant de servir.

PARFAIT AU FROMAGE ET À LA FRAISE

- 1 1/2 tasse de fromage cottage en crème
 - 1 blanc d'oeuf très battu
 - 1 tasse de crème fouettée
 - 1/2 cuil. à thé de sel
 - 1 cuil. à thé de vanille
 - 2 tasses de sucre
 - 1 1/2 tasse (1 lb.) de fraises décongelées
- Battre le fromage cottage jusqu'à ce que ce soit mou. Incorporer le blanc d'oeuf battu, la crème fouettée, le sel, la vanille et le sucre. Bien mélanger doucement. Verser, en alternant, des cuillères de ce mélange et les fraises dans des verres à parfait. Bien refroidir au fri-

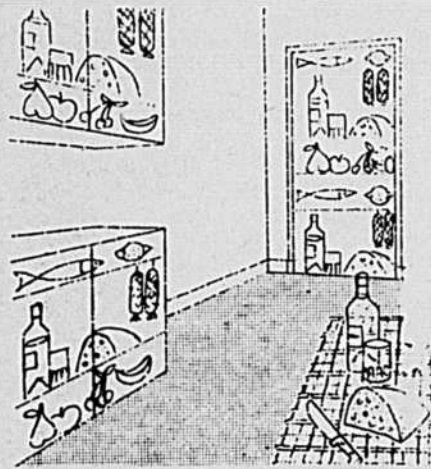
POUDING À LA CASSONADE

Bien mélanger: 1 livre de cassonade et 5 ou 6 pleines cuillerées à table de farine. Ajouter 2 tasses de lait puis bien remuer.

Ajouter 3 jaunes d'oeufs tout en gardant les blancs pour la garniture. Remuer puis cuire dans le haut d'un bain-marie jusqu'à épaississement. Déposer dans un bol à service avec des couches successives de pouding cuit, bananes tranchées et une gaufrette à la vanille ou des biscuits graham émiettés.

Battre les blancs d'oeufs, ajouter 2 cuillerées à soupe et 1/2 cuillerée à thé de vanille. Répandre sur le dessus du pouding et brunir au four.

Des idées qui ne coûtent rien

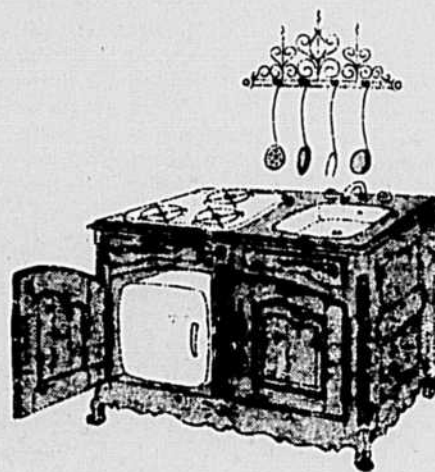


Éléments de cuisine peints au pochoir

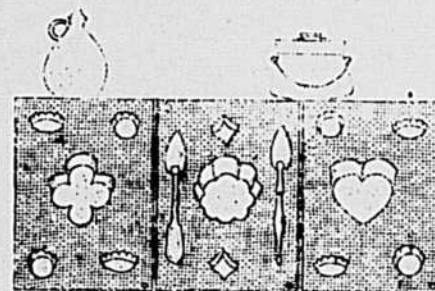
Sur les meubles d'une cuisine moderne, laqués blanc, des dessins naïfs peints au pochoir donnent une note personnelle à une cuisine par trop banale à force d'être rationnelle. Ces mêmes dessins peuvent également être reproduits sur la porte de service et celle qui communique avec la salle à manger.

Le meuble de cuisine à l'ancienne

Dans un bahut bas à deux portes, les tiroirs ont été condamnés; dans le dessus du meuble découpé sont encastrés, d'une part une plaque de cuisson, d'autre part un évier en acier inoxydable. À l'intérieur du bahut, une séparation isole un petit réfrigérateur du four électrique. Sur les contre-portes sont suspendus torchons et casseroles. Au dessus de cette cuisinette à l'ancienne, un support de fer forgé pour les indispensables accessoires et un bel élément décoratif.

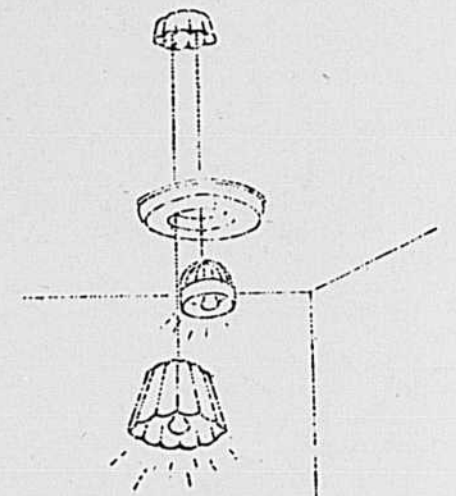


Notez que le bois doit être enduit d'un vernis à base de silicone qui le rend anti-taches.



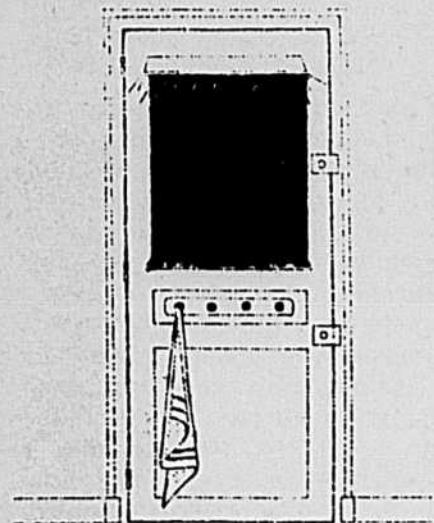
Décoration murale pour cuisine originale

De petits moules à tartelettes, d'autres en forme de coeur, une série de cuillers de bois etc... fixés contre les murs et sur les portes de placards, peints dans le ton des murs ou en vive opposition, sont des éléments décoratifs inattendus, économiques et charmants.



Le lustre en moules à gâteaux

Avec trois moules à gâteaux de tailles différentes, voici un appareil d'éclairage original pour une cuisine. Une fois percés et équipés d'une douille et d'un fil électrique, ils sont suspendus par des chaînes de trois longueurs différentes au plafond. Pour cacher le crochet de suspension, un quatrième moule naturellement. Intérieurement ces moules à gâteaux ont été peints en blanc afin de bien réfléchir la lumière. Extérieurement ils peuvent être laqués en noir, blanc, ou d'un ton vif, suivant l'harmonie générale de la pièce.



Le tableau noir pense bête

Il vient s'encasturer dans le panneau intérieur de la porte de service et s'appuie sur une étroite tablette à rebord destinée à recevoir la craie et le chiffon. Un tout petit auvent le surmonte qui dissimule une lampe fluorescente de 20 watts.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Dans le milieu rural, c'est surtout la femme qui porte le pantalon..."

Q- J'ai 30 ans et mon époux 34. Nous avons 4 enfants que nous aimons bien. Nous sommes cultivateurs et demeurons dans la maison voisine de mes beaux-parents. Mon beau-père est en or, malheureusement il est très malade et ne compte plus pour beaucoup. Ma belle-mère n'est pas endurable. Jamais elle n'a un bon mot pour nous. Mon mari n'est propriétaire que de la maison, le reste est à sa mère. Je comprends qu'ils ont travaillé dur pour avoir ce qu'ils ont. Mais quand le garçon est d'âge à s'établir, pourquoi ne pas lui vendre au lieu de le faire travailler comme un mercenaire et tout empocher. Dans le milieu rural, c'est surtout la femme qui porte le pantalon. Quand le garçon se marie, elle ne peut accepter sa petite bru. Elle aurait préféré continuer à faire travailler son fils pour rien... À la bru, elle a toujours quelque chose à mettre dans la figure... Si on a le malheur de s'acheter un morceau pour soi, on entend des commentaires... Elle m'a fait pleurer plus d'une fois. Aujourd'hui, je suis très nerveuse. Mais j'ai commencé à me défendre et à défendre mon époux.

Le seul conseil que je puisse donner aux futurs couples de cultivateurs c'est de faire des arrangements chez le notaire avant de se marier. Si ça ne marche pas, de se placer en dehors. Car pour un couple qui n'y pense pas avant il souffre beaucoup après. Je pourrais écrire un livre de tout ce qui s'est passé et que nous avons dû supporter. Par chance, j'aime mon mari et c'est cela qui m'a retenue. Autrement, je serais loin. Mes enfants poussent et soyez certaine qu'ils ne passeront pas par où nous avons dû passer. J'ai beaucoup de sympathie pour toutes celles qui sont dans mon cas.

Avant de terminer, je voudrais faire réfléchir ces belles-mamans qui font des martyres de leurs brus, de penser qu'il y a un Dieu. Même si elles ont 15 enfants et croient entrer au Ciel tout droit, ce n'est pas en faisant souffrir leurs brus qu'elles vont entrer plus facilement. Je m'excuse auprès des autres bonnes mamans qui font exception à la règle et sans doute comprendront.

PETITE MAMAN QUI GARDE SON SOURIRE MALGRÉ TOUT

R. Oui chère madame, je pense moi aussi à toutes les autres bonnes mamans qui vont trouver qu'on les malmène un peu injustement. Je ne peux croire comme vous le laissez entendre que c'est la majorité des belles-mères qui se plaisent à torturer leurs brus. C'est toujours une situation difficile que celle de la mère d'un jeune mari. Surtout, quand on doit partager son bien en plus de partager son fils. Même dans les situations normales, ces deux femmes, l'épouse et la belle-mère se considèrent souvent comme des rivales. Cela prend beaucoup de renoncement de la part d'une femme vieillissante pour accepter de voir surgir une toute jeune femme, en pleine possession de tous ses moyens qui s'installe au coeur de son foyer et au coeur de son fils...

Je suis bien d'accord avec vous qu'une situation clarifiée dès avant le mariage par un contrat en bonne et due forme simplifie beaucoup les choses. Il en devrait toujours être ainsi. Est-il vraiment trop tard dans votre cas pour y changer quelque chose? Votre belle-mère ne pourra pas toujours tenir les "cordeaux" aussi raides. Est-ce que votre mari ne peut intervenir pour régler une situation qui ne peut qu'aller en se détériorant? Pour vous, vous savez bien qu'il ne sert à rien de ruminer le passé. Nous avons souvent tendance, nous les femmes, à dramatiser et à interpréter le moindre geste, la moindre allusion comme des reproches. Agissez au meilleur de votre connaissance et laissez aller le reste. Vous êtes riche de l'amour d'un mari et de l'affection de beaux enfants. Ce n'est pas la sécheresse de coeur d'une femme aigrie qui peut parvenir à vous appauvrir.

Marie-Josée

VIEUX GARÇON: Vous aimeriez avoir la compagnie d'un oiseau. À défaut de femme, vous regardez du côté des peruches... Les petites peruches dites "inséparables" sont en effet de très petite taille, à queue courte et arrondie. Plumage vert sombre en dessus, clair en dessous. Sont très sensibles au froid. En volière, on leur donne du millet et du pain au lait bouilli.

Les perroquets sont évidemment plus gros, parmi les es-

èces qu'on apprivoise facilement, il faut remarquer le perroquet cendré Jaco, d'Afrique. Bec noir, oeil jaune, plumage entièrement cendré, ou gris perle, queue rouge, sanguin. C'est le plus docile et le plus intelligent de tous. Il est doué d'une mémoire étonnante. La plupart du temps on peut installer le perroquet sur un bâton-perchoir et l'attacher simplement par la patte au bâton. Tous les perroquets se nourrissent de la mé-

me manière. Leur alimentation consiste surtout en blé, mais ils mangent des noix, des cerises ou autres fruits. Le persil et les mandes amères peuvent les tuer. Ils ont besoin de beaucoup d'eau, car ils aiment se baigner. Vous pourrez voir ces spécimens d'oiseaux d'intérieur en visitant un "pet shop" de la ville la plus rapprochée de chez vous.

36 ANS D'ALMA: Vous voulez remédier à un certain affaissement de la figure qui commence à se manifester. Soyez donc bien vigilante à utiliser une bonne crème raffermissante autour du menton et du cou. Faites des tapotements sur votre cou en enduisant votre peau de crème. Employer de l'eau froide pour le visage afin d'en conserver la fraîcheur et la fermeté, mais il ne faut le faire que si vous n'avez aucune tendance à la couperose. Vous pouvez aussi procéder à des massages du cou, en faisant descendre alternativement les mains enduites de crème du menton jusqu'à la poitrine. Il se vend d'ailleurs des mentonnières en élasto-plast dans certaines pharmacies. Pour des cas extrêmes, seule la chirurgie plastique peut améliorer la situation. Grâce à Dieu, vous en êtes encore bien loin.

BLANCHE-AIMÉE: La colle de fromage est l'une des meilleurs colles domestiques que l'on puisse préparer à la maison. Malaxez un peu de fromage mou ou de lait caillé dans de l'eau. Quand il est bien lavé, retirez-le et compressez-le dans un linge que vous tordrez fortement pour en extraire tout le liquide. Vous obtenez ainsi une substance blanche que vous desséchez au four modérément chauffé; on la réduit ensuite en poudre



7088

4748

7-15

Doigts agiles, coeurs légers

4919 - Soyez élégante et confortable pour recevoir vos amis. Tailles de dame: 32, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Prix: \$1.08 taxe incluse.

7088 - Veste originale des plus pratiques. Tailles de demoiselles 8 à 16 inclusivement. Prix: \$1.08 taxe incluse.

4748 - Nouvelle allure pour l'adolescente. Tailles de junior: 7, 9, 11, 13, 15. La taille 11, buste 33 prend 1/4 dans le 60 po. Prix: \$1.08 taxe incluse.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

fine qui se conserve presque indéfiniment dans une boîte de fer-blanc bien close. En mélangeant une once de cette poudre à 30 grains de chaux éteinte tamisée et en ajoutant à ce mélange quelques gouttes d'eau, on obtient une pâte que l'on peut utiliser comme colle forte. Il faut bien rapprocher et tenir serrées les

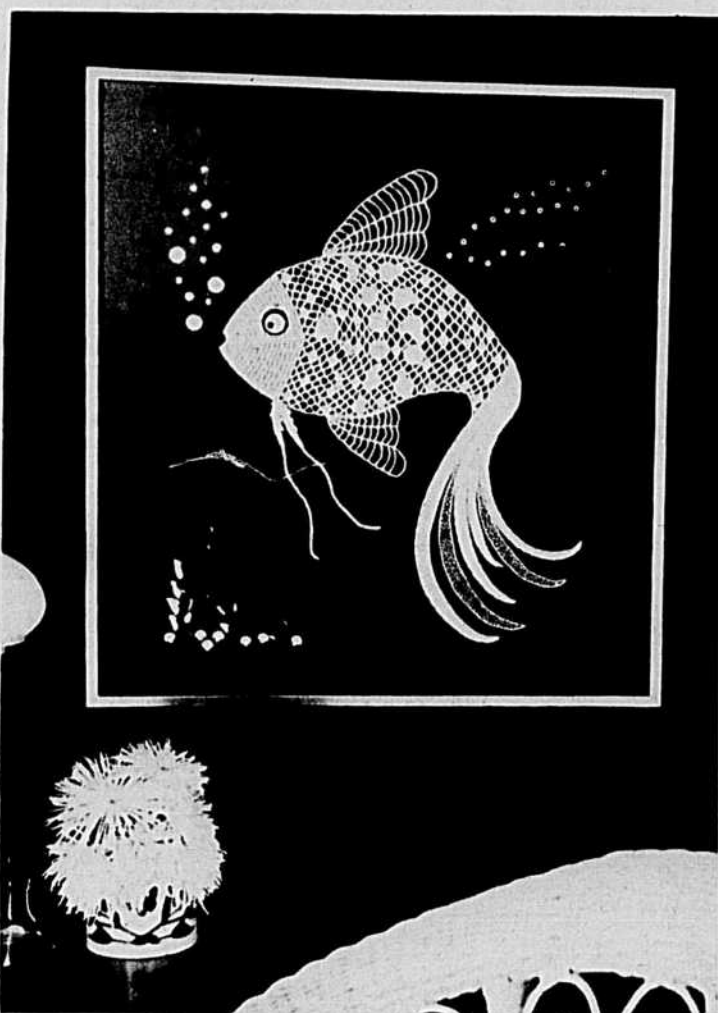
deux parties à recoller jusqu'à séchage complet.

UNE GROSSE CANADIENNE: Bien loin de vous trouver épaisse, comme vous dites, je vous trouve au contraire très fûtée d'avoir songé à m'envoyer ces modèles. Une image vaut 20,000 mots. Pour votre coiffure, un petit bouffant simple vous conviendrait, j'aimerais peut-être mieux le modèle no 2 pour vous. L'ensemble robe et manteau convient toujours pour une mère de marié. Le deuil ne tient pas pour un mariage, portez donc votre bleu poudre bien en paix. Pour les souliers et la bourse s'ils étaient absolument du même bleu que votre robe je les choisirais ainsi. Si vous n'en êtes par certaine, plutôt que d'avoir une nuance qui ne va pas, je choisirais le blanc. Je choisirais aussi le modèle le plus simple, bourse et souliers unis. Étant donné que votre robe sera de dentelle, il vaut mieux choisir des accessoires unis. Je ne porterais pas de fleurs ni de voilette dans les cheveux. Un simple petit collier fait plus chic que n'importe quel bijou de fantaisie. Vous agissez très bien en partageant les frais de la noce. Soyez heureux en ce beau jour tous ensemble!

COMME UN GARÇON: On fait du parachutisme comme sport, mais ça ne peut devenir un métier, surtout pour une jeune fille. Je ne connais pas d'école d'entraînement pour ce sport. Mais je sais qu'il existe un peu partout en Province des endroits où l'on s'adonne à ce sport. Je publierais volontier une adresse, si l'on m'en faisait parvenir une.

BRIGITTE: Vous pouvez écrire à International Youth Center, à Turku, Finlande, afin d'obtenir des renseignements sur ce très grand organisme de correspondance avec des jeunes de tous les pays du monde.

Patron à 50 sous



LE "VAGABOND" DES MERS - Il sera si joli sur le mur, ce vagabond des mers. Pour la réaliser, il ne faut qu'un peu de fil à crocheter, des perles et des paillettes. Modèle No. C. N. 2631-F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L-2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas de cinquante sous pour frais de posté et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits



À pluie couverte

Quand je disais à mes amis que je partais pour Vancouver, tous me trouvaient bien chanceuse... "c'est un si beau voyage". Beau voyage en effet que celui qui vous fait parcourir 3,000 milles en moins de cinq heures, avec deux escales en supplément: Winnipeg et Edmonton. Pour dire qu'on a vraiment le temps et même l'occasion de voir grand chose non... surtout quand les nuages sont de la partie et que tout ce que l'on peut admirer c'est un tapis d'ouate.

Vancouver est une ville extraordinaire. Coincée entre montagnes et mer, le climat est si doux qu'en février les pelouses sont vertes, les plantes extraordinaires de vivacité et les fleurs presque écloses. Ce serait le paradis, s'il n'y avait la pluie. Vancouver vit sous 300 jours pluvieux par an, d'aucun disent que les 65 au-

tres jours, le temps est couvert, parce qu'il va pleuvoir! Ce qui fait qu'en 5 jours de séjour je n'ai vu des glaciers que la base et que pour le reste j'ai fait un acte de foi. J'ai acheté des cartes postales et me suis rangée du côté du vieux curé de ma paroisse qui disait "On n'a pas besoin d'aller en Europe, on peut tout voir ça sur des portraits!"

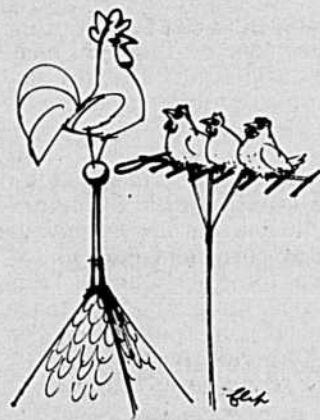
La télévision de Vancouver a fait les manchettes ces derniers temps. Probable que d'ici peu un poste français pourra desservir le fragile noyau français du Pacifique. Tout ce que j'ai retenu de la télévision de C.B. c'est le choix des manchettes québécoises: peine de mort pour Gilles Hébert, scandales aux Jeux Olympiques, etc. Cependant le grand quotidien de Vancouver "The Province" affichait vendredi sur 3 colonnes à la une: "Les Canucks battent enfin les Canadiens". C'était une première. Le fameux Parc Stanley de Vancouver célèbre pour ses sapins Douglas, ses fleurs, son Zoo, sa "dauphine" Georgette a le douteux caractère de fermer à 5 hrs p.m. Plus tard, c'est trop dangereux de s'y promener. La perle du Pacifique a en effet le curieux privilège de détenir le plus haut taux de criminalité au Canada. Plus on va vers l'Ouest, plus c'est dangereux. Les méchants

esprits diront que les Newfies eux, sont trop bêtes pour tuer leurs semblables... ne les croyez pas!

Ce qu'il y a de plus beau peut-être à Vancouver, ce sont les Chinoises et les Japonaises. On y compte en effet un très fort pourcentage d'Orienteux, il faut dire que c'est la porte vers l'Ouest. Le port de Vancouver dépasse en effet en tonnage ceux de San Francisco ou Los Angeles. Ville cosmopolite qui n'a pas tout le cachet "british" de Victoria, la capitale qui bien retranchée sur son île offre un aspect plus londonien que Londres et où le haut pourcentage de retraités en fait vraiment une ville d'âge d'or.

Je reste donc avec tous mes préjugés. Comme je n'ai presque pas vu les Rocheuses, je puis déclarer sans mentir que Montréal reste encore la plus belle ville du Canada. Après Québec, évidemment. Pour ne point parler de Toronto où en fin de semaine j'ai pu admirer de près le dynamisme, la richesse, la propreté et le charme particulier de ce qui est hélas devenue la métropole du Canada. Mais on ne dit jamais ça à des Québécois, ça leur fait trop de peine.

Marie-Stéphane



MOTS CROISÉS de la Terre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTALEMENT

- 1- Branche de l'horticulture qui étudie les fleurs.
- 2- Plante potagère. — Attention.
- 3- Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Ensemble de petites feuilles à l'extrémité de la tige ou à l'aisselle des feuilles.
- 4- Adoration des idoles. — Connu.
- 5- Partie périphérique des grains des céréales. — Pièce où s'emboîte le soc de la charrue. — Titane.
- 6- Dans. — Enlever les aspérités d'une surface en grattant.
- 7- Oiseau. — Appelles de loin.
- 8- Relatif à l'agriculture. — Du verbe avoir.
- 9- Sa capitale est le Téhéran. — Sombre.
- 10- Agent politique de Louis XV. — Lettre grecque. — Métal précieux.
- 11- Qui a les qualités du feu. — Peine des damnés. — Chemin de halage.
- 12- Pneumatique. — Couper un jeune arbre près de terre.

VERTICALEMENT

- 1- Terrain planté de fraisiers.
- 2- Petit morceau de lard qui accommode un plat. — Museau du porc.
- 3- Lieu où se faisaient entendre les musiciens et les poètes à Athènes. — On y met le foin.
- 4- D'un verbe gai. — Viscère pair. — Sans vêtement.
- 5- Habitations de bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'ASIE — Actinium. — Paul-Émile.
- 6- Enlèvements.
- 7- Empiète. — Poisson d'eau douce.
- 8- Petit perroquet d'Océanie. — Il commande. — Actinium.
- 9- Partie de la plantule qui fournira la tige de la plante. — Arbre.
- 10- Seule. — Mouvement pour s'élaner.
- 11- Relatif à l'ostréiculture.
- 12- Lassitude morale. — Mesurer au stère.

Semaine dernière

GALOP PLAIN
ECURIE ACRE
MI GANACHE B
MENEUSE ENTE
IRE LIDO EAU
F GRELERA SR
ECRIRE AVE R
ROIS ROGOMME
EVE F SEIME
TRAIRE NAGE
OR INERME IV
SELLE AN PRE

LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 21 AU 27 FÉVRIER

Explicatif: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

LUNDI, 23 FÉVRIER

14h.30 — **JOURS D'AMOUR** (4) — It. 1955. Comédie sentimentale de G. de Santis avec Marina Vlady, Marcello Mastroianni et Giulio Gai. — Pour éviter les frais d'un mariage, deux amoureux simulent un enlèvement.

MARDI, 24 FÉVRIER

14h.30 — **LETTRE D'UNE INCONNUE** (Letter from an Unknown Woman) (3) — E.U. 1948. Drame sentimental de M. Ophüls avec Joan Fontaine, Louis Jourdan et Mady Christians. — Un musicien libertain reçoit une lettre d'une inconnue en qui il découvre la seule femme qu'il ait vraiment aimée.

LUNDI, 23 FÉVRIER

21h.00 — **SORTILÈGES** (Spell of Evil) (5) — G.B. 1973. Drame fantastique de J. Sichel avec Diane Cilento, Edouard de Souza et Jennifer Daniel. — Par l'entremise d'une agence matrimoniale, un veuf se trouve une seconde épouse qui se révèle être une sorcière.

MARDI, 24 FÉVRIER

19h.00 — **LE CIEL DE GRAND-PÈRE** (The Sky's the Limit) (5) — E.U. 1975. Comédie dramatique de T. Leitch avec Pat O'Brien, Eisei Mann et Lloyd Nolan. — Confié à son grand-père par son père veuf, un jeune garçon pousse le vieillard à remettre en état de vol un vieil aéroplane.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

14h.30 — **DU SUIF DANS L'ORIENT-EXPRESS** (5) — Autr. 1965. Film d'espionnage de A. Weidenmann avec Pierre Brice, Heinz Drache et Daliah Lavi. — Un agent secret doit récupérer en

quelques jours un engin secret qu'on a dérobé.

JEUDI, 26 FÉVRIER

14h.30 — **LOIN À L'OUEST** (5) — U.R.S.S. 1969. Drame de guerre de A. Faintzimer avec Nikolai Krouchkov, V. Savonov et G. Youkine. — Des soldats russes prisonniers des Allemands se révoltent contre leurs geôliers.

20h.00 — **COMMANDO POUR UN HOMME SEUL** (When Eight Bells Toll) (4) — G.B. 1971. Drame policier de E. Pélletier avec Anthony Hopkins, Robert Morley et Nathalie Delon. — Un officier de la marine britannique enquête sur la disparition de navires transportant de l'or.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 21 FÉVRIER

19h.00 — **LA VALLEE DES POUPEES** (The Valley of the Dolls) (5) — E.U. 1967. Drame psychologique de M. Robson avec Barbara Parkins, Patty Duke et Sharon Tate. — Une secrétaire dans un bureau d'avocats est témoin des malheurs de quelques actrices.

DIMANCHE, 22 FÉVRIER

19h.00 — **LES SOULIERS DE ST-PIERRE** (The Shoes of the Fisherman) (4) — E.U. 1968. Drame de M. Anderson avec Anthony Quinn, Oskar Werner et Lee McKeyn. — Un évêque russe libéré d'un camp de travail se rend à Rome et est élu pape.

LUNDI, 23 FÉVRIER

14h.15 — **SOEUR ANGELICA** (6) — Esp. 1954. Mélodrame de R. Marchent avec Tilda Thamar, Marion Mitchell et Barta Barri. — Sur le point de prononcer ses vœux, une religieuse retrouve l'homme qui l'a autrefois séduite puis abandonnée.

MARDI, 24 FÉVRIER

14h.15 — **L'AMOUR DESCEND DU CIEL** (5) — Fr. 1957. Comédie de M. Cam avec Darryl Cowi, Dora Doll et Christine Carrère. — Un parachutiste fait croire à ses camarades qu'il est le propriétaire d'un cabaret.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

14h.15 — **RUE DE LA JEC** (6) — Esp. 1958. Drame policier de J.C. Thorry avec Vicente Parra, Claudine Dupuis et Yves Massard. — Après s'être joint à une bande de gangsters, un jeune homme tente de se ressaisir.

20h.00 — **LA NUIT DU LENDemain** (The Night of the Following Day) (5) — G.B. 1969. Drame policier de H. Corn-

field avec Marlon Brando, Richard Boone et Pamela Franklin. — Après avoir kidnappé la fille d'un millionnaire, des criminels s'entreprennent pour la possession de la rançon.

JEUDI, 26 FÉVRIER

14h.15 — **MONSIEUR LA CAILLE** (5) — Fr. 1955. Comédie dramatique de A. Pergament avec Philippe Lemaire, Jeanne Moreau et Marthe Mercadier. — Une prostituée se lie à un jeune débauché auprès de qui elle espère trouver le bonheur.

20h.30 — **LA CHAMADE** (4) — Fr. 1968. Drame psychologique de A. Cavalier avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli et Roger Van Hool. — Une jeune femme quitte momentanément la vie de luxe que lui procure son amant pour l'amour d'un garçon de condition modeste.

VENREDI, 27 FÉVRIER

14h.15 — **ZONE FRONTIÈRE** (6) — Fr. 1950. Drame de J. Gourguet avec Alexandre Rigault, Perrette Souplex et Suzanne Grey. — Un sale individu tente de séduire la femme puis la fille d'un contrebandier qui fait de la prison.

19h.30 — **UN TRUAND** (Dead Heat on a Merry-Go-Round) (5) — E.U. 1966. Drame policier de B. Girard avec James Coburn, Camilla Sparv et Aldo Ray. — Un criminel organise un vol à l'aéroport de Los Angeles.

QUÉBEC Canal 4 — CFCM

SAMEDI, 21 FÉVRIER

09h.30 — **LA GRIFFE DU COVOTE** (5) — It. 1962. Western de M. Caiano avec Fernando Casanova, Maria Luz Galicia et Mario Feliciani. — Un justicier masqué s'érige en défenseur des opprimés.

14h.00 — **LA SOURIS QUI RUGISSAIT** (The Mouse that Roared) (4) — G.B. 1959. Comédie satirique de J. Arnold avec Peter Sellers, Jean Seberg et David Kossoff. — Un minuscule pays déclare la guerre aux États-Unis pour régler ses problèmes financiers.

20h.00 — **LE DORTOIR DES ANGES** (The Trouble with Angels) (4) — E.U. 1965. Comédie de I. Lupino avec Rosalind Russell, Hayley Mills et June Harding. — Les frasques d'une adolescente espigade dans un pensionnat dirigé par des religieuses.

DIMANCHE, 22 FÉVRIER

14h.00 — **LES HÉROS DE TELEMAR** (The Heroes of Telemark) (4) — G.B. 1965. Drame de guerre de A. Mann avec Kirk Douglas, Richard Harris et Ulla Ja-

cobsson. — Des commandos norvégiens sabotent une usine travaillant pour les Nazis.

19h.00 — **LE PONT DE LA RIVIERE KWAI** (The Bridge of the River Kwai) (2) — G.B. 1957. Drame de guerre de D. Lean avec Alec Guinness, William Holden et Jack Hawkins. — Des prisonniers de guerre anglais sont forcés par les Japonais de construire un pont dans la jungle.

LUNDI, 23 FÉVRIER

14h.00 — **BRANLEBAS AU CASINO** (The Honeymoon Machine) (5) — E.U. 1961. Comédie de R. Thorpe avec Steve McQueen, Jim Hutton et Paula Prentiss. — Un lieutenant de marine utilise le cerveau électronique d'un navire pour gagner à la roulette du casino de Venise.

MARDI, 24 FÉVRIER

14h.00 — **MISSION DIABOLIQUE** (5) — All. 1957. Drame de guerre de P. May avec Hardy Kruger, Marianne Koch et Michel Auclair. — Des officiers allemands veulent transmettre des plans militaires à la Résistance française.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

14h.00 — **DEFI À GIBRALTAR** (4) — It. 1962. Drame de guerre de C. Frenck avec James Mason, Lilli Palmer et Gabriele Ferzetti. — Une espionne reçoit mission de faire sauter un sous-marin italien réfugié dans le port de Tanger.

20h.00 — **NOTRE AGENT À SALZBOURG** (The Salzburg Connection) (5) — E.U. 1972. Drame d'espionnage de L. Johnson avec Barry Newman, Anna Karina et Karen Jensen. — La découverte au fond d'un lac en Autriche de documents datant de l'époque nazie fait s'agiter des agents secrets de divers pays.

JEUDI, 26 FÉVRIER

14h.00 — **UNE DEMOISELLE SANS BAGAGES** (6) — Fr. 1963. Comédie de R. Cogen avec Anne Dister, Jean-Louis Calvet et Georges Montant. — Deux fiancés recourent à une excoquerie pour payer leurs vacances en Suisse.

JEUDI, 26 FÉVRIER, à 20h.30 — **LA CHAMADE**: Voir Canal 10, Jeudi, 26 février, à 20h.30.

VENREDI, 27 FÉVRIER

14h.00 — **L'AUTRE** (In Name Only) (4) — E.U. 1939. Drame de J. Cromwell avec Gary Grant, Carole Lombard et Kay Francis. — Un homme mal marié s'empare d'une jeune veuve.

19h.30 — **MALDONNE POUR UN ESPION** (A Dandy in Aspic) (4) — G.B. 1968. Film d'espionnage de A. Mann avec Laurence Harvey, Mia Farrow et Tom Courtenay. — Un agent double est chargé

d'exécuter un espion qui n'est autre que lui-même.

TROIS RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 23 FÉVRIER

17h.00 — **ÉCOUTE MA CHANSON** (5) — Esp. 1960. Mélodrame musical de A. Del Amo avec Joselito, Barta Barri et Luz Marquez. — Un enfant, arraché à sa mère, est exploité pour sa voix remarquable.

MARDI, 24 FÉVRIER

17h.00 — **DAVID ET GOLIATH** (5) — It. 1960. Film biblique de R. Pottier et F. Baldi avec Orson Welles, Ivo Payer et Eleonora Rossi Drago. — Le jeune berger David affronte seul un guerrier philistin gigantesque.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

17h.00 — **LA GRANDE JAVA** (5) — Fr. 1970. Comédie burlesque de P. Clair avec Francis Blanche, Corinne Le Poulain et les Charlots. — Cinq joueurs de ballon farfelus sont mêlés à la campagne électorale dans un village de Provence.

JEUDI, 26 FÉVRIER

17h.00 — **LE GUEPIER** (Walk East on Beacon) (5) — E.U. 1952. Drame d'espionnage de A. Werker avec George Murphy, Virginia Gilmore et Finlay Currie. — Le contre-espionnage américain est aux prises avec des agents communistes qui exercent un chantage sur un savant.

VENREDI, 27 FÉVRIER

17h.00 — **LE SERMENT DE ROBIN DES BOIS** (Sword of Sherwood Forest) (5) — G.B. 1960. Film d'aventures de T. Fisher avec Richard Greene, Peter Cushing et Richard Pasco. — Robin des Bois déjoue un complot contre la vie de l'archevêque de Cantorbéry.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

LUNDI, 23 FÉVRIER

14h.00 — **GEORGY GIRL** (4) — G.B. 1966. Comédie dramatique de S. Nariz-zano avec Lynn Redgrave, Alan Bates et James Mason. — Une jeune fille épouse un veuf pour donner un foyer à l'enfant abandonné par une de ses amies.

MARDI, 24 FÉVRIER

14h.00 — **DJANGO LE PROSCRIT** (5) — Esp. 1966. Western de M. Dexter avec George Montgomery, Elisa Montes et Jose Nieto. — Un aventurier américain à l'emploi d'un général mexicain éclaircit une affaire de meurtre.

MERCREDI, 25 FÉVRIER
14h.00 — **DU PLOMB POUR L'INSPECTEUR** (Push-over) (5) — E.U. 1953. Drame policier de R. Quine avec Fred MacMurray, Kim Novak et Phil Carey. — La maîtresse d'un gangster envoûte l'inspecteur chargé de filer le bandit.

JEUDI, 26 FÉVRIER

14h.00 — **LE SECRET DE LA CASBAH** (5) — It. 1954. Drame policier de R. Enright avec George Raft, Gianna-Maria Canale et Massimo Serato. — Des policiers recherchent à Alger l'or volé à la Banque de France pendant la débacle de 1940.

VENREDI, 27 FÉVRIER

14h.00 — **LE FORT DE LA DERNIÈRE CHANCE** (Guns of Fort Petticoat) (4) — E.U. 1957. Western de F. Tuluy avec Fernando Lamas, Gloria Milland et Roberto Risso.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

SAMEDI, 21 FÉVRIER

17h.05 — **LE MONDE LUI APPARTIENT** (The World in his Arms) (5) — E.U. 1952. Film d'aventures de R. Walsh avec Gregory Peck, Ann Blyth et Anthony Quinn. — Un corsaire, chasseur de phoques, tombe amoureux d'une comtesse russe.

LUNDI, 23 FÉVRIER

14h.30 — **LES MAINS QUI TUENT** (Phantom Lady) (4) — E.U. 1944. Drame policier de R. Siodmak avec Alan Curtis, Ella Raines et Franchot Tone. — Un architecte accusé du meurtre de son épouse cherche une femme mystérieuse qui pourrait le disculper.

MARDI, 24 FÉVRIER

18h.20 — **TRAFIC** (3) — Fr. 1971. Comédie réalisée et interprétée par Jacques Tati avec Maria Kimberly et Marcel Fraval. — Un dessinateur industriel se rend en Hollande pour la présentation d'une camionnette à une exposition.

VENREDI, 27 FÉVRIER

18h.30 — **UN SHERIF À NEW YORK** (Coogan's Bluff) (4) — E.U. 1968. Drame policier de D. Siegel avec Clint Eastwood, Lee J. Cobb et Susan Clark. — Les mésaventures d'un shérif de l'Arizona venu chercher un criminel à New York.

L'enseignement forestier en Suède



Le système suédois

L'organisation du voyage en Suède ne nous a pas permis de connaître de façon détaillée l'organisation du système de formation de la main-d'œuvre forestière en Suède. Nous avons cependant noté les traits suivants:

Il y a en Suède des écoles dites "gymnase" qui se situent au même niveau que nos polyvalentes et qui remplissent la même fonction, c'est-à-dire offrir une variété de cours terminaux qui débouchent sur le marché du travail ainsi que des cours préparatoires à un niveau supérieur d'enseignement.

Certaines écoles "gymnase" offrent un cours de deux ans en foresterie, c'est-

à-dire qu'elles préparent des jeunes à travailler comme bûcherons, comme opérateurs ou comme mécaniciens de machinerie forestière. Dans toute la Suède, 23 écoles offrent ce cours.

La visite d'une de ces écoles nous a permis de constater que, premièrement, l'enseignement était excessivement pratique et que, deuxièmement, l'école disposait d'un matériel pédagogique imposant: 6 chargeurs à pince sur base fixe pour l'entraînement des étudiants, deux débardeurs de bois, un terrain de pratique, des échantillons démontables avec instructions de toute la machinerie forestière.

Un fait intéressant: 90% des étudiants inscrits à des cours de foresterie à ce niveau proviennent non pas de la campagne mais bien de la ville.

Il est à noter également qu'un étudiant fils d'agriculteur-sylviculteur peut combiner à ce niveau des cours d'agriculture avec des cours de foresterie pour se préparer à prendre la relève de la ferme familiale.

Un étudiant qui a suivi ce cours initial et qui a travaillé quelques années en forêt peut s'inscrire à une des deux écoles de technique forestière de la Suède et suivre un cours de technicien qui dure 1½ ans.

À défaut de retourner aux études pour 1½ année, le travailleur forestier



Dans un chantier forestier en Suède, les étudiants d'une école forestière vivent une expérience pratique d'utilisation d'équipement forestier. Le groupe québécois visite ce chantier.

peut s'inscrire à de brefs (11 semaines) cours soit en machinisme forestier, soit en gestion de la forêt soit pour une formation de contremaître. Aux écoles de technique forestière, les étudiants ont en moyenne 3 années d'expérience du travail et ont 20 ans d'âge moyen.

La caractéristique du système d'enseignement suédois semble donc être que la formation de technicien forestier n'est offerte qu'à ceux qui ont suivi un cours de base et qui ont une expérience du travail en forêt.

François CÔTE

Aux producteurs régis par le plan conjoint de Québec-Sud

Prix minima pour la récolte de sirop d'érable 1976

Les membres de l'Office des producteurs de sucre et sirop d'érable de Québec-Sud après avoir convoqué des acheteurs de sirop d'érable dans la région, font part aux producteurs du résultat obtenu comme prix minimum pour la récolte 1976 suivant les classes:

Classe	Prix aux producteurs
AA	0.58¢
A	0.53¢
B	0.48¢
C	0.34¢
D	0.28¢
N/C	0.14¢

La compagnie qui achètera le sirop paiera en plus du prix mentionné plus haut, un prélevé de 0.01¢ la livre pour le plan conjoint. Les acheteurs qui détiennent un permis seront tous convoqués afin que ces prix minima soient respectés. Autre condition, l'acheteur paiera au comptant les producteurs lors de la livraison.

Les producteurs sont aussi assurés que si un acheteur sérieux sur le marché dépassait ces prix, il y aurait un rajustement.

Les membres de l'Office sont conscients que ces prix ne correspondent pas aux coûts de production, mais dans les structures de la commercialisation actuelle, il était impossible de faire mieux.

Pour tous renseignements additionnels, s'adresser aux responsables du plan conjoint ou au secrétaire de l'UPA, à St-Georges de Beauce.

Office des producteurs de sucre et sirop d'érable de Québec-Sud

Les producteurs de pommes de terre de l'est du Canada sont en voie de regroupement

Les dirigeants de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec se sont réunis la semaine dernière à Montréal et ils ont particulièrement étudié un projet visant à installer un "comité d'action de la pomme de terre" groupant les producteurs de l'est du Canada. On se souvient que l'an dernier, le gouvernement fédéral de concert avec le Conseil canadien de l'Agriculture avait entrepris une amorce de regroupement des producteurs pour améliorer le contrôle de la gestion du système de commercialisation de la pomme de terre dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince Édouard.

Les dirigeants de la Fédération québécoise ont rappelé que chacune des régions avait étudié ce programme et que dans l'ensemble les producteurs étaient d'accord. À condition évidemment que les objectifs principaux soient bien d'assurer aux producteurs un revenu équivalent aux coûts de production et que l'on protège le marché de chacune des Provinces concernées.

Comme le rappelait, le responsable

de la section horticulture à la mise en marché de l'UPA, M. Jacques Labrie, le recrutement des producteurs continue de s'effectuer. Il estime globalement qu'environ 50% des producteurs

ont déjà signé leur carte d'adhésion, bien qu'il soit encore difficile de déterminer avec précision le nombre exact des producteurs de pommes de terre au Québec.

Cette Fédération a déposé l'année dernière un projet de plan conjoint devant la Régie des marchés agricoles et actuellement on est au stade de l'étude des réglementations en vue de l'instauration de ce plan conjoint. Un comité consultatif siège régulièrement sur ces différentes questions.



Photo prise lors de la récente réunion du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, on voit de g. à dr. MM. Jacques Labrie, responsable de la section horticulture à l'UPA, Fernand Paquette, de Compton, président de la Fédération et Gonzague Lebel, de Cacouna, v.p. de la Fédération.

Photo TCN

3990 TRÈS HAUT RENDEMENT POUR SA MATURITÉ

Cet hybride de la catégorie de 2600 unités thermiques est au premier rang pour les régions à maïs hâtif. Très bonne tenue et très bonne tolérance à la sécheresse. Grain de qualité à poids élevé à l'essai: il faut le récolter pour l'apprécier. Séchage très rapide. Ce remarquable hybride tire le meilleur parti de l'humidité disponible.



MAÏS DE SEMENCE
DE MARQUE

PIONEER

PIONEER HI-BRED LIMITED

Chatham, Ontario

Le rendement des semences ou de la récolte qu'elles donnent peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et d'indemnité que présente chaque sac de semence Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

Pioneer est une marque; les numéros identifient les hybrides. © Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 17 cents le mot. Prix minimum \$3.40. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: \$1.10 la ligne agala. CASE: 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TON le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Vigor, Montréal, Québec H2L 2P2 Tél.: (514) 288-6141.

AGRICULTEUR

AGRICULTEURS: gratuit 2 jeux aigués gratuitement avec toutes réparations de tondeuses à vaches, aiguillage garanti à l'huile \$1.50 jeu. Vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart, vente de brosses électriques Stewart. Travail garanti. Adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, Casier Postal 24, Sorel, J3P 5N6.

AIGUISAGE lames, tondeuses vaches, moutons, huile \$1.50 le jeu, ouvrage garanti, retourné 24 heures, garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, Sorel.

SERVICE d'aiguillage de lames et réparation de tondeuse d'animaux. Prix \$1.50 le jeu. Vendons lames, tondeuses neuves et seconde main. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

ANIMALS À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 COTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

ACHETEUR - VENDEUR

De vaches ou de taures saillies ou ouvertes, d'animaux à boeuf, de troupeaux laitiers, croisés ou pur-sang quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, St-Sylvestre, Cité Nicolet, Tél.: (819) 285-2929 - 285-2040, 285-2322.

VACHES ou taures Holstein pur sang enregistrés ou croisés sur le Nip, vêlant sous peu, descendantes de l'insémination artificielle. Tél.: (418) 883-3435.

10 BELLES jeunes vaches et taures croisées Holstein vêlant sous peu. JOS DENIS MARCEAU, Honfleur, 3e rang, Cité Bellechasse. Tél.: 885-4769.

CHAROLAIS

Magnifique choix de taureaux 100% français et taureaux pur sang venant de pères français, aussi génisses pur sang nées en 1975. FERME LE CHAROLLES, La Plaine, Qué. Demandez T. Hervin Bonneau. Tél.: (514) 478-0555.

JERSEY: De sérieuses expériences ont démontré l'efficacité de la Jersey, aussi bien sur les sols montagneux, que dans les vallées plus fertiles. Renseignements et liste d'éleveurs sur demande. Léo Choinière, CLUB JERSEY DU QUÉBEC, C.P. 417, St-Césaire, Cité Ibergville.

HEREFORD enregistré, génisses éprouvées. Pères Tamworth et Hampshire enregistrés, truies, verrats prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, St-Gilles, Cité Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

À VENDRE: 25 taures de 2 ans, Holstein, descendant d'insémination, vêlant de mars à mai. Tél.: (819) 336-5571.

CHIANINA

Voulez-vous améliorer votre troupeau commercial? Taureaux 3/4 sang, 6 et 14 mois, ROP. Pour informations: RANCH STEERCO LTEE, Pierreville. Tél.: (514) 568-6341 et 568-5277.

CHAROLAIS: 2 taures pur sang, une avec veau, grande qualité. Prix raisonnable. Tél.: 839-6072.

VENTE DE PRODUCTION

Charolais taures pur sang âgées 1½ an et taureaux pur sang du printemps, tous descendants d'Amour de Paris, Bourgeois et Cabotin. MICHELLE LA-FOND, Baieville 1-514-783-6972.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cité l'Assomption, route 48; tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vêlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUMINARD, Ste-Flavie, Cité Rimouski. Tél.: (418) 775-7018.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMMET, 3805 Côte Terrebonne, Terrebonne, route 29, tél.: 666-8181.

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cité Verchères. Tél.: 649-1169.

CHOIS: taures holstein pur sang ou croisées venant Ontario, vêlant janvier et février. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cité Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

6 VACHES Chianina croisées Holstein de choix enregistrées, 2 ans et plus. Prix raisonnable. 746 St-Régis, St-Idore, La-prairie. Tél.: (514) 481-9915.

PARTICULIER: troupeau laitier Holstein croisé de 40 bêtes, dont 30 vaches vêlant mars et avril avec quota de 200,000 lb de lait industriel avec accessoires. Écrire à C.P. 601, Gentilly, Cité Nicolet G0X 1G0.

TROUPEAU de vaches à vendre, 10 Jersey, 5 Holstein vèlées et vêlant sous peu. Tél.: (514) 454-4360.

10 VACHES laitières croisées Holstein, 12,000 lb lait, descendantes d'insémination artificielle, vêlant bientôt. St-Guil-laume. Tél.: (819) 396-5183.

12 TAURES Holstein vêlant les premiers jours de mars et foins à vendre. (514) 658-2550.

CHAROLAIS

Taureau pur sang ½ Français, 2 ans, gain journalier 4.2 lb, poids corrigé à 1 an, 1,027 lb, indice gain-poids 111, ce taureau s'est classé 3e sur 14, au contrôle. \$1,000.00. YVES ROY, St-Edouard, Cité Lotbinière. 796-2851.

HEREFORD: enregistrés, plusieurs taureaux primables \$200.00, génisses testées, 1 an et plus. Edgar Champagne, St-Patrice, Cité Lotbinière 596-2770.

À VENDRE: taureau Holstein enregistré âgé de 20 mois, prêt pour service, provenant de père et mère hautement qualifiés. S'adresser à Clément Léotourneau, St-Césaire Tél.: 469-3974.

CHAROLAIS

Taureaux Charolais pur sang, âgés de 1 an, tous descendant de père Français. FERME R.L.P. Eng. route 5-S, Princeville. Tél.: (819) 364-5143.

HEREFORD 12 vaches pur sang enregistrées à vendre dont 6 vêlant en février, qualité supérieure, idéal pour éleveur sérieux, aussi taureaux primables de tous âges. S'adresser J.M. TREMBLAY, 31455 St-Louis, Ville de la Baie, Cité Dubuc. Tél.: (418) 544-3484.

TRES bon cheval, garanti, à vendre. S'adresser à Roland Desrosiers, St-Aimé 788-2435.

YORKSHIRE, Swedish Landrace, Chester White, Lacombe, English Large Black, British Saddleback, Berkshire, Duroc, Hampshire, Tamworth, hybrides tachetés bleus, de tous âges. Catalogue gratuit de 14 pages illustrant des races porcines enregistrées. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

OPPORTUNITÉ

25 truies devant mettre bas d'ici 1 mois, s'adresser Mont-Laurier (819) 623-3459.

VERRATS Yorkshire enregistrés à vendre, classés avec indice, prêts pour service. ANDRÉ A. FORCIER, 4e rang, St-Bonaventure, Cité Yamaska. Tél.: (819) 396-5130.

DUROC et Landrace pur sang prêt pour service. S'adresser à GUY LABONTÉ, St-Gilles Cité Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

À VENDRE cheval brun 1,650 lb, âge 6 ans, garanti pour tout ouvrage. S'adresser: 24 rang des Pins, St-Esprit. Tél.: 839-2988.

ANIMAUX MORTS

Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude, Cité St-Hyacinthe, Tél.: 792-3834 (fraîs virés)

À VENDRE DIVERS

BOIS de char usagés, planches et madriers 1", 2", 2½" d'épais, \$90.00 du mille. Avec achat de bois de char, spécial sur plywood et clous; exemple 2½" commun \$11.36 la boîte de 50 lb (canadien). MAGNAN LUMBER, 2461 Augustin Cantin (rue Manufacture), Montréal. Tél. (514) 931-2561.

CLAMME à bois Husky Brute série 45, 1 an d'usage. Foins deuxième coupe de luzerne. Tél.: (514) 258-4360.

PIN écossais, pin autrichien, pin Mugho, pin rouge, pin blanc, épinette blanche, épinette de norvège, épinette bleue du Colorado, semis, plants de conifères et feuillus. Demander liste complète. RICHARDSON FARMS, Pontypool, Ont. L0A 1K0. Tél.: (705) 277-2312.

À VENDRE cages à poules poudeuses 12 x 18 pour 1350 installations, presque neuves, cages pour élevage à 1 jour, jusqu'à 20 semaines pour 1800 poulettes. S'adresser à (514) 772-2826.

4,000 chaudières d'aluminium, 2 gallons et chalumaux, 4 réservoirs 400 gallons chacun, 1 réservoir à ramasser 425 gallons avec voiture, 3 réservoirs (tonnes) 120 gallons en bois, 1 camion Chevrolet, 1 tonne avec boîte de 11 pi. aluminium, isolé, 1974. JEAN & GERVAIS LEMIRE, St-Roch-de-l'Acadian. Tél.: (514) 588-3478, 588-5336.

CAGES À PORCELETS

Fond broche & latte. Aussi: cages pour autres animaux selon vos besoins. Grillage en fil soudé. GILLES LAPLANTE & FILS INC., Fulford, Qué. JOE 150, manufacturier. Tél.: (514) 534-2715.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00, j'envoie le secret pour capturer le renard au piège et au collet ainsi le secret pour faire la drogue, méthode garantie. EDMOND MORNEAU (rentier) St-Samuel-de-Horton, Cité Nicolet, P.Q. Tél.: (819) 353-2371.

À VENDRE rippe de bois pressé en sac de 50 lb. RÉAL HÉBERT, Wickham, Tél.: (819) 398-6905.

BETTERAVES de table rouge pour les animaux \$10.00 la tonne. Tél.: (514) 454-9394.

AVICULTEURS

Cages pour 15,500 poules poudeuses, dimensions 12" x 16", presque neuves. Prix à discuter. Cause: abandon de la production. Tél.: (418) 832-6245 ou 832-0640.

POUR seulement \$2.00, je vous enverrai mes fameuses recettes de porto que vous pourrez faire facilement vous-même, et qui feront la joie de vos amis. Adresse: A.F. CHARBONNEAU, boîte 54, St-Côme, Cité Joliette, P. Québec, J0K 2B0.

3500 chaudières à sucre, 2 gallons aluminium, 50¢ chacune. Tél.: (819) 344-2227, HAM-NORD.

700 chaudières de sucrerie en acier, 2 gallons et 1 gallon ½. HECIOR BESSETTE, 2094 Savane, Richelieu. Tél.: 658-8449.

2,300 vaisseaux de sucrerie galvanisés, 2½ gallons, Sie-Scholastique. Tél.: 258-3278.

1,700 chaudières d'aluminium 2 gallons, chalumaux, couvercles, réservoir à ramasser en tôle, 200 gallons avec traneau, lavasse à vaisseaux, paire de traneaux doubles avec rack. R. LAFOND, Bellefeuille (514) 438-7223.

EQUIPEMENT pour érablière à vendre, 1200 chaudières d'aluminium, 2 gallons ayant 2 ans d'usage condition excellente, réservoir de 500 et 700 gallons. Tél.: (819) 364-5143.

450 chaudières, 2 gallons en aluminium et 300 de 3 gallons galvanisés avec couvercle et chalumaux. Tél.: (514) 539-1853.

COMMERCES À VENDRE

HUNTINGDON, St-Agnès-de-Dundee: Excellent revenu, magasin général, épicerie, boucherie, quincaillerie, pompe à essence, desservant une population rurale, volume d'affaires au dessus de \$200,000, maison relié au local 7 pièces. Marilyn Patridge, IMMEUBLES LE-PAGE & WESTMOUNT courtier, 691-7331 ou 1-264-4798.

CAMPING, chalet, restaurant, Rawdon, route 125 Nord à 2 milles sud de Chertsey. Terrain boisé de pins et sapins, rivière, pêche à la truite, plage, douche, toilette, électricité, eau courante, égout, foyer chaque terrain. Pour opérer été, hiver face aux pentes de ski, cause maladie. Renseignements: SHAMROCK CAMPING. Tél.: (514) 834-6048.

KIOSQUE et comptoir frigidaire ouvert, à légumes, 10 pi. de long. Tracteur Case en parfaite condition. (514) 430-0125.

EMPLOIS DEMANDÉS

JEUNE couple avec expérience serait intéressé de travailler sur ferme laitière dans le but éventuel d'acheter la ferme ou but d'association, région Trois-Rivières ou Québec. S'adresser à RICHARD CHAPUT, 1795 Daniel, app. 208, Longueuil.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

FEMMES ou filles demandées pour travail dans une cabane à sucre. GASTON LAFORTUNE, St-Gerard-Magella, Cité l'Assomption. Tél.: (514) 588-2629.

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER et LAINES SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. LAINÉ À TAPIS, LAINÉ D'ORLON, LISIÈRES pour le tissage.

TRICOLETTE toutes les couleurs. Demandez notre liste de prix. Ajouter 10¢ pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE

995 Wellington, Montréal, P.Q.

LAINÉ à tricot: Orlon domestique: laine à tapis; Poly-on. Coton à tisser; lisières de Jersey: couleurs assorties, échantillons, gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 - lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN GRAIN PAILLE

FOIN ET PAILLE

F.L. SAVARIA ENR.
Commerçant de foin et paille
606 De Lorraine, Boucherville
Tél.: (514) 655-5392

SARRASIN criblé à vendre. Tél.: (514) 245-3242.

AVOINE

De très bonne qualité, 100 tonnes à vendre, en vrac ou en sac, prix sur demande, livraison sans délai. R. & R. PROULX, 3700 les 60, Nicolet (819) 293-5272.

FOIN à vendre (mil et trèfle), 2000 balles, St-Urbain-de-Châteauguay, après 6 heures 427-3942.

À VENDRE 2,000 balles de foin de luzerne, mil, et trèfle. Pour informations 671-1730.

FOIN à vendre, 1ère coupe et 2ième coupe, possibilité de livraison (514) 655-5133.

FOIN à vendre (luzerne et mil) excellente qualité. GEORGES TABAH, 241, 3e rang Ste-Madeleine, Cité St-Hyacinthe. Tél.: (514) 467-5838.

FOIN à vendre: 4,000 balles (mil, trèfle et luzerne) première qualité: \$1.75 la balle. FERME HUGO, St-Charles, Cité Bellechasse. Tél.: (418) 651-5176.

MAÏS-GRAIN à vendre, sacs ou vrac, \$5.75/100 lb. ANDRÉ MESSIER, rg Bourgeois, St-Hugues 794-2512.

1200 balles de foin à vendre (mil et trèfle) JEAN-CLAUDE BOUCHER, Ste-Christine (Bagot) (819) 858-2492.

FOIN à vendre. S'adresser à (514) 438-9322.

HOMMES DEMANDÉS

Homme demandé. Avons besoin d'un aviculteur avec expérience dans la ponte. Avantages: emploi bien rémunéré et conditions de travail avantageuses. Fonction: être en charge de la production et des oeufs. Endroit: FERME AVICOLE LES BUISSONS INC., C.P. 241, R.R. 1, Les Buissons, Cité Saguenay, P.Q. Tél.: (418) 567-2101.

MACHINES DIVERSES

FAUCHEUSES - CONDITIONNEUSES

Modèle 469, 461, New-Holland 9 pi, Case 9 pi; Allis Chalmers, 9 pi; P.T. 10, Hesson.

FOURRAGÈRES

New-Holland modèle 880,717. International modèle 550,350,16,15.

BATTEUSE

10 pi de marque Gleaner.

BOÎTES À ENSILAGE

de marque John Deere, Allis Chalmers, Rex ou Lenco.

PLANTEUR

à blé d'Inde, 4 rangs.

SOUFFLEURS À ENSILAGE

New-Holland et Kool.

ÉPANDEUR D'ENGRAIS

John Deere 230 minots, International 275 et 175 minots.

CHOPPER

John Deere, New-Holland et Gehl

SOUFFLEUSES à neige

TRACTEURS

Case 430 avec chargeur, John Deere 70, 4 roues motrices.

MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT ENR.

101 boul. est Maskinongé (face à la caillotte) Tél.: (819) 227-2263 (819) 228-5635 (soir) Vendeur: Richard Noel André Benoit - Livraison gratuite dans toute la province.

VIDEURS DE SILOS

Nous avons des videurs Patz usagés avec ou sans moteur, en très bon état et reconditionnés, pour être installés dans des silos de toutes grandeurs. Nous avons aussi des modèles 98/A neufs à très bon prix. La durée de la chaîne d'un videur Patz défie toute compétition. Nous faisons l'installation partout au Québec. MACHINERIE SIMARD INC., R.R. 4, Drummondville. Tél.: (819) 472-3224, 472-2507.

BULK TANKS

Distributeur. Vente, échange, installation. DeLaval, Dari Kool, Milk Keeper, Zero, W.C. Wood, 200 à 650 gallons. Livraison partout. Ferme ou téléphoner à: FERNAND LEFEBVRE, Cap Santé, Cité Portneuf. Tél.: (418) 285-0199.

Vente en gros et détail de Bulk tank neufs et usagés, de toutes grandeurs, livraison partout dans la province.

LOUISEVILLE

REFRIGÉRATION ENR.
681 boul Ouest
Louiseville
Tél.: (819) 228-4468

FABRICATION DE CABINES DE TRACTEUR

Équipement sur demande du cultivateur. S'adresser à

G. BELLEHUMEUR INC.,
362 Frontenac,
Berthierville
Tél.: (514) 836-4618 (jour)
Tél.: (514) 836-6377 (soir)

HERSES À CHAINES PICKSEED

Effectuent des travaux multiples tels que préparation du sol avant le semis, éradication du chiendent, hersage des prairies et pâturages etc... Extrêmement flexibles elles épandent même le fumier pailleux sans difficulté. Maniement facile grâce à leur divisibilité. Prix raisonnables, expédition rapide.

Disponibles en dimensions de 8, 10, 12, 16, 20 et 24 pieds.

Distribuées à travers la province par de nombreux agents d'équipement agricole et par les représentants des semences PICKSEED.

Écrire ou téléphoner à:

PICKSEED
a/s: François Canivet
11920 rue Zoïque Racicot
Montréal H3L 3M7
Tél.: (514) 331-0486

AUX USAGERS D'EQUIPEMENTS AGRICOLES SERVICE GRATUIT

Étes-vous à la recherche D'EQUIPEMENT USAGE (Machine ou grosse pièce)

que vous ne pouvez trouver chez votre vendeur local?

L'Association des marchands de Machines Aratoires du Québec, (A.M.M.A.Q.) peut et veut vous aider. Adressez-vous au secrétaire de l'Association à l'adresse plus bas. Dans le bulletin mensuel, votre demande sera transmise à près de 200 VENDEURS MEMBRES.

Il est fort possible qu'un vendeur ait en main ce que vous désirez et il communiquera directement avec vous, sans obligation de votre part. C'est un nouveau service GRATUIT fourni par l'association. Profitez-en.

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MACHINES ARATOIRES de la province de Québec
9766, AVE ROYALE
C.P. 160
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, QUÉ.
G0A 3C0

ATTENTION CULTIVATEURS

Nous avons en main un choix exceptionnel de machinerie agricole usagée tel que:

FOURRAGÈRES:

de toutes marques avec attachements désirés.

BOÎTES D'ENSILAGE

de toutes marques

SOUFFLEURS À SILO

PLANTEURS

DUPLEX commercial à vendre ou à échanger contre petite ferme. Tél.: (514) 722-7624, 2612 Bélanger, Montréal.

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS lapins de 5 à 6 lb, allons chercher jusqu'à 200 milles de Montréal; quantité minimum 500 lapins. JACQUES TREMBLAY. Tél.: (514) 632-1615.

PARTICULIER achétera crible à grain en bonne condition. Tél.: (514) 469-2839.

QUOTA de lait nature demandé, paierais comptant (514) 469-2839.

ACHÉTERAIS, quota de lait industriel, une quantité de 7,000 livres de gras ou 200,000 livres de lait. M. ANDRÉ GARREAU, St-Polycarpe (514) 265-3845.

ACHÉTERAIS évaporateur 2 x 8 à 3 x 10 en bonne condition ou panne seulement. Tél.: 514-796-5916 soir.

COLLECTIONNEUR désire acheter vieux livres, lettres, journaux, vieilles photos, etc., OTIS BOIS, 12231 Toupin, Montréal. 336-0136.

ACHÉTERAIS quota de poudeuse. Tél.: (514) 772-2601.

ARTISANAT

Recherchons pièces d'artisanat de qualité, tissage, jupes, nappes, ponchos, tricot, courte-pointes, murales ainsi que poterie, bijoux, émaux etc. Communiquer avec LE CENTRE D'ART LE COUDRIER INC., St-Bernard, Ile-aux-Coudres, (418) 438-2731.

ACHÉTERAIS calèche (boggie) avec harnais. Assez bon état. Paierais bon prix. Téléphonez à frais virés avant 5 mars entre 6 hres et 10 hres. (soir) J. Deschênes 1-514-524-7289.

ACHÉTERAIS équipement de sucrerie, bassin d'évaporation et autre. S'adresser à ANTONIO GAUTHIER, 260 St-Rédempteur, Matane, P.Q. G4W 1K6. Tél.: 567-1258.

MAIS

À VENDRE silo 18 x 40 avec videur, 100 tonnes d'ensilage de maïs, 2000 balles de beau foin (luzerne - mil) Belœil (514) 467-3290.

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS
16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry
pas de soucy
c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ"
chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY
INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILOS

SILO ACIER GALVANISÉ
SILO ACIER INOXYDABLE
SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondulées. Silo séchoir rotatif FLO-2,400 b/hr. Élévateur à godets - Convoyeur à vis. Crible - balance - séchoir à foin. Équipement de menuiserie.

Service d'un Ingénieur
Agronome,
ODILON LEBRUN
& FILS INC.,
Distributeurs
Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie
Maskinongé, P.Q.

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina
du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégalée
C.P. 61 Granby,
Cité Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
&
C.P. 2199 St-Romuald,
Cité Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour pour la ponte et pour la chair. Livraison partout. Demandez la liste de prix. COUVOIR DE LAVAL (Pont-Viau), 25 boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

BONNIE'S RED X SUSSEX
Pondeuses à deux fins, d'œufs bruns, aussi 9 autres lignées de pondeuses d'œufs bruns disponibles. Pondeuses d'œufs blancs: White Leghorns et California X Leghorns. Demandez notre liste de prix. Couvoir Canada enregistré No-122. BONNIE'S CHICK HATCHERY LTD, Elmira, Ontario. Tél.: (519) 669-2561.

POUSSINS d'un jour et démarrés, oisons, canetons, faisans, chapon White Rock de 3 semaines, poulettes plus âgées. Catalogue gratuit illustré. TWEDDLE CHICKS, Fergus, Ontario.

SEMENCES

SEMENCE MAÏS PIONEER

— 3990 — 3981
— 3965 — 3977
Luzerne 520
Mélange luzerne
MEUNERIE JETTÉ ENRG.,
rue Du Moulin
St-Césaire
469-3002

SERVICES

SERVICE DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

AVIS

AUX PRODUCTEURS AGRICOLES qui ont besoin de main-d'œuvre permanente ou saisonnière, ou qui prévoient en avoir besoin.

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE à occuper un emploi en agriculture, actuellement disponible ou qui prévoit l'être, en permanence ou pour une période.

L'U.P.A., en vertu d'ententes avec les gouvernements du Canada et du Québec, organise et dirige ces centres de main-d'œuvre agricole appelés "Service de main-d'œuvre agricole du Canada".

Ces centres sont logés au siège social des fédérations régionales de l'U.P.A. Il en existe actuellement dans dix fédérations.

POUR OBTENIR UN BON SERVICE, soyez prévenants. Faites connaître immédiatement vos besoins en vous adressant à l'un ou l'autre des endroits suivants:

S.M.A.C. du BAS ST-LAURENT
47 est, rue St-Jean-Baptiste
Rimouski, Qué.
Tél.: (418) 723-2424.

S.M.A.C. de la COTE-DU-SUD
1208, 6e avenue,
La Pocatière, Qué.
Tél.: (418) 856-3044.

S.M.A.C. des LAURENTIDES
37, rue St-Eustache,
St-Eustache,
Cité Deux-Montagnes, Qué.
Tél.: (514) 472-4070.

S.M.A.C. de NICOLET
79, Place 21 Mars,
Nicoret, Qué.
Tél.: (819) 293-5838.

S.M.A.C. de QUÉBEC
1787, boul. Hamel,
Ville Duberger, Qué.
Tél.: (418) 683-1781.

S.M.A.C. de QUÉBEC-SUD
318, 27e rue,
St-Georges-est,
Cité Beauce, Qué.
Tél.: (418) 228-5588.

S.M.A.C. du SAGUENAY-
LAC ST-JEAN
242, rue Rivier,
Chicoutimi, Qué.
Tél.: (418) 549-7353.

S.M.A.C. de SHERBROOKE
4300, boul. Bourque,
Rock Forest,
Sherbrooke, Qué.
Tél.: (819) 567-8905.

S.M.A.C. de ST-HYACINTHE
1775, rue des Cascades,
St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 774-9154.

S.M.A.C. de ST-JEAN-
VALLEYFIELD
133, rue Notre-Dame,
St-Rémi, Qué.
Tél.: (514) 454-2382.

TERRES À VENDRE

TERRE 133 arpents près de la rivière avec maison antique et bâtiments, tous en ordre. St-David/Yamaska C. P. AQUIN (514) 789-5422.

ST-AIMÉ (Richelieu) belle ferme 170 arpents, culture, 2 maisons. Bonnes bâtisses. Avec ou sans roulant (comp.). Pas d'intermédiaire. P. RACINE, St-Aimé (514) 788-2401.

RÉGION de St-Hyacinthe, verger de 40 acres, production de 8,000 à 15,000 minots, 70 acres de terre faite, bien égoutée, bons bâtiments, bonne machinerie, maison 2 logis. Prix raisonnable. Tél.: (après 5 hres) (514) 793-2518.

STE-ÉMILIE, Joliette, à vendre terre 95 arpents, bâtisses, grande maison, âge 18 ans, 2 chambres de bains, neuve. Vraie aubaine (514) 889-2961.

ST-ESPÉRIT-de-Montcalm, 30 milles de Montréal, 80 arpents, très bonne maison de ferme 2 étages, ferme entièrement équipée (3 tracteurs etc...) poulailler automatique (quota 8000 poules) porcherie de maternité 80 mères truies, élevage laitier plus quota de lait. Vendrais avec ou sans roulant, revenu immédiat des l'achat, prix \$165,000. Renseignements: jour (514) 839-3279, soir (514) 477-9385. Pas d'agent.

STE-ÉMILIE, Joliette, à vendre terre 95 arpents, bâtisses, grande maison, âge 18 ans, 2 chambres de bains, neuve. Vraie aubaine (514) 889-2961.

STE-ÉMILIE, Joliette, à vendre terre 95 arpents, bâtisses, grande maison, âge 18 ans, 2 chambres de bains, neuve. Vraie aubaine (514) 889-2961.

Si vous voulez vendre votre ferme/ contactez-nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.

Vous signez maintenant
CHEZ LE NOTAIRE
H. POLL (Courier)
5178 Côte St-Antoine
Montréal
Tél.: (514) 486-7311

ACTON VALE: ferme laitière de 210 arpents, 60 têtes d'animaux, production laitière de 509 lbs, bâtisse en excellente condition, maison 6 pièces, réservoir en vrac, pipeline. S'adresser IMMEUBLES CHATELAIN COURTIER (514) 469-2711.

ACTON VALE: ferme industrie porcine, 1500 pores, terre de 215 arpents en maïs dont une bonne partie drainée. S'adresser IMMEUBLES CHATELAIN COURTIER (514) 378-3009.

CTÉ NICOLET, ferme laitière, 175 arpents en culture, très bien bâtie. 45 bêtes Holstein, tout équipée, à proximité du Parc Industriel de Bécancour. Pour plus d'informations écrire C.P. 601, Gentilly, Cité Nicolet G0X 1G0.

LEMIEUX: ferme 454 arpents, 168 culture, 286 en bois, 53 têtes par sang enr. roulant le tout au complet, propriété, quota de lait 511,000 lb B.C.A. 132-128. CENTRE IMMOBILIER, Denis Lapierre. Tél.: 773-0530.

ST-NAZAIRE: ferme laitière, porcine, 2 propriétés, 215 arpents 17 en bois, roulant, animaux 35 vaches Holstein, 5 taures 2 ans, 68 truies pas moins, 100 à 200 porcelets. CENTRE IMMOBILIER, Denis Lapierre. Tél.: 773-0530.

PIERREVILLE: ferme laitière 175 arpents, 150 culture, roulant complet, 37 laitières Holstein, silo, pipeline, bassin-vrac. Tél.: 783-6211.

ST-GABRIEL: 600 arpents avec boisé, ruisseau. Lanoraie: motel, 17 unités, 14 cabines, restaurant, flèche, piscine, 11 arpents. Tél.: 887-2880.

YAMACHICHE: très belle ferme en culture, 225 arpents, bâtiments très bon état. Située: boul. Trudel, 1 mille du village. Peut servir aussi à tout autre usage (cause mortalité). Tél.: 296.3067 code (819) vendrait aussi deux terres à bois.

FERME laitière, 240 arpents, 40 vaches à lait avec roulant, bonne bâtisse, à St-David, petit rang Cité Yamaska. LOTHAR DUROCHER (819) 396-5532 (pas d'agent).

FERME À VENDRE

La Société du crédit agricole offre en vente une ferme maraichère située à St-Lin, comté d'Assomption, ayant une superficie d'environ 140 acres, dont 133 en culture, avec maisons, entrepôts à légumes et remises.

Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau provincial de la Société du crédit agricole, C.P. 3600, Ste-Foy, Qué. G1V 4C7, ou au bureau régional de la Société, 585, rue Archambault, Joliette, Comté Joliette, Qué. Tél.: (514) 753-7855.

Les offres d'achat seront reçues au bureau provincial de la Société jusqu'au 3 mars 1976.

RÉGION DE VALLONS ET COLLINES

ENTRE
FRELIGHSBURG ET BAIE
DE MISSISQUOI
LAC CHAMPLAIN

1. Ferme laitière, 250 acres, 100 Holsteins, équipement complet, silo, lait industriel, élevage de taures, érablière et boisé, 2 maisons, l'une en bois, l'autre brique, 13 appartements.
2. Ferme, d'un chemin à l'autre, 285 acres, 110 en culture, facilement morcellable, 20 taures Holsteins, tracteurs et chevaux, équipement et machinerie, grands boisés, bois franc, conifères, érablière. Grand maison en bois. Prix \$100,000. Partie comptant, solde payable 20 ans. Peut aussi s'acheter tous.
3. Et d'autres pour tous les goûts, ici et là.

PAUL GINGRAS

Agronome
1396, rue du Sud, Cowansville
Cité Missisquoi, Qué.
Tél.: 1-263-2066

IMMEUBLES McKINNON INC.

HEMMINGFORD: Mini-fermes approx. 5 acres. Chaque terrain prêt à bâtir et boisé. \$6,000. Florian Dauphinais 454-3774 ou 1-247-2444 ou 366-9832.

HUNTINGDON (près Athelstan) — 3 1/2 acres avec grande maison de ferme 7 pièces entièrement rénovée, 200 pi. de façade sur Moonlight Lake. Foyer 2 1/2 salles de bains, tapis mur-à-mur. Granges, remises. \$49,500. B. McCartney 1-829-2846 ou 366-9832.

LACOLLE — maison unique, rénovée dans son style authentique (canadien). 8 arpents de terre. Étable isolée, remise. Four à pain extérieur, Bar B.Q. propre et bien entretenue. \$55,000. Gisele Wauthier 1-246-3593 ou 651-4120 ou 366-9832.

ST-ANICET — Ferme d'élevage de bœuf, 304 acres, 260 en culture, 2 maisons, 2 granges, garage et atelier, plusieurs remises. Pâturages clôturés, 4 étangs alimentés par sources. Équipement et machinerie \$256,000. Diane l'Écuyer 1-264-3414 ou 366-9832.

ST-BERNARD DE LACOLLE: ferme laitière tout équipée 250 arpents, 90 têtes. Revenu lat \$60,000. Bonne maison 7 pièces, laiterie, étable, grange, silos. Équipement et machinerie moderne. \$187,250. Florian Dauphinais 454-3774 ou 1-247-2444 ou 366-9832.

ST-THÉODORE: ferme laitière 375 arpents, 310 en culture. Revenu approx. \$52,000. 3 granges, remise à grain, garage. Machinerie et équipement. 58 têtes dont 42 vaches laitières. Maison 4 chambres en bardeaux de cèdre. \$260,000. Georges Huberdeau 1-819-398-7410 ou 651-4120 ou 366-9832.

55 Lafleur, LeSalle, P.Q.
1789 ch. Chambly,
Longueuil P.Q.
Courtier en immeubles

ST-LOUIS-de-Gonzague: très belle ferme laitière 169 acres, 140 drainés, argile Ste-Rosalie, grange 35 x 104, annexe 20 x 40, remise, silos, pipeline 75 têtes, 60 laitières, quota 580,000 lb, excellente machinerie, bungalow 7 pièces, construction de 3 ans. Très bon revenu. Raymond Jubinville, 677-4745 ou 655-4942. IMMEUBLE LEPINE ENRG.

MONT St-Grégoire: ferme laitière 140 arpents, glaise argileuse, grange 32 x 92, remises 30 x 40 et 20 x 40, silos, pipeline, 55 têtes Holstein, 35 laitières, quota 350,000 lb, machinerie complète, ferme auto-suffisante. Raymond Jubinville, 677-4745 ou 655-4942. IMMEUBLES LEPINE ENRG.

ST-ALEXANDRE: 40 milles de Montréal, ferme nue 180 arpents, sol argileux, bons bâtiments, grange étable, 55 attaches, grande remise, maison 6 pièces entièrement rénovée. Raymond Jubinville, 677-4745 ou 655-4942. IMMEUBLES LEPINE ENRG.

ST-CÉSAIRE: ferme industrie porcine, porcherie de 500 pores en excellente condition avec équipement au complet, maison 7 pièces, très bien rénovée, 4 chambres. Prix demandé \$30,000. S'adresser CHATELAIN COURTIER (514) 469-2711.

ATTENTION, Cité Arthabaska, Davelyville, si vous êtes à la recherche d'une très grande ferme très moderne avec salon de traite électronique, stabulation libre, 550 arpents, 115 vaches Holstein en lactation, 72 taures, 13 veaux, quota de lait 1,300,000, équipement de 2 ans. \$385,000. 2 maisons dont 1 neuve etc. Appeler Micheline Rochefort-Pepin (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

MONT ST-GRÉGOIRE, ferme laitière, 160 arpents, 44 vaches Holstein, 37 taures, quota de lait nature, 370,000 lb m.g., silo 20 x 72 ciment, machinerie et bâtiment en bonne condition, 2 maisons. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ST-VALÉRIEN: 255 arpents, 15 boisés, 40 pompiers, étable, 36 attaches, 33' x 85', 2 granges, 2 silos, bon roulant, maison 8 pièces. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ST-DAMASE: porcherie engraissement, 1 étage 175 x 32, capacité 400 pores, bungalow brique, 7 pièces. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ST-GRÉGOIRE: 56 têtes Holstein améliorées, 27,000 lb m.g., 176 arpents, grange étable 34 x 108, maison 9 pièces. Lise Robert (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ST-DAMASE: Exploitation laitière, 178 arpents partiellement drainés, bonne terre à jardinage, 59 têtes Holstein, silo Dion 20 x 50, plusieurs bâtiments, gros roulant. Lise Robert (514) 378-0131, (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

GRANDE ferme ultra-moderne, 375 arpents, troupeau de choix, 145 têtes Holstein améliorées, gros roulant en parfaite condition, construction moderne, 3 gros silos, pipeline, gros quota de lait, excellent revenu. Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

UN PROJET? une ferme? Nous avons un choix incomparable et varié, fermes laitières (400 arpents et moins), porcineries (maternité ou engraissement) bovines (160 têtes et moins) vergers, coin de montagne, fermettes. Soumettez-nous vos projets, nous saurons bien vous aider. Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés) IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

FERME laitière: c'est la perfection; 375 arpents sol fertile, excellente construction, grande étable en L, 125 x 35 pi, plus 75 x 32 pi, 2 silos de ciment 18 x 60 plus un 18 x 45 avec débouleurs et distributeurs, benne à moulée 10 tonnes, excellent troupeau (145 têtes), Holstein améliorées, pipeline 6 unités, gros roulant 3 tracteurs récents, 2 écuries d'étable, quota de lait 800,000 lb. Clarisse ou Henri Denicourt, (courtoisie agricole) (514) 378-0131 (frais virés). IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: un chez-soi qui rapporte: ferme avec pompiers, entrepôt frigorifique, kiosque à fruits parfaitement bien situé, plus grande maison 8 pièces. Hâtez-vous, Clarisse ou Henri Denicourt (514) 378-0131 (frais virés). IMMEUBLES GRANBIEN COURTIER.

ACHÉTERAIS terre, avec ou sans bâtiments, paierais comptant. Faire parvenir description et prix à M. YVON, 3310 Montpetit, Brossard, Qué.

IMMIGRÉ au Québec dernièrement, intéressé à acheter ferme laitière avec équipement au complet ou ferme avec industrie porcine, possède argent comptant. LA TERRE DE CHEZ NOUS, (Case 97) 515 Avenue Viger, Montréal.

NOUS recherchons pour clients sérieux fermes ou terres boisées avec ou sans bâtiments dans un rayon de 100 milles de Montréal. Appeler (frais virés) Rick Bleho, agent. MONTREAL TRUST (514) 697-8522.

J'AI urgent besoin de toutes sortes de terres, avec maison en bon ordre ou réparable, téléphonez frais virés JEAN-LOUIS DALLAIRE 1-348-1181, 658-8701. LE PERMANENT.

J'AI BESOIN de fermes et de terres à bois. À tous ceux intéressés. Consultez Claudette Vadeboncoeur LE PERMANENT TRUST, 999 avenue de Bourgogne, Ste-Foy, Québec.

ACHÉTERAIS ferme laitière environ 250 arpents, région Trois-Rivières. Tél. (soir) (819) 688-2916.

ON DEMANDE

Ferme de 100 à 300 arpents
avec ou sans roulant dans un
rayon de 70 milles de Montréal

Ecrire à
C.P. 24
St-Anne-de-Bellevue
H9X 3L4

VOULEZ-VOUS VENDRE

Nous avons des acheteurs sérieux pour fermes de 90 à 400 arpents, dans un rayon de 100 milles de Montréal.

CAISSE
D'ÉTABLISSEMENT
DE VAUDREUIL-
SOULANGES

Tél.: (514) 455-3375
Tél.: (514) 371-5777

VOTRE FERME EST-ELLE À VENDRE

OUI, NOUS NOUS OCCUPONS
QUE DE
PROPRIÉTÉS AGRICOLES

Tout notre temps et nos efforts se consacrent dans ce sens. Nous avons les clients, européens et locaux et nous avons actuellement besoin de fermes. Sans engagement de votre part, faites-nous connaître les détails de votre ferme, et nous nous occuperons.

Appeler: R. Jubinville
(division agricole)
IMMEUBLES LÉPINE ENR.
677-4745 — 655-4942

ENCANS PUBLICS

LISTE DES ENCANS À VENIR

Mercredi le 18 février à 1:30 h., pour M. Robert Voyer, St-Césaire de Rouville.

Sera vendu: 60 têtes Holstein dont 48 vaches, équipement laitier, balance de récolte.

Jeudi le 26 février à 12h. précises, pour M. René Jodoin, rang Argenteuil, Ste-Madeleine, Cité St-Hyacinthe.

Sera vendu: 58 têtes Holstein, roulant de ferme complet, équipement laitier, balance de récolte.

Mercredi le 3 mars à 1:30h. précise, pour M. Réginald Marsan, 164 Rivière Nord, St-Esprit, Cité Montcalm.

Sera vendu: 57 têtes Holstein dont 43 vaches, équipement laitier, récolte, une partie des machineries.

Jeudi le 4 mars à 2h. pour M. Robert Aubin, 13e rang, St-Nazaire d'Acton, Cité Johnson.

Sera vendu: 47 têtes Holstein, équipement laitier.

Jeudi le 18 mars pour M. Claude Guilbert, St-Barnabé sud, Cité St-Hyacinthe.

Sera vendu: 35 têtes Holstein, équipement laitier, une partie des machineries, balance de récolte.

Samedi le 20 mars pour M. Roger Panneton, de la Conception, Cité Labelle.

Sera vendu: un gros roulant de ferme complet, balance de récolte.

Mardi le 23 mars à 1:30h. précise, pour M. Roland Desrosiers, rang Thiervert, St-Aimé.

Sera vendu: un troupeau Holstein de 39 têtes, équipement laitier, balance de récolte, un peu de machinerie.

Mercredi le 24 mars à 12h. précises, pour M. Marcel Dupont, 9e rang, St-Liboire, Cité Johnson.

Sera vendu: 19 vaches, 5 truies, 1 verrat, équipement laitier, machinerie, balance de récolte.

Mercredi le 31 mars à 12h. pour M. Louis Bonin, St-Denis sur Richelieu, Cité Verchères.

Sera vendu: un troupeau d'animaux Holstein, 36 têtes, équipement laitier, roulant de ferme complet, balance de récolte.

Jeudi le 1er avril à 12:30h. pour M. Georges Bouthillier, 2e rang, St-Hugues, Cité Johnson.

Sera vendu: un troupeau d'animaux Holstein, 30 têtes, équipement laitier, roulant complet, balance de récolte.

Samedi le 3 avril pour M. Armand Gariépy à 12h., rang Rivière Sud, Maskinongé, Cité Maskinongé.

Sera vendu: un troupeau Holstein 34 têtes, équipement laitier, roulant complet, balance de récolte.

Mercredi le 7 avril à 1:30h. pour M. André Gingras, rang St-Georges de L'Ange-Gardien, Cité Rouville.

Sera vendu: 38 vaches, équipement laitier, foin.

Jeudi le 8 avril à 1:30h. pour M. Albert Bousquet du village St-Denis sur Richelieu, Cité Verchères.

Sera vendu: un troupeau complet

Énumération partielle de quelques mesures d'assistance au N.-Brunswick

N.D.L.R. — La Fédération des Cultivateurs, Zone "L", au Nouveau-Brunswick nous fait parvenir le communiqué suivant sur diverses mesures d'assistance actuellement en vigueur dans cette province. Les producteurs intéressés doivent noter qu'il leur faut toujours faire application avant d'entreprendre les travaux pour lesquels ils pensent être éligibles à un octroi:

- Développement des fermes** — "bulldozage", défrichement, chemin de ferme, etc.
Octroi 40% jusqu'à concurrence de \$1,000 par année. Petite ferme 40% jusqu'à \$100 maximum d'octroi par année.
- Amélioration des boisés** — chemins, protection contre incendie, etc.
Octroi 40% jusqu'à \$1,000 par année.
- Drainage souterrain:**
Octroi 50% du matériel et installation.
- Contrôle de l'érosion:**
Octroi de 50% sur la main-d'oeuvre, équipement et matériel.
- Contrôle de la pollution:**
Octroi 40% jusqu'à un maximum de \$2,000.
- Construction de bâtiments de ferme:** poulailler, porcherie, grange-étable, bergerie;
Octroi de 30% jusqu'à \$4,000 maximum.
Entrepôt à légumes 40% jusqu'à \$4,000
Entrepôt à patates 40% jusqu'à \$2,000
Serres à légumes 40% jusqu'à \$4,000
Entrepôt à grain 40% jusqu'à \$4,000
- Génératrice électrique de secours:**
Octroi de 20% jusqu'à \$1,000 maximum.
- DIPP** (Programme de développement de l'industrie laitière)
Octroi 40% du premier \$10,000
Octroi 25% du \$20,000 suivant
Octroi 20% du \$30,000 suivant jusqu'à un maximum de \$15,000
- Système d'ensilage pour vaches laitières:**
50% du coût des machineries à

ensilage jusqu'à un maximum de \$5,000.

Pour obtenir ces octrois, vous devez d'abord contacter votre agronome ou votre ingénieur agricole pour connaître tous les détails et les conditions à remplir pour être éligibles.

On demande:

Une personne avec expérience intéressée à travailler à temps partiel comme responsable des Clubs 4-H dans la région Nord-Ouest.

Si intéressé, veuillez communiquer avec:

Guillard Poitras, agronome
C.P. 5001
Grand Sault, N.B. E0J 1M0

Marcel Mailloux est nommé au Comité consultatif de la CCL

M. Marcel Mailloux, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, agira comme membre du Comité consultatif de la Commission canadienne du lait au cours des deux prochaines années. Il remplace à ce poste M. Fernand Forest, un producteur de lait de la région de Nicolet. La nomination vient d'être confirmée par le bureau du ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, dans une lettre adressée au président Mailloux.



Les autres membres du Comité qui représentent le Québec sont MM. Philippe Pariseau, de la Coopérative de Granby, à titre de président national, et Pierre St-Martin, président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, qui remplit un second mandat comme membre.

Six autres personnes composent le Comité. Il s'agit de MM. Adam Carr, de Sussex au Nouveau-Brunswick, représentant des Maritimes, S.G.K. Ault, de Winchester, Ontario, représentant du secteur de la transformation, George R. McLaughlin et K. G. McKinnon, respectivement président et vice-président de l'Ontario Milk Marketing Board, L. T. Clark, président de la Coopérative de Saskatchewan et G. J. Okulitch, ex-président de la Fraser Valley Milk Producers Association, Colombie-britannique.

Les colons français furent les premiers à introduire au début du dix-huitième siècle l'art de la fabrication du fromage au Canada. Plus tard, les Loyalistes introduisirent le fromage Cheddar originaire du village du même nom en Angleterre. La première fromagerie fut construite à Ingersoll, en Ontario.

ON DEMANDE

SERAIS acheteur d'un évaporateur usagé 4' x 14' ou 4' x 16' ou 5' x 18'. N'importe quelle marque. S'adresser: ARSENE GAUTHIER, St-Luc de Matane. (418) 562-1635.

2 CHEVAUX de selle (chevaux d'exposition), chèvre Alpine, 200 pigeons. GONZAGUE ALLAIRE, 293 St-Georges, St-Jérôme, Qué. (514) 432-4607.

VENTE PAREN CAN

Mardi le 24 février à 1 hre précise chez M. Donat Boutin de NOTRE-DAME DE LOURDES, Cité Mégantic.

La ferme est située Rang St-Pierre ouest à 1 mille du village. En cas de grosse tempête, l'encan sera remis à vendredi le 27 février à 1 hre.

SERA VENDU: Un excellent troupeau Holstein de 38 bêtes clair de test fédéral. Ce troupeau provient de l'insémination artificielle; il comprend 25 jeunes vaches laitières fraîches vélées ou vélant sous peu. Ce troupeau est sous le contrôle du laitier D.H.A.S. et plusieurs sujets donnent plus de 15,000 lb de lait. Onze taures d'un an et deux taureaux d'un et deux ans.

L'ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE: Un bassin refroidisseur De Laval cap. 300 gallons; trapeuse Surge à 3 chaudières et toute l'installation; bassin de lavage; réservoir à eau chaude.

LA MACHINERIE en parfaite condition comprend: Un tracteur John-Deere diesel no. 1830 avec pelle et fourche, servo-direction, seulement 689 hres de travail; tracteur Cockshutt no. 30 avec pelle en parfaite condition; presse à foin Oliver 62T; 3 wagons sur pneus; faucheuse Case; remorque, fourche et tréneau à balles; monte-balles de 30 pieds; charrie à 1 versoir; charrie int. à 3 versoirs; niveleuse; tréneaux; rateau-filer Massey Ferguson; souffleur à neige; herse à 28 disques; faucheuse Massey-Ferguson; bois de sciage; 2 réservoirs de 45 gallons; meule; soudeuse à l'électricité Lincoln; compresseur à l'air; 5 tonnes d'engrais chimique 8-16-16 et 8-20-20; nettoyeur d'étable Houle avec 200 pieds de chaîne et montée mobile de 65 pieds seulement 2 ans d'usage; silo à moulée cap. 8 tonnes; épandeur Massey-Ferguson cap. 130 minots; outils de hangar; 2500 balles de beau foin et une quantité d'articles trop long à énumérer.

Cause de la vente: L'état de santé du propriétaire Condition: comptant ou prêt de banque

N.B.: La terre de 375 arpents, très bien bâtie est aussi à vendre avec coupe de bois mou.

Pour information ou demande de crédit s'adresser à:

M. LÉO DASTOUS

Encanteur, Licencé Bilingue
Laurierville, Cité Mégantic
Tél.: 819-365-4419

VENTE DE
70 TAURESOUVERTES
CHIANINA-HEREFORD.
Lundi le 13 février 1976
à 8 heures p.m.
dans le local
DES ENCANS DE
LA FERME INC.,
ST-HYACINTHE, SORTIE 81
ROUTE TRANS-CANADA

Ces taures sont d'excellente qualité, pèse entre 800 et 1100 lb et font partie d'un troupeau de 140 têtes dont les 70 autres seront vendues le lundi suivant le 1er mars, même endroit, même heure.

Pour informations ou demandes de crédit

PAUL BERNARD & ASSOCIÉS

ENCANTEUR
St-Pie-de-Bagot
Tél.: (514) 772-2451

ENCAN
SUR LA FERME DE
M. ALPHONSE BERGERON
à 1 mille du village de
ST-HERMENEGILDE
(Cité Stanstead)

Vendredi le 27 Février 1976 à midi précis
ATTENTION En cas de GROSSE tempête, remis au MERCREDI 3 Mars.
TOUT SERA VENDU: dont un bon troupeau de 53 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 31 bonnes Jeunes Vaches dont quelques fraîches et plusieurs devant mettre bas sous peu; 2 Taures saillies; Plusieurs taures d'un an et d'autres variant entre 3 et 12 mois; et 1 taureau Holstein — très bon reproducteur. Le Quota de Lait Industriel de 296,371 lb.
LE TRES GROS ROULANT de ferme comprend: 2 tracteurs diesel dont un International No 454 avec seulement 953 hres d'ouvrage, chaînes, et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige et à gravier; et un tracteur International No 275 diesel; Presse à foin International No 36; Épandeur à fumier International d'une capacité de 130 minots; Moulin à faucher International avec att. 3 pts; Charrue International à 3 raies avec att. 3 pts; Monte-balles de 32 pi avec moteur; Semeuse à 11 disques; Herse à finir; 2 Voitures avec montant à foin; Nettoyeur d'étable Lajoie avec environ 350 pi de chaîne et montée extérieure pivotante de 65 pi; Benne à grain d'une capacité de 5 tonnes avec vis; Pompe à mouches; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT de Laiterie et Foin: un Réservoir DeLaval d'une capacité de 300 gals; Trapeuse DeLaval avec moteur, compresseur, tuyauterie et 4 chaudières DeLaval; Bassin de lavage; Réservoir à eau chaude; et 40 tonnes de très Beau Foin.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT de BANQUE
Aussi à vendre au complet ou en partie: Excellente ferme de 150 arpents avec très bonne maison et bâtiments
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue Licencé
1274 rue Sud Cowansville, Qué.
Tél.: 263-0670 — 263-1434

ATTENTION!
ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulant en 1976, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra
S'adresser à:

GÉO-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD,
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: (514) 792-3595

POUR VOS ENCANS

* N'importe où

* N'importe quand

* N'importe quoi *

JE SUIS VOTRE HOMME

MARCEL CUSSON

Encanteur

St-Antoine-sur-Richelieu

Tél.: (514) 787-5430

POUR VOUS MAXIMUM

+ \$\$\$ +

ENCAN
dans le local
des encans de la Ferme Inc.
ST-HYACINTHE, Sortie 81
Route Trans-Canada
Vendredi le 20 février 1976
à 1 hre p.m.
SERA VENDU: 1 troupeau Holstein de choix de 75 têtes. Pour plus de détails voir La Terre de Chez Nous de la semaine dernière.
Informations ou Demandes de crédit

PAUL BERNARD & ASSOCIÉS

Encanteur
ST-PIE-DE-BAGOT
Tél.: (514) 772-2451

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan. Je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE — Cité Mégantic, Tél.: (819) 362-7240.

ENCANTEUR

Vous qui désirez faire encan de troupeaux, de roulant de ferme, de boutique de forge, de ménage de maison, liquidation de magasin, etc. Adressez-vous à des Experts: COLBERT & FRÈRE INC. Ste-Gratude, Cité Nicolet. GOX 250. Tél.: 297-2711. 297-2420. Encanteur licencé.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencé bilingue, LAURIERVILLE, CTE MÉGANTIC, Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIERVILLE.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privilège ou par encan partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencé, 2050 Bréboeuf no 9, St-Hyacinthe, Tél.: rés.: (514) 773-5660, bur.: (514) 527-3066.

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit: au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS CTF MÉGANTIC, TEL (418) 453-2681.

CULTIVATEURS

qui projettent de vendre ce printemps, vous avez sans doute pensé de le faire par encan. J'offre mes services pour tous genres d'encan et je suis toujours acheteur de terre, roulant et coupe de bois. S'adresser à:

ALAIN DEBLOIS

Encanteur licencé
St-Claire, Dorchester
Tél.: 883-3653 ou 885-4027

HUITIÈME encan annuel d'équipement de ferme, samedi le 24 avril 1976, Swanton, Vermont, fermiers et distributeurs peuvent mettre leur équipement en consignation des maintenant. RENE J. FOURNIER, équipement de ferme. Tél.: (802) 868-4050.

POUR ENCAN: de ferme et de faillite, ou tous genres d'encans. Tél.: (514) 792-3269. NORMAND BOUCHER, encanteur licencé, St-Barnabé-sud. Je suis aussi acheteur de roulant de ferme au complet.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DE LA RÉGION DE JOLIETTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Tous les producteurs de sucre et sirop d'érable du territoire de la Fédération régionale de Joliette sont convoqués à assister à l'assemblée annuelle du syndicat qui se tiendra:

Date: Mardi, le 24 février 1976

Endroit: Sous-sol de la Caisse Populaire de Joliette

575, rue Notre-Dame

Joliette

Nous espérons vivement vous rencontrer lors de cette assemblée.

Yvon Rainville, président

André Simard, secrétaire

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE LA RÉGION DE JOLIETTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Tous les producteurs de pommes de terre du territoire de la Fédération régionale de Joliette sont convoqués à assister à l'assemblée annuelle du syndicat qui se tiendra:

Date: Jeudi, le 26 février 1976

Endroit: Sous-sol de la Caisse Populaire de Joliette

575, rue Notre-Dame

Joliette

Nous espérons vivement vous rencontrer lors de cette assemblée.

Louis-Marie Drainville, président

André Simard, secrétaire

La quarantaine de Miquelon

Jusqu'au 10 mars pour demander un permis d'importation

Une nouvelle quarantaine pour bovins a été construite sur l'île française de MIQUELON. Cette quarantaine vient s'ajouter aux quarantaines déjà existantes de Grosse Isle et St-Pierre.

La quarantaine de Miquelon, prévue pour recevoir 400 animaux, entrera en service en avril 1976.

300 animaux ont déjà été vendus à des acheteurs canadiens et Cofranimex, compagnie française d'exportation de bétail, a présélectionné un nombre complémentaire d'animaux de première qualité des races suivantes: Blonde d'Aquitaine, Charolais, Pie Rouge Simmental, Maine-Anjou, Salers.

Les animaux sont actuellement en quarantaine en France et sont à la disposition des éleveurs canadiens désireux de profiter de cette possibilité d'acheter des animaux livrables au Canada en juillet 1976.

Les demandes de permis doivent être présentées de toute urgence au: Dr K. F. Wells; Directeur des Services Vétérinaires; Ministère de l'Agriculture; OTTAWA, Ontario K1A 0C5. Tél. (613) 994-9559

Les éleveurs intéressés devront avoir obtenu leur permis et approché: M. Anthony Stone ou M. Bernard Lunel; COFRANIMEX; 43, rue de Naples; 75008 — PARIS, France. Tél. 292 42-11 — Télex 290125 avant le 10 mars 1976

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviciculture.

Judi, le 12 février 1976

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)
moins de 4 lb 67c - 68c
4 lb et moins de 5 .. 75c - 77c
5 lb et moins de 6 .. 85c - 86c
6 lb et plus 88c - 89c

POULES

Moins de 4 lb nil
4 lb et moins de 5 ... 65c-68c
5 lb et moins de 6 ... 65c-68c
6 lb et plus 65c-68c

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb 78c - 81c
10 lb et moins de 16 .. 78c - 81c
16 lb et plus 79c - 83c
Canards 95c

Semaine se terminant
le 21 février 1976

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller
moins de 5 lb ... 34c - 34½c
5 lb et moins de 6 .. 34c
6 lb et moins de 7 .. 34c
7 lb et plus 40½c

POULES

Moins de 5 lb08c
5 lb et moins de 608c
6 lb et moins de 708c
7 lb et plus28c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb 43c
12 lb et moins de 20 .. 45c
20 lb et plus 43½c

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
21 février 1976

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros 72c	74½c	89c
A-Gros 69c	69½c	84c
A-Moyens 67c	66½c	81c
A-Petits 46c	45½c	60c
A-Pec-Wee 16c	27½c	42c
En vrac		.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Janvier 1976

% DES QUOTAS PRODUITS PAYABLE EN CLASSE I 84.65

PRIX DE LA CLASSE I \$12.21

PRIX MOYEN DU LAIT EXCÉDENTAIRE \$ 8.42

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.11 par 1% pour le lait payé à l'excédentaire.)

Source: Fédération des Producteurs de Lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 14 février 1976
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, \$1.02, 93, \$1.03.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.07.6 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., \$1.03.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 61c à 66c. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .39c à .41½c.

Poudre de lait de beurre, animal 35c à 40c. Poudre de lait de beurre comestible 43c à 50c.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil. Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Judi, le 12 février 1976
Prix du fromage: blanc \$1.06, coloré \$1.06.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 17 février 1976

FRUITS

POMMES: Cortland 3.25 - 3.75 / boîte de verger, McIntosh 3.75 - 4.50 / boîte de verger, Délicieuses Rouges et Jaunes 6.00 - 7.00 / boîte de verger.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.25 / 25 lb, 2.25 - 2.50 / 50 lb, .25 / 12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 3.25 - 3.50 / 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, 1.25 / 25 lb, 1.75 - 2.00 / 50 lb.

CHOUX: Verts 2.75 - 3.00 / 50 lb, Rouges 4.00 - 4.25 / 12, Savoie 4.00 - 4.25 / 12.

ENDIVES: 0.90 - 1.00 / la livre, boîte de 8 livres.

OIGNONS: Jaunes no 1 5.25 - 5.50 / 50 lb, 3.50 / 25 lb, Jaunes 6.25 - 6.50 / 24 cellos de 2 lb, ou 10 cellos de 5 lb, Rouges 3.50 / 12 cellos de 2 lb, Jaunes Gros 6.50 - 7.00 / 50 lb, Jaunes Petits 0.90 - 1.00 / 10 lb.

PANAI: 5.00 - 5.50 / 12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.25 - 2.50 / douz.

RUTABAGAS: 3.25 - 3.50 / 50 lb.

POMMES DE TERRE: de table 3.75 - 4.00 / 50 lb, 1.00 / 10 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 5.00 - 5.10 / 50 lb, 2.70 - 2.75 / 25 lb, 1.20 - 1.25 / 10 lb, N.-B. 4.60 - 4.75 / 50 lb, 2.50 - 2.65 / 25 lb, 1.08 - 1.12 / 10 lb, Caroline du Nord sucrées 8.75 - 9.00 / 50 lb, Russett Oregon 9.00 - 9.25 / 80 à 100 tubercules.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions: Lundi, le 16 février 1976

Bovins: 674 Veaux: 698 Pores: aucun Agneaux et Moutons: aucun

Les réceptions: Lundi, le 9 février 1976

Bovins: 889 Veaux: 806 Pores: aucun Agneaux et Moutons: aucun

Bovins: Le marché des bovins était actif et la demande était bonne pour toutes les classes. Les bouvillons et taures s'échangeaient à des prix fermes tandis que les prix payés pour les vaches et taureaux étaient en moyenne de \$0.50 plus élevés.

Veaux: La demande étant plutôt limitée, le marché des veaux n'était que modérément actif. Les prix payés pour les diverses catégories étaient beaucoup plus bas comparés à ceux de lundi dernier. La baisse étant de \$5.00 et même plus en certain cas.

BOUVILLONS

A-1-2 aucun
B'S 39.00-41.50
Commel 22.00-36.00

TAURES

Commel 24.50-30.75

VACHES

D-1-2 25.50-27.00
D-3 21.50-25.25
D-4 16.00-21.25

TAUREAUX

..... 20.00-32.00

VEAUX DE LAIT

Bons 50.00-60.00
Ventes jusqu'à .. 69.00
Moyens 35.00-49.50
Communs 15.00-34.50
De remplacement aucun

AGNEAUX

Bons aucun
Communs aucun
Légers aucun

MOUTONS

Bons aucun
Communs aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
La fermeture des marchés du 13 février 1976

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.41	6.58	6.84	6.71
Orge	5.23	5.32	5.31	5.65
Avoine canadienne	6.00	6.09	5.97	6.42
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.31	5.34	5.31	5.36
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	5.29	nil	nil	nil
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1975	
MONTRÉAL				
Son de blé	5.50	5.40	4.85	4.85
Gru rouge de blé	5.50	5.30	4.85	4.85
Tourteau de soya 49%	8.75	8.75	7.80	7.80
Tourteau de soya 44%	8.25	8.25	7.00	7.00
Tourteau de colza 34%	nil	5.50	4.50	4.50
Luzerne déshydratée (100,000-A)	4.90	4.90	5.90	5.90

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 30 janvier 1976. (MARCHÉ LIBRE - Base: Têtes des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3 100 Boisseau livres	Orge alim. #1 100 Boisseau livres	Avoine alim. #1 100 Boisseau livres
	3.44 5.73	2.23½ 4.65	1.48½ 4.38
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE - Base: Tête des Grands Lacs).			
17 février	3.65 6.08	2.28½ 4.77	1.62½ 4.79
16 février	3.66 6.10	2.30½ 4.80	1.63 4.79
13 février	3.63 6.05	2.30½ 4.80	1.62½ 4.77
12 février	3.68 6.13	2.31½ 4.82	1.63½ 4.80
11 février	3.65 6.08	2.33½ 4.86	1.63½ 4.80

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraissement sont fournis pour servir de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.
Source: Office canadien des provenades.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 16 février 1976

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Porcs 67.35-67.65 Porcs 67.50-71.35
moyenne 67.45 moyenne 68.30
Truies 52.55 Truies 52.60-55.15
moyenne nil moyenne 53.58

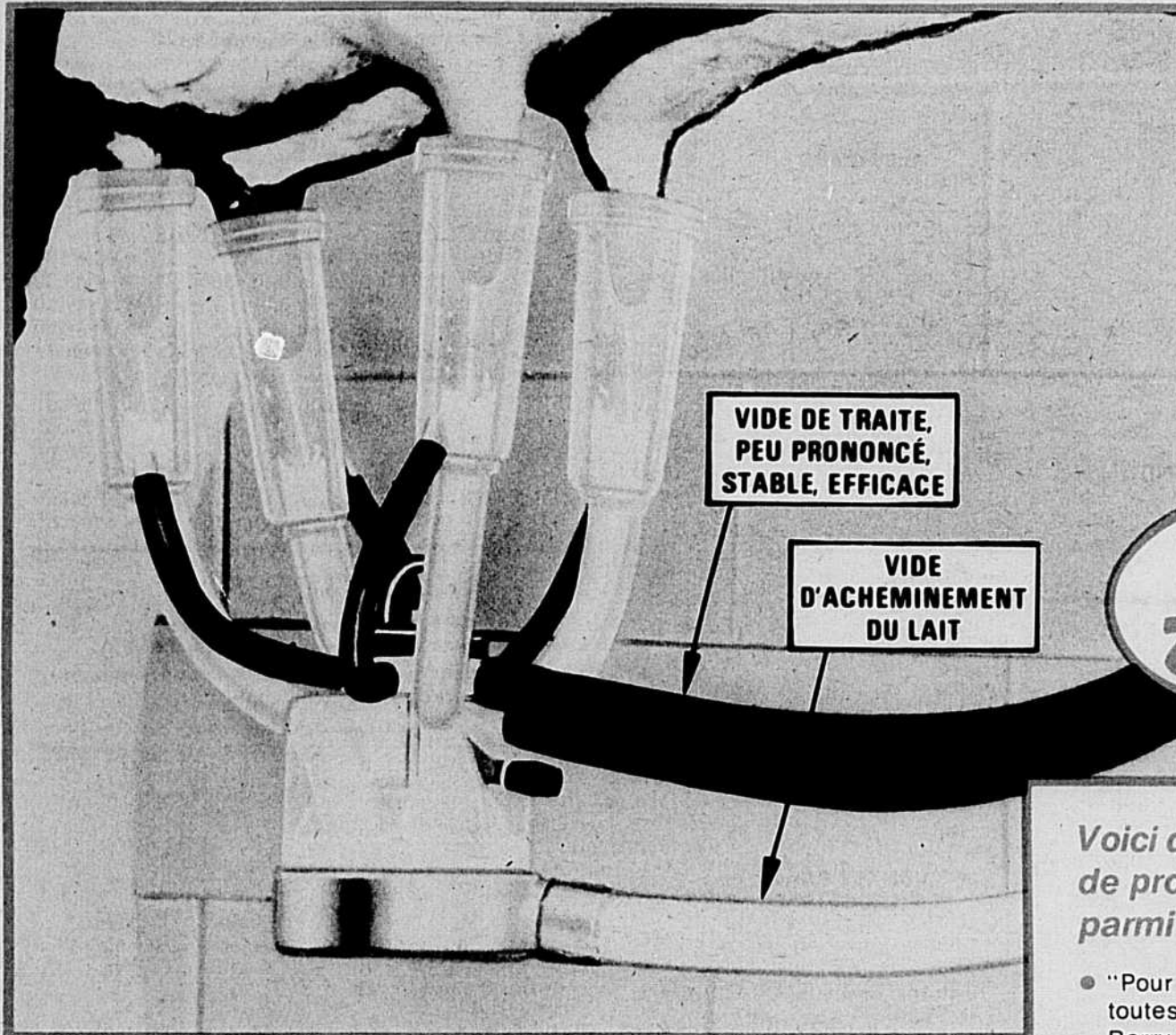
Prix payés en Ontario

Porcs 66.55-67.65 Porcs 66.75-72.25
moyenne 66.99 moyenne 67.85
Truies 52.05-52.55 Truies 52.00-55.15
moyenne 52.15 moyenne 52.87

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

MOINS DE MAMMITE!

De nombreux producteurs de lait
ont réussi à diminuer la mammite
grâce à **Zero[®] Concord**



Rendu possible
par le principe de
traite breveté
ZERO...

À DOUBLE VIDE

Nouveau modèle des années 1970
SYSTÈME DE TRAITE
À PIPELINE ET DOUBLE VIDE
Zero[®] Concord

Le système ZERO est le seul qui assure
un vide stable à l'extrémité des trayons
— dans les étables ordinaires ou salles de traite —
avec pipeline haut ou bas, court ou long...
sans besoin d'injecter de l'air dans les unités de
traite pour acheminer le lait!

De plus en plus d'experts en hygiène animale s'accordent à dire que bien des blessures aux trayons et au pis qui ont contribué à répandre la mammite dans les troupeaux — ont été causées par la traite à vide instable. Nombre de bons producteurs de lait, dans le monde entier, ont adopté la traite à pipeline et à double vide ZERO CONCORD.

Renseignez-vous à fond sur le ZERO CONCORD en visitant la Coopérative agricole de Granby, 10, rue Laval, Granby, Québec, ou bien postez à cette fin le coupon dès aujourd'hui!

ZERO MANUFACTURING CO.
776-CB Duncan Ave. Washington, Mo. 63090 U.S.A.

Voici quelques témoignages
de producteurs de lait,
parmi bien d'autres!

- "Pour nous, les ennuis de la mammite ont à toutes fins pratiques disparu." — James Roy Berry, Berry Farms, Inc., Hodgenville, Kentucky.
- "La plus faible numération bactérienne que nous ayons connue. La mammite a été éliminée." — Leon T. Howe, Hunt, New York.
- "La santé des pis est meilleure. On a presque éliminé la mammite." — Ed Steele, Butler, Missouri.
- "Le lait s'achemine sans agitation. De pair avec la réduction de la mammite, nous en obtenons un lait de très haute qualité." — Albert Suetter, S. Edmonton, Alberta.

**POUR VOUS RENSEIGNER À FOND,
POSTEZ LE COUPON!**

ZERO MFG. CO., a.s. de La COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY,
dép. 776-CB, 10, rue Laval, Granby, Québec.

Veillez me renseigner à fond sur le système de traite à pipeline et à double vide ZERO CONCORD. Je suis intéressé au système pour:

Etable ordinaire Salle de traite Refroidisseur en vrac seulement

Nom

Marque de ma trayeuse actuelle Âge

Marque de mon refroidisseur en vrac actuel Âge

Dimensions de la lallerie Nombre de bêtes

Adresse Tél.:

Ville Prov. Code postal

C-23F

INSTALLEZ ZERO — DU TRAYON AU REFROIDISSEUR!